



COMMUNE DE COLOMBES

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITE
COLOMBES (92)



SEPTEMBRE 2021



COMMUNE DE COLOMBES

VILLE DE COLOMBES
PLACE DE LA REPUBLIQUE
92700 COLOMBES



Carto-Echo

25 rue Jules Michelet - 33200 Bordeaux
a_douillard@outlook.fr

Réalisation :

Amandine DOUILLARD	Rédaction, collecte de données, analyse et SIG
Raphaël ZUMBIEHL	Relecture Flore
Pierre RIVALLIN	Relecture Faune
Aurélien HUGUET	Relecture Faune

SOMMAIRE

Contexte	5
La commune	6
Données géographiques	7
Occupation du sol.....	7
Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	9
Zonages réglementaires	10
Natura 2000	10
Arrêté de Protection de Biotope (APB)	10
Réserve Naturelle Nationale (RNN) et Régionale (RNR).....	10
Zone Naturelle d’Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	11
Espace Naturel Sensible (ENS).....	14
Zones d’alerte flore du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)	15
Zones humides	16
Les espaces labellisés EcoJardin	17
Données naturalistes	18
Données CETTIA IdF.....	19
Données Flora.....	20
Données de l’INPN.....	21
Autres bases de données.....	22
Biodiversité communale	23
Flore et Habitats	24
Flore recensée.....	24
Espèces patrimoniales et remarquables	26
Espèces invasives	29
Insectes.....	30
Lépidoptères	30
Odonates.....	35
Orthoptères et Mantoptères.....	38
Coléoptères	41
Autres insectes	45
Amphibiens.....	47
Reptiles	50
Autres taxons.....	52
Oiseaux	53
Mammifères	58
Synthèse des connaissances	63

Bibliographie.....	66
Annexe.....	68

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1: Proportion des postes d'occupation du sol (Carto-Echo d'après MOS IPR IdF 2017)</i>	<i>7</i>
<i>Figure 2: Occupation du sol de la commune de Colombes (Carto-Echo d'après MOS IPR IdF 2017)</i>	<i>8</i>
<i>Figure 3: Schéma Régional de Cohérence Ecologique (Carto-Echo d'après SRCE 2013)</i>	<i>9</i>
<i>Figure 4: Zonages réglementaires et inventaires du patrimoine (Carto-Echo d'après INPN).....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 5: Alerte flore et Végétations (Carto-Echo 2021 d'après CBNBP)</i>	<i>15</i>
<i>Figure 6: Flore et végétations des milieux humides (Carto-Echo 2021 d'après CBNBP, SNPN, DRIEAT)</i>	<i>16</i>
<i>Figure 7: Localisation des données issues de la base de données Cettia IdF (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF extraction 2021)</i>	<i>19</i>
<i>Figure 8: Localisation des données issues de la base de données Flora(Carto-Echo 2021 d'après Flora extraction 2021).....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 9: Localisation des données issues de la base de données INPN (Carto-Echo 2021 d'après INPN extraction 2021).....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 10: Localisation des données issues des autres bases de données (Carto-Echo 2021 d'après Vigie-nature, MNHN, OPVT, Tela botanica)</i>	<i>22</i>
<i>Figure 11: Localisation de la flore remarquable / patrimoniale (Carto-Echo 2021).....</i>	<i>28</i>
<i>Figure 12: Localisation des lépidoptères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021).....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 13: Localisation des odonates remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021).....</i>	<i>37</i>
<i>Figure 14; Localisation des orthoptères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021).....</i>	<i>40</i>
<i>Figure 15: Localisation des coléoptères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021)</i>	<i>44</i>
<i>Figure 16: Localisation des données d'autres insectes sur la commune (Carto-Echo 2021)</i>	<i>46</i>
<i>Figure 17: Localisation des amphibiens patrimoniaux / remarquables (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF, INPN)</i>	<i>49</i>
<i>Figure 18: Localisation des reptiles remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF et INPN).....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 19: Localisation des autres taxons sur la commune de Colombes (Carto-Echo 2021)</i>	<i>52</i>
<i>Figure 20: Localisation des oiseaux potentiellement remarquables / patrimoniaux sur la commune (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF, INPN, Vigie nature)</i>	<i>57</i>
<i>Figure 21: Localisation des mammifères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF, INPN, Vigie chiro)...</i>	<i>62</i>

CONTEXTE

LA COMMUNE

Colombes est une ville des Hauts-de-Seine d'un peu plus de 86 000 habitants située à moins de cinq kilomètres au nord ouest de Paris.

La commune de Colombes se situe dans une boucle de la Seine qui marque la frontière nord ouest de la ville avec le Val d'Oise. Le parc départemental Pierre Lagravère, ceinturé par l'A86 et la Seine est le plus grand espace vert de la ville. Il résulte du rattachement à la rive de l'Île Marante et de l'Île du Moulin Joly, et du comblement d'un bras de Seine en 1965.



La Ville de Colombes a la particularité de bénéficier d'un service Écologie Urbaine. Ce service de 12 agents dépend de la Direction de l'Espace Public de la Ville de Colombes. Il est chargé d'affirmer la place de la nature en ville, de rendre concrète la dimension environnementale du développement durable et de sensibiliser les habitants à la préservation des ressources et des milieux naturels. Il anime et gère de manière écologique 3 lieux ressources dont la gestion et les spécificités en font des outils d'éducation à l'environnement remarquables : le Centre Nature, la Coulée Verte et la Prairie du Moulin Joly (PMJ).

Objectifs généraux

- Favoriser des contacts entre l'Homme et la nature afin de modifier son rapport à l'environnement,
- Affirmer la place de la nature en ville et de l'agriculture urbaine,
- Rendre concret le volet environnemental du développement durable et la lutte contre les nuisances.

Compte-tenu de ses prérogatives, ce service assure un suivi régulier de la biodiversité sur le territoire.

DONNEES GEOGRAPHIQUES

OCCUPATION DU SOL

Près de 85% du territoire de Colombes est de l'espace imperméable (zone d'activité, habitat, infrastructure, etc.) (Source : Mode d'Occupation du Sol (MOS) de l'Institut Paris Région (IPR)). La commune, d'une superficie de plus de 777 ha, ne dispose que de 16% de son territoire en espace perméable (parc et jardin, milieu ouvert, eau). Le nord de la commune est occupé par le parc départemental Pierre Lagravère (zone 1 sur la carte ci-après), en bord de Seine, qui concentre la plus grande partie des espaces ouverts de la ville. A cela s'ajoute le complexe sportif en plein air Yves du Manoir (zone 2 sur la carte ci-après). Le réseau viaire est très présent (en rouge sur la carte ci-après), il est constitué de grands faisceaux susceptibles d'engendrer des ruptures majeures de continuités écologiques. En effet, la ville apparaît comme fragmentée en îlots difficilement accessible aussi bien pour la faune, la flore que pour l'homme.

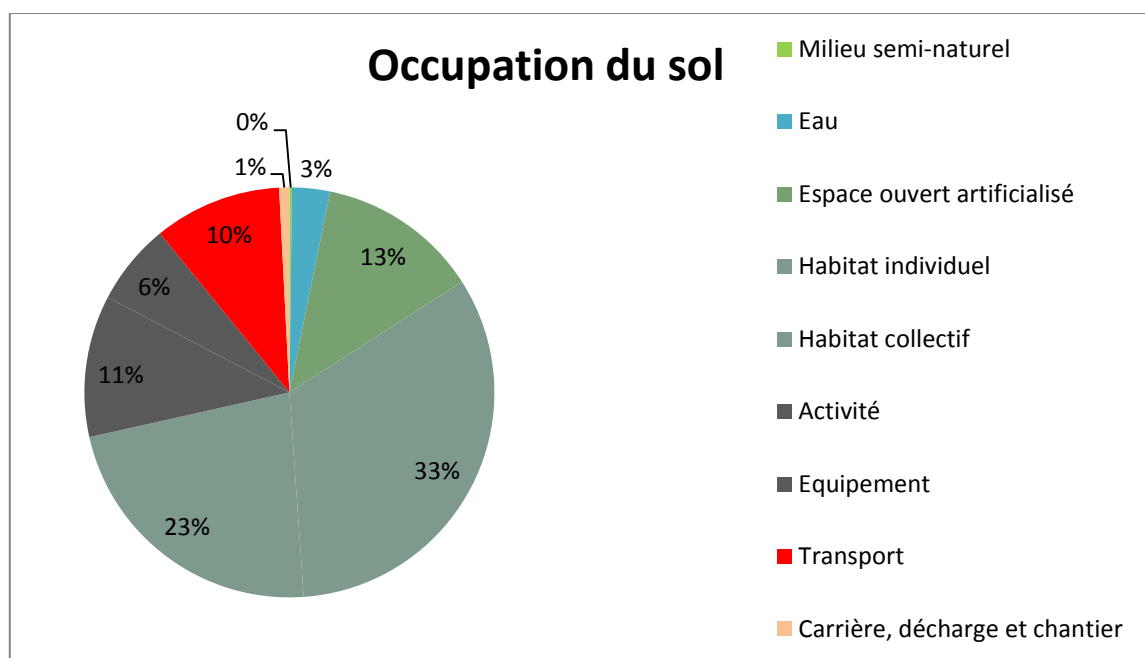


Figure 1: Proportion des postes d'occupation du sol (Carto-Echo d'après MOS IPR IdF 2017)



Figure 2: Occupation du sol de la commune de Colombes (Carto-Echo d'après MOS IPR IdF 2017)

Répartition des postes :

- L'Institut Paris Région (IPR) identifie dans le MOS 2017 plus de la moitié de la commune comme étant dominée par de l'habitat (55%)
- Les activités, équipements et infrastructures de transport représentent environ un quart de la superficie totale
- Les milieux semi-naturels, parc et jardin et autres espaces ouverts concentrent seulement 16% de la superficie totale de la commune de Colombes.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE)

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT, ancienne DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)) et le Conseil régional d'Ile-de-France ont adopté le SRCE le 21 octobre 2013 (arrêté préfectoral n°2013294-0001). Etant le garant de la mise en place de la trame verte et bleue à l'échelle régionale, il doit pouvoir être en mesure d'identifier les différentes entités qui composent la trame verte et bleue, hiérarchiser les enjeux régionaux de préservation de ces continuités écologiques à l'aide d'un plan d'action stratégique, et enfin proposer des outils adaptés pour les opérations de restauration et préservation des continuités écologiques. Le SRCE est un document cadre qui oriente les stratégies et les projets des collectivités territoriales, de l'Etat, et qui s'impose à eux dans un contexte de prise en compte. De fait, le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), les Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme (PLU), etc. doivent prendre en compte les préconisations du SRCE au cours de leur élaboration ou révision. Pratiquement, il identifie à partir de quatre sous-trames représentant les principaux habitats naturels franciliens (sous-trame boisée, sous-trame herbacée, sous-trame grande culture, sous-trame milieux aquatiques et corridors humides) les réservoirs de biodiversité, les principaux corridors à préserver ou restaurer, ainsi que les obstacles et points de fragilité.

Le nord de la commune de Colombes est directement concerné par un corridor alluvial à préserver ou restaurer, marqué par une des boucles de la Seine. Le parc départemental Pierre Lagravère est compris dans l'emprise de ce corridor, et apparaît comme un secteur reconnu pour son intérêt écologique en contexte urbain. Aucun autre élément du paysage de la commune n'est identifié dans le SRCE régional.

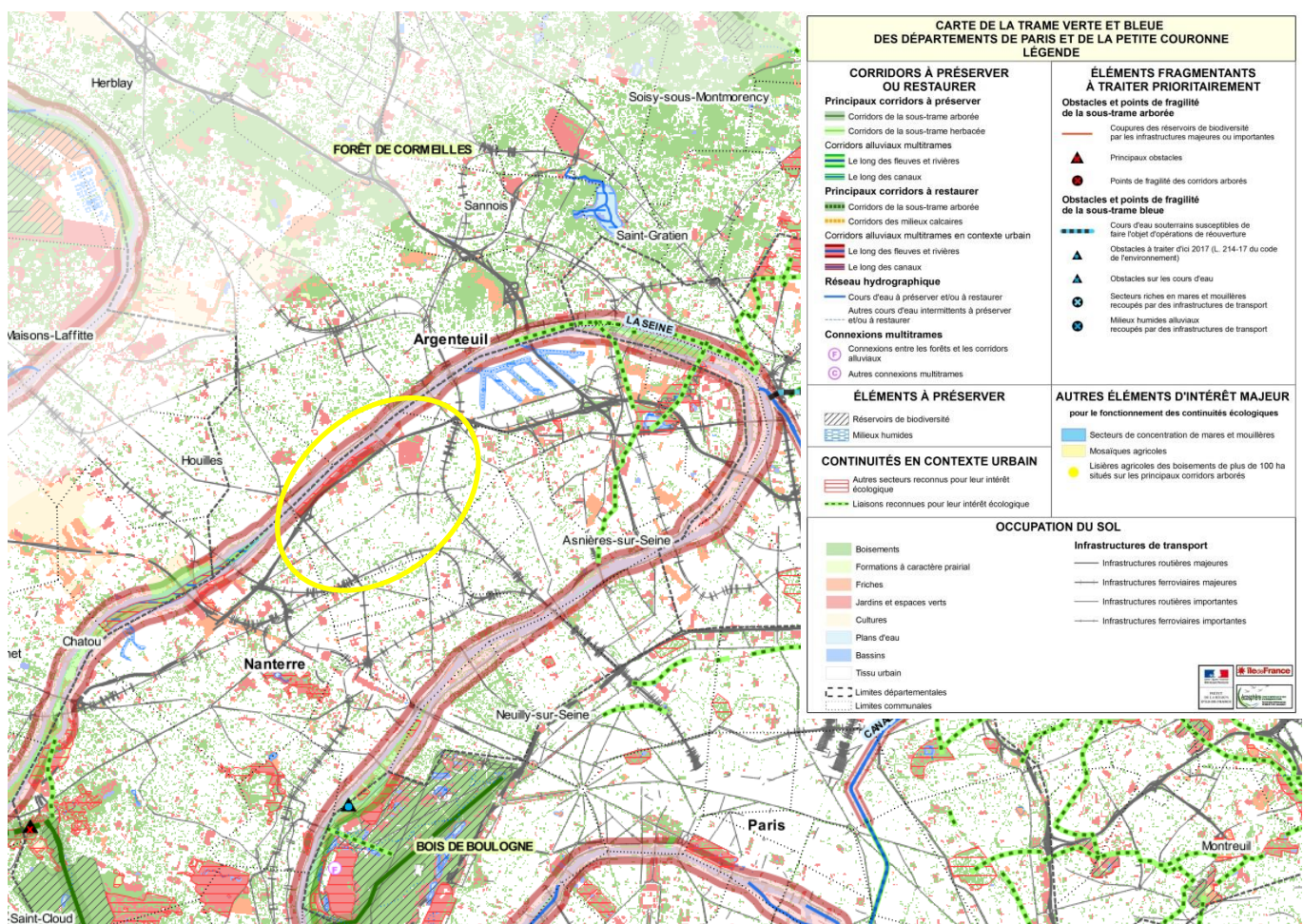


Figure 3: Schéma Régional de Cohérence Ecologique (Carto-Echo d'après SRCE 2013)

ZONAGES REGLEMENTAIRES

NATURA 2000

Il n’y a aucun site Natura 2000 sur la commune de Colombes.

Le site Natura 2000 le plus proche est le sous site du Parc Départemental de l’Île-Saint-Denis qui appartient à la Zone de Protection Spéciale Sites de Seine-Saint-Denis (FR1112013), situé à un peu moins de 5 km au nord-ouest de la commune de Colombes.

Ce parc de 23 hectares se situe sur la commune de l’Île-Saint-Denis. Le parc fait partie des sites Natura 2000 en Seine-Saint-Denis depuis 2006. Ce site, d’allure longiligne ne dépassant pas 175 mètres de largeur, a nécessité l’apport de 260000 mètres cubes de remblais pour façonner un relief vallonné propice aux promenades. Le parc propose des paysages variés qui alternent plaines de jeux, boisements, massifs d’arbustes et clairières qui offrent à la fois de beaux points de vue mettant en valeur la Seine, des aires de repos ainsi que des habitats favorables à la nidification d’espèces protégées comme le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*). Dans un futur proche, une mare pédagogique devrait être créée, la pointe de l’île poursuivra son aménagement avec la mise en place d’un observatoire pour la faune et la flore.

La variété des paysages ainsi que la proximité de la Seine permet un contexte attrayant pour la faune. En effet, les boisements sont fréquentés par le Pic épeiche (*Dendrocopos major*), le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*), les massifs d’arbustes par le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), et les espaces ouverts du parc par de nombreuses espèces d’oiseaux citadins comme la Mésange charbonnière (*Parus major*) ou le Verdier d’Europe (*Chloris chloris*). En plus de ces oiseaux, des mammifères fréquentent le parc, ainsi nous retrouvons le Hérisson d’Europe (*Erinaceus europaeus*) et quelques espèces de chiroptères, toutes protégées sur le territoire.

Les berges de la Seine sont très pentues et par conséquent inaccessibles depuis la promenade bordant le parc. De fait elles offrent une végétation spontanée, typique des rives, friches et bords de chemin, qui sert de refuge à de nombreuses espèces animales comme les insectes ou des oiseaux comme le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*) ou encore le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*). La pointe de l’île est l’un des lieux de rassemblement les plus importants en Île-de-France du Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) en période d’hivernage.

Ce site est également une ZNIEFF de type 2 **Pointe aval de l’Île Saint-Denis** (FR110030009).

ARRETE DE PROTECTION DE BIOTOPE (APB)

Il n’y a aucun Arrêté de Protection de Biotope sur la commune ou à proximité.

L’APB le plus proche est celui du Glacis du Fort de Noisy-le-Sec (FR3800418) situé sur la commune de Noisy-le-Sec à près de 14 km à l’est de Colombes.

RESERVE NATURELLE NATIONALE (RNN) ET REGIONALE (RNR)

Il n’y a aucune Réserve Naturelle sur la commune, ni à proximité de la commune. La plus proche est la RNR FR9300029 - Marais de Stors, située à plus de 16 km au nord de Colombes.

ZONE NATURELLE D'INTERET FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique sont des secteurs qui présentent un fort potentiel écologique. Ces zones sont définies à la suite d'inventaires naturalistes nationaux et exhaustifs, validés par le MNHN et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), qui met en avant la présence d'espèces remarquables selon plusieurs critères tels que la rareté, le degré de menace, le statut de protection, l'endémisme, etc. Les ZNIEFF constituent un moyen de hiérarchisation des enjeux du patrimoine naturel, qui s'appuie sur une bonne connaissance du territoire. Elles représentent un outil d'aide à la décision dans le cadre d'aménagement du territoire et de création de réserves naturelles.

Il en existe deux types :

- Les ZNIEFF de type 1 : il s'agit en général de sites de petites superficies, constitués d'espaces homogènes et qui abritent au moins une espèce ou un habitat déterminant. Le secteur peut également représenter un grand intérêt fonctionnel, mais ce critère seul ne peut suffire à définir une ZNIEFF.
- Les ZNIEFF de type 2 : il s'agit principalement de grands ensembles naturels (boisements, vallées, plateau, etc.) offrant de grandes potentialités en termes de biodiversité et de cohérence écologique et paysagère. Les ZNIEFF de type 2 peuvent inclure des ZNIEFF de type 1.

Il n'y a aucune ZNIEFF sur la commune, mais une ZNIEFF de type 1 et deux ZNIEFF de type 2 se trouvent dans un rayon de 5km.

La ZNIEFF de type 1 la plus proche de la commune est la ZNIEFF **Berge de la Seine à Nanterre** (FR110030012), d'une superficie de 6.9 hectares se situe en bord de Seine, sur la commune de Nanterre dans les Hauts-de-Seine, à l'ouest de la commune de Colombes. Ce secteur correspond à un linéaire de berge de Seine plus ou moins boisé. Bien que fortement artificialisées sur la quasi-totalité de leur linéaire, ces berges ont révélé quelques espèces animales et végétales remarquables. Les herbiers de végétation aquatique sont très développés, leur rôle est donc important pour la faune piscicole mais aussi pour les odonates avec 6 espèces dont l'Agrion de Vander Linden (*Erythromma lindenii*) assez rare et déterminant ZNIEFF en Île-de-France. Ces herbiers principalement constitués par du Rubanier dressé (*Sparganium erectum*) et du Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), comptent aussi quelques autres espèces comme le Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*) et la Grande Naiade (*Najas marina*). La zone au contact de l'eau est caractérisée par une végétation plus ou moins hygrophile en général peu développée du fait d'un profil de berge parfois très abrupt, d'un ombrage très important du à la présence d'une ripisylve souvent continue, et du batillage. Toutefois, plusieurs espèces intéressantes ont été notées comme la Sagittaire (*Sagittaria sagittifolia*), ou la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*). La plus remarquable est le Faux-riz (*Leersia oryzoides*), très rare et protégé en Île-de-France, avec une seule touffe relativement vigoureuse sur l'unique plage graveleuse du linéaire. Les enrochements sont favorables au Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Les formations herbeuses du haut du talus sont bien diversifiées avec quelques plantes exotiques intéressantes comme l'Ammi élevé (*Ammi majus*), le Réséda blanc (*Reseda alba*), l'Armoise annuelle (*Artemisia annua*). Parmi les plantes indigènes, on peut noter la présence d'espèces dites plus ou moins rares comme le Chardon à petits capitules (*Carduus tenuiflorus*) et la Crépe à feuilles de Pissenlit (*Crepis vesicaria*).

Le talus et les friches herbeuses du haut de talus sont favorables aux insectes avec peu d'espèces remarquables. Citons par exemple la Decticelle chagrinée (*Pholidoptera griseoptera*), une espèce nettement thermophile, et le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), une espèce à affinités méridionales protégée en Île-de-France. Au niveau de l'avifaune, 16 espèces ont été observées. Parmi les espèces directement liées à la présence de la Seine citons le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) ou encore la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et le Goéland leucophée (*Larus cachinnans*). Le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), est l'espèce la

plus intéressante. Il ne semble pas disposer ici de site favorable pour la nidification, toutefois, les rives lui sont très favorables pour pêcher (nombreux alevins dans les herbiers et branches pour se poster). Cette espèce est déterminante pour la création de ZNIEFF à partir de 5 couples. Les autres oiseaux sont des espèces forestières et de lisières qui occupent les berges boisées. On peut citer la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) ou encore l'Hypolaïs polyglotte (*Hyppolaïs polyglotta*).

La ZNIEFF de type 2 la plus proche est la **Pointe aval de l'Île Saint-Denis** (FR110030009) située à moins de 5 km au nord-ouest de la commune de Colombes. D'une superficie de plus de 60 hectares, elle se situe sur la commune de l'Île Saint-Denis dans le département de Seine-Saint-Denis. L'île est insérée dans un méandre du fleuve en aval de Paris et à peine un quart de l'île est occupé par la Ville de L'Île Saint-Denis proprement dite. Un tiers environ est réservé aux activités industrielles et commerciales. Une troisième portion est occupée par le Parc Départemental. Les 900 derniers mètres en aval du pont d'Epinais sont en partie utilisés par une société de travaux publics, le reste n'étant pas aménagé. La pointe aval de l'île est couverte d'une végétation spontanée herbacée devenant assez haute, entourée par une ceinture arborée sur les berges. Cette dernière est composée de feuillus de haut port, comprenant surtout des érables et des peupliers. La pointe aval de L'Île-Saint-Denis possède un caractère écologique marqué par son insularité. Entourée par deux bras de la Seine de plusieurs dizaines de mètres de large, bénéficiant d'un très bon isolement et d'une fréquentation limitée, ce terrain possède des atouts en termes de zone refuge pour les oiseaux. Ce site est un important dortoir hivernal à Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*). Ce site représente jusqu'à 15% de la population hivernante francilienne. Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) est régulièrement observé sur le site. La reproduction a été constatée certaines années. Au sein de cette ZNIEFF, une espèce d'oiseau présente des enjeux sur la ZPS : le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) qui niche sur le site. Les grands arbres de la berge accueillent, outre les cormorans, une importante population hivernante de Pigeons colombins (*Columba ænas*). Ce pigeon, beaucoup moins fréquent que les Pigeons bisets (*Columba livia*, dont les pigeons urbains sont issus par domestication) et ramiers (*Columba palumbus*), est considéré comme « peu commun » en Île-de-France.

Globalement, la végétation du site se répartit d'une part en plantes typiques des berges de fleuves et d'autre part en plantes rudérales héliophiles. Parmi les plantes recensées, 7 espèces méritent une attention particulière en raison de leur rareté : *Nepeta cataria* (très rare en Île-de-France), *Dittrichia graveolens* (rare), *Reseda alba* (rare), *Artemisia annua* (assez rare), *Fallopia dumetorum* (assez rare), *Datura stramonium* (assez commune) et *Erysimum cheiranthoides* (assez commune). Cette ZNIEFF héberge également le Torilis noueux (*Torilis nodosa*), espèce déterminante sous condition. Cette plante annuelle a été recensée dans le Parc Départemental au sein des pelouses urbaines, habitats que le Torilis noueux affectionne particulièrement puisqu'il s'accommode des contraintes de la tonte et du piétinement. Sur la Seine, ce sont les premières berges peu anthropiques que l'on peut trouver en aval de Paris. En l'état actuel et en faisant abstraction du projet d'aménagement, l'isolement et la tranquillité du site ne semblent pas menacés. En revanche, la flore risque de se banaliser en raison de la progression des plantes exotiques et des ligneux. Les dégradations majeures au sein de la ZNIEFF sont dues à la colonisation par deux plantes invasives avérées : l'Ailante (*Ailanthus altissima*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). A l'instar de nombreux sites recouverts de déblais et de gravats, la végétation pionnière comporte un certain nombre d'espèces exotiques potentiellement envahissantes. En l'occurrence, deux plantes sont également à surveiller étroitement : l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*) et la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*).

Il est à noter que le périmètre de la ZNIEFF inclut une des 14 entités du site Natura 2000 FR 1102013 dénommé « Sites de la Seine-Saint-Denis ».

La seconde ZNIEFF de type 2 située à moins de 5km au sud de la commune de Colombes est le **Bois de Boulogne** (FR110001696). D'une superficie de plus de 665 hectares, cette ZNIEFF se situe sur 5 communes à cheval sur le département de Paris (75) et

Hauts-de-Seine (92). La ZNIEFF regroupe l'ensemble des boisements et milieux ouverts, à l'exclusion des secteurs fortement anthropisés. Le Bois de Boulogne accueille des populations de chiroptères et plusieurs insectes remarquables sur ses lisières et dans les vieux boisements. Les données entomologiques indiquent un caractère particulièrement ancien de ce massif. Les vieux bois ont un rôle majeur pour la faune saproxylique plutôt exceptionnel pour un massif enclavé comme celui-là. À l'ouest de la zone, les rives de la Seine permettent le développement de plusieurs plantes liées aux milieux humides et aux rives. Les friches et certains milieux plus anthropisés sont également propices au développement de quelques plantes remarquables.



Figure 4: Zonages réglementaires et inventaires du patrimoine (Carto-Echo d'après INPN)

ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)

Ancienne voie ferrée en fonctionnement de 1883 à 1979, la Coulée Verte a été reconvertie en promenade verte depuis 1995. Long de 850m, équipé de deux anciens wagons reconvertis en bureaux et lieu d'exposition et d'un chalet pédagogique, ce corridor écologique est à présent un lieu d'éducation à l'environnement pour les enfants comme pour les adultes.

Classé Espace Naturel Sensible depuis 2001, le site se caractérise par la présence de deux zones bien distinctes et complémentaires :

- la partie nord en sous-bois, fraîche et ombragée ;
- la partie sud, plus sèche et aérienne, composée de prairies et de haies.

Les services qu'offre ce site s'articulent autour de 3 grands axes : l'écologie, la pédagogie et le social. La Coulée Verte permet de lutter contre la fragmentation des milieux naturels en ville. Ces 850 m linéaires de nature sont un corridor écologique pour la faune et la flore, favorisant le brassage génétique des espèces. Le service Écologie urbaine utilise des méthodes de gestion douces : aucun arrosage, compostage et broyage des déchets verts sur place, maintien du bois mort au sol, maintien de zones d'orties favorables aux chenilles... Les agents du service assurent aussi le suivi faune/flore sur la Coulée Verte et associent les habitants à travers les programmes de sciences participatives (Sauvages de ma rue, l'Observatoire Participatif des Vers de Terre ou OPVT, Opération Escargots ; Opération Papillons...). De nombreux aménagements favorables à la biodiversité y sont créés: un muret écologique, un hôtel à insectes, des gîtes à chauve-souris, des nichoirs à oiseaux...

La Coulée Verte est aussi un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement. De nombreuses animations sont proposées à un public diversifié et ce depuis 1995. Véritable lieu de mixité sociale et intergénérationnel, la Coulée Verte attire autant les joggers, les amoureux de la nature, les jeunes enfants ou les seniors recherchant un lieu de balade.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

La Coulée Verte de Colombes contribue à faciliter le déplacement des espèces vers des milieux plus favorables notamment vers le Nord et d'atténuer et adapter le changement climatique grâce aux services rendus par ses éléments constitutifs (stockage carbone, îlots de fraîcheur, etc.)

Les pratiques de gestion écologique appliquées à la Coulée verte le sont également sur les autres éco-sites gérés par le service Écologie Urbaine (le Centre nature et la Prairie au Moulin Joly).

ZONES D'ALERTE FLORE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP)

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a mis à disposition une couche d'information géographique, « Carte d'alerte du CBNBP », qui a vocation à alerter l'utilisateur sur l'existence de données d'inventaire révélant la présence d'enjeux flore ou végétation dans un secteur particulier.

Sur Colombes :

- Flore menacée (orange) : un seul site linéaire (0,2 ha) correspondant aux espaces situés le long de la Seine, comprend une espèce végétale menacée : l'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*) en danger d'extinction (EN) à l'échelle francilienne. La dernière mention de l'espèce date de 2019 sur la commune.
- Sans enjeux (violet) : plusieurs secteurs sur la commune ont été prospectés mais ne présentent pas d'enjeux floristiques.

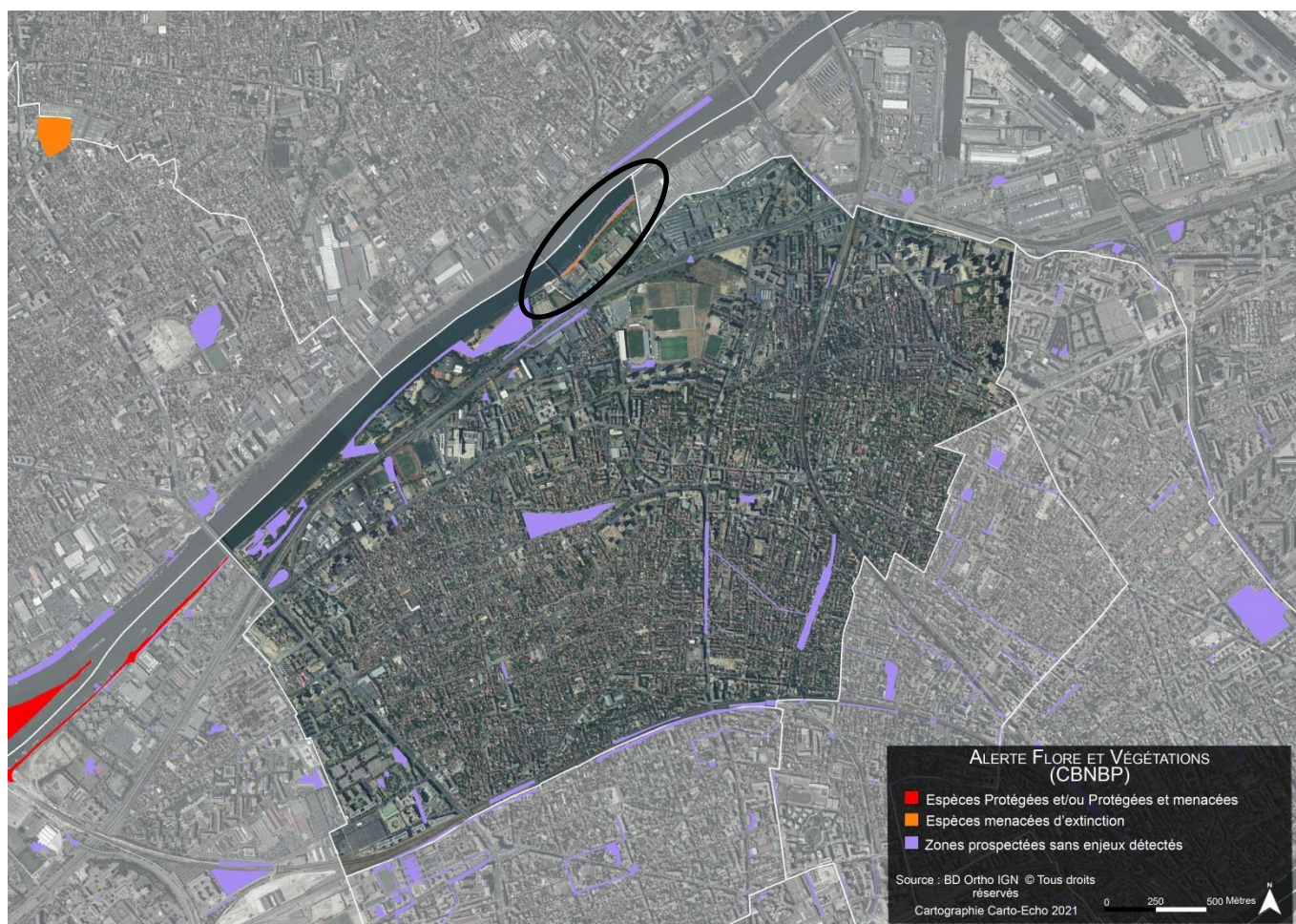


Figure 5: Alerte flore et Végétations (Carto-Echo 2021 d'après CBNBP)

ZONES HUMIDES

Enveloppes d’alerte DRIEE :

Pour faciliter la préservation des zones humides et leur intégration dans les politiques de l’eau, de la biodiversité et de l’aménagement du territoire à l’échelle de l’Île-de-France, la DRIEE propose depuis 2010 une cartographie des enveloppes d’alerte zones humides. Un ensemble de données provenant de plusieurs sources ont ainsi été croisées, hiérarchisées et agrégées pour former la cartographie des enveloppes d’alerte humides.

- **Classe 5** : Zones en eau, qui ne sont pas considérées comme des zones humides : Seine
- **Classe 3** : Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d’une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser : zone tampon autour du bras de la Seine et des méandres.

Flore et végétation des milieux humides : Le CBNBP a répertorié des « métasites » sur la commune de Colombes, avec jusqu’à 24 espèces de flore indicatrices de zones humides sur les berges de Seine.

Mare Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) : Quatre mares permanentes sont issues de l’inventaire des mares d’Île-de-France de la SNPN et présentes sur la ville de Colombes, en bord de Seine. Deux mares naturelles ainsi que deux bassins se trouvent au Centre Nature de Colombes (*comm.pers* : Fabien BEAUFILS – Colombes). La SNPN a récemment intégré ces mares à leur inventaire. (Source : snpn.mares-idf.fr)

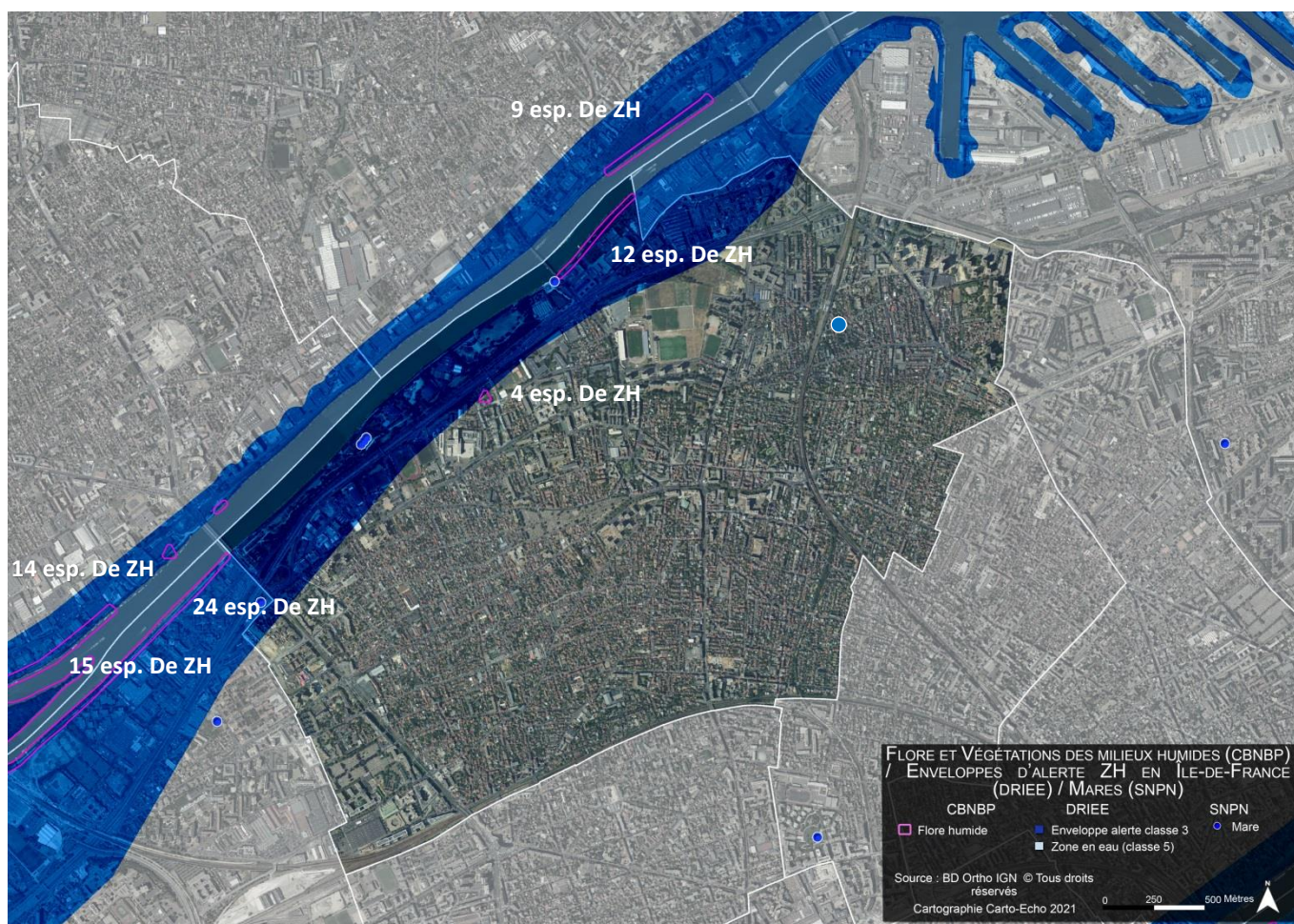


Figure 6: Flore et végétations des milieux humides (Carto-Echo 2021 d'après CBNBP, SNPN, DRIEAT)

LES ESPACES LABELLISES ECOJARDIN

Soucieuse de la biodiversité, la ville a mis en place des pratiques de gestion validées par le label EcoJardin sur 4 sites.

La Prairie du Moulin Joly

Dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, Colombes a souhaité mettre en place une action exemplaire en termes de récupération des eaux pluviales.

Géré et animé par le service Écologie urbaine depuis 2016, le refuge naturel de la Prairie du Moulin Joly, s'étend sur 1 ha et comprend un plan d'eau d'environ 0.2 ha.

L'entretien du site repose sur des choix de gestion écologique et des actions d'éducation à l'environnement. Plusieurs milieux favorables à la biodiversité et à la préservation des sols ont été créés: des écotones, des prairies à fauchage tardif, des prairies à fenaison, un périmètre d'éco-pâturage, des zones de bosquets... L'ensemble du processus d'entretien implique d'une part des interventions limitées au strict nécessaire et, d'autre part, une valorisation systématique des déchets verts in situ. Les fauches sont ainsi soit utilisées en meules écologiques, éventuellement en fourrage pour les animaux ou incorporées au compost. Aucun arrosage n'est par ailleurs prévu, l'acclimatation des espèces étant recherchée. Les amendements et fertilisants sont exclus du mode de gestion. Les différentes prairies font l'objet d'inventaires comparatifs selon le protocole florilège.

Une partie de ce site est réservée à l'éco-pâturage. Une douzaine de bêtes, chèvres des fossés et Moutons d'Ouessant entretiennent une zone de mars à octobre. Ces 2 races étant à faible effectif, Colombes contribue ainsi à leur sauvegarde.

Le Centre Nature

Créé en 1936 par un instituteur, le Centre Nature est, depuis sa création, un lieu de sensibilisation à la nature.

Cet écrin offre à tous les Colombiens la possibilité de découvrir les secrets et les plaisirs de la nature dans une atmosphère unique au cœur de la ville.

Les produits phytosanitaires et engrais chimiques sont évidemment bannis et les déchets verts y sont considérés comme des matières premières. Le renouvellement des végétaux se fait avec des espèces locales, issues de souches sauvages.

La gestion écologique qui est pratiquée au Centre nature et la mosaïque de milieux qu'on y trouve permet de préserver la biodiversité.

Le parc Caillebotte

Créé en 1979, le parc Caillebotte se situe au cœur du quartier des Fossés Jean. Ce parc de 2 ha 40 est très fréquenté, notamment pour sa vocation de loisirs et de détente. Ces dernières années, la Direction de l'Espace public a relevé le défi d'ajouter aux multiples vocations du parc Caillebotte, la sensibilisation à l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Ce site fait l'objet d'échanges régulier entre les services Espace vert et Écologie urbaine afin d'y appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement, d'y mener des inventaires et d'animer des séances d'éducation à l'environnement.

La Coulée Verte

La Coulée verte est un des lieux les plus emblématiques de Colombes en termes de préservation de la biodiversité. Les éco-animateurs et techniciens du service Écologie urbaine y réalisent de nombreux inventaires naturalistes.

DONNEES NATURALISTES

DONNEES CETTIA IDF

La base francilienne CETTIA mentionne 2064 données de flore et de faune correspondant à 534 espèces : 189 plantes, 3 champignons, 204 insectes, 10 arachnides, 9 vers de terre, 8 amphibiens, 2 reptiles, 6 poissons, 17 mollusques, 66 oiseaux, 12 mammifères terrestres et 7 chiroptères. Les observations ont été faites de 2002 à 2021 et sont réparties de manière hétérogène sur le territoire. En effet, les berges de Seine avec le parc départemental Pierre Lagravère concentrent la majorité des observations.

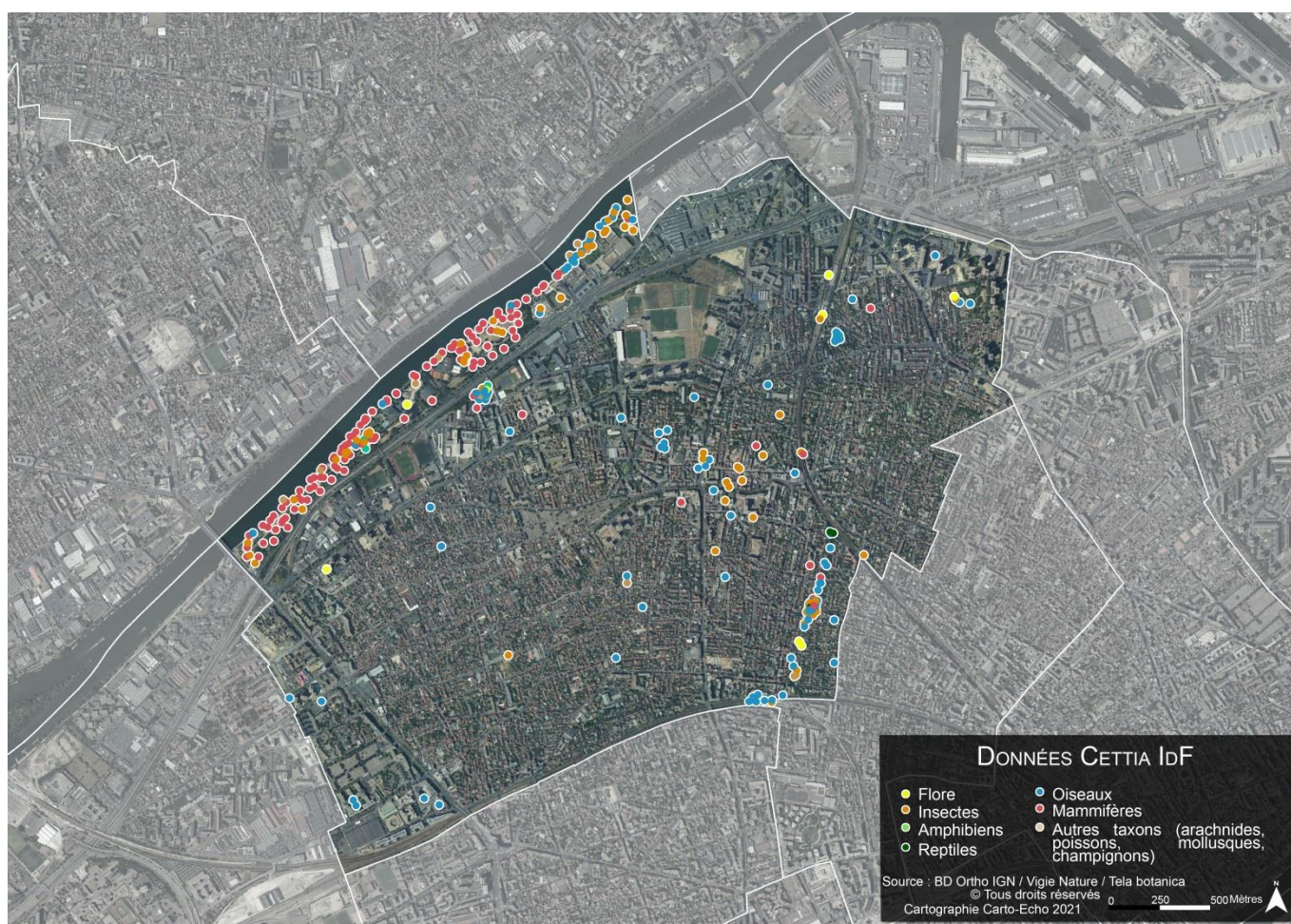


Figure 7: Localisation des données issues de la base de données Cettia IdF (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF extraction 2021)

DONNEES FLORA

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a fourni une extraction de la base FLORA (extraction 2021). Le jeu de 2091 données recense 589 espèces identifiées lors de 84 relevés. Ces données floristiques couvrent une période de plus de 200 ans, de 1799 à 2020, et sont réparties de manière assez hétérogène sur la commune. Toutes les espèces sont géoréférencées, à minima dans un polygone. Les localisations concernent les polygones au sein desquels des séries d'espèces ont été inventoriées.

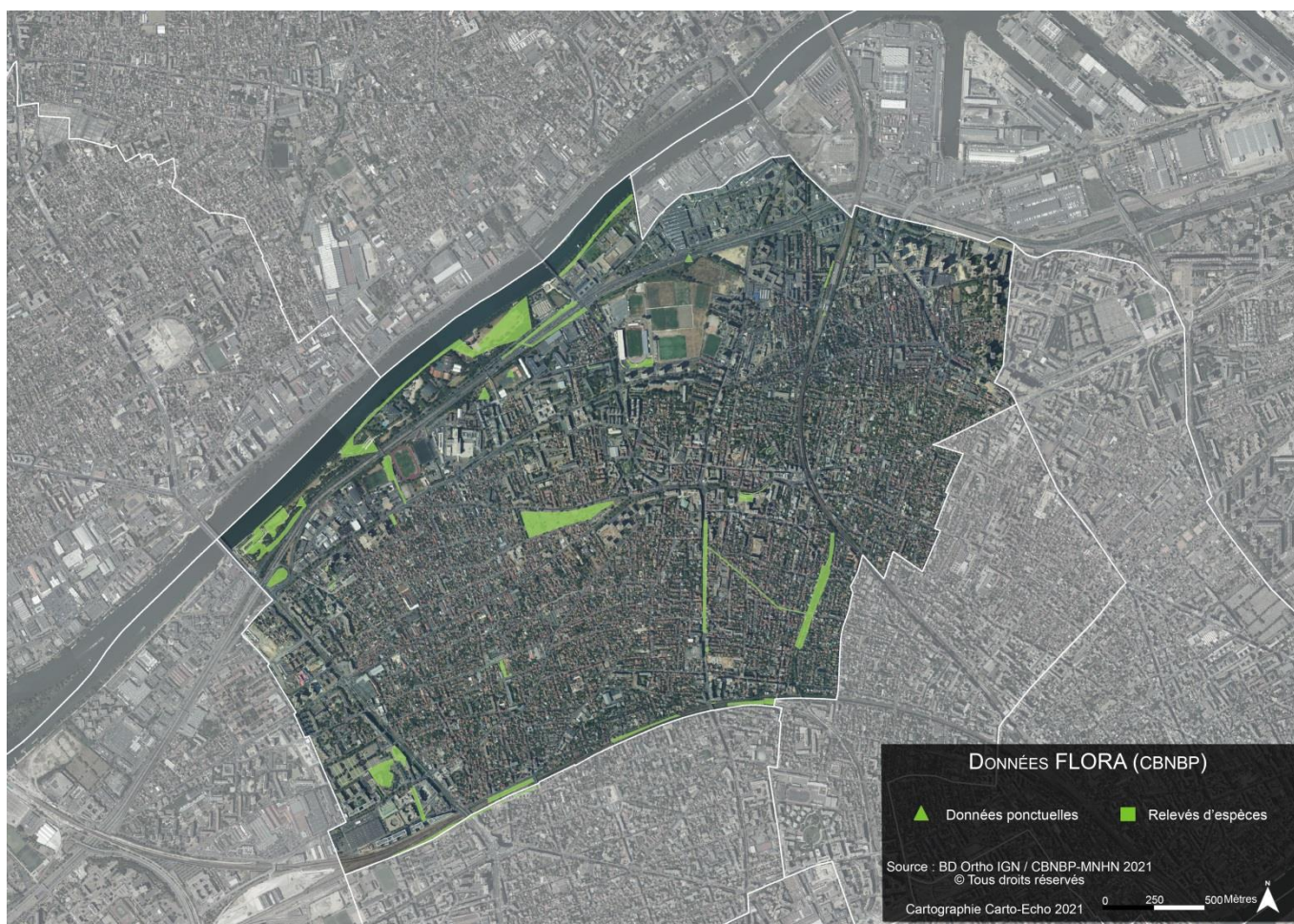


Figure 8: Localisation des données issues de la base de données Flora (Carto-Echo 2021 d'après Flora extraction 2021)

DONNEES DE L'INPN

La base du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) de l'Institut National du Patrimoine Naturel intègre une grande partie des données Flora et Cettia. Les 6660 données de l'INPN (extraction 2021) concernent près de 1000 espèces de flore et de faune. Certaines données ne vont pas jusqu'à l'espèce. Les données couvrent un pas de temps allant de 1799 à 2020 et sont réparties de manière homogène sur la commune.

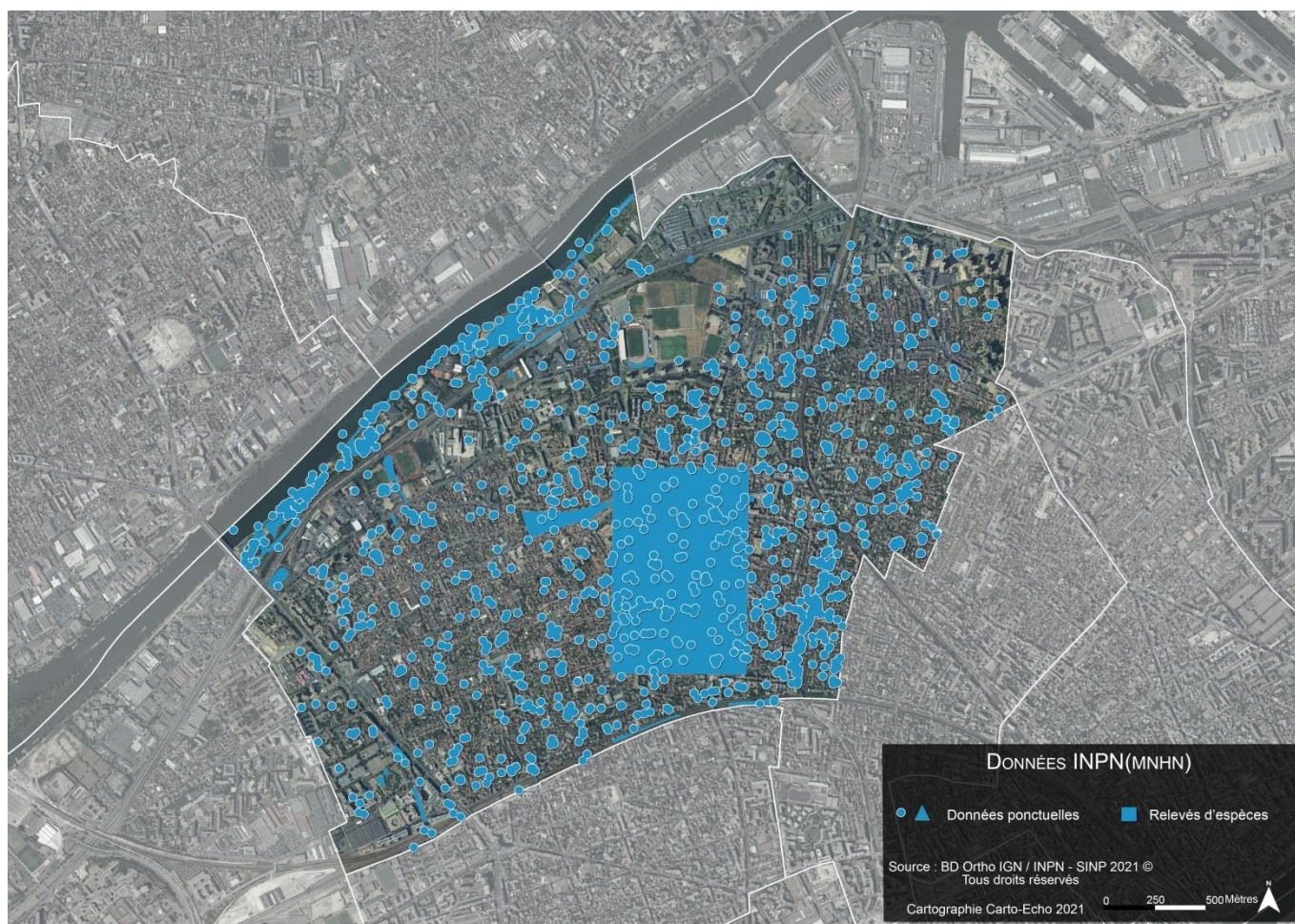


Figure 9: Localisation des données issues de la base de données INPN (Carto-Echo 2021 d'après INPN extraction 2021)

AUTRES BASES DE DONNEES

Dans le cadre de cette synthèse, d'autres bases de données ont été exploitées :

- Enquête nationale Écureuil roux du MNHN. Aucun Écureuil roux n'est cité dans cette base de données. Le plus proche a été observé sur la commune de Puteaux en 2017,
- Programme Florilèges, PROPAGE, STELI, SpiPoll, Opération Escargots, Opération Papillon des Jardins, Oiseaux des jardins, Vigiechiro de Vigie nature, et Sauvages de ma rue de Tela Botanica,
- Les données de l'Observatoire Participatif des Vers de Terre (OPVT). Les données de 2016 ont été versées dans Cettia IdF.

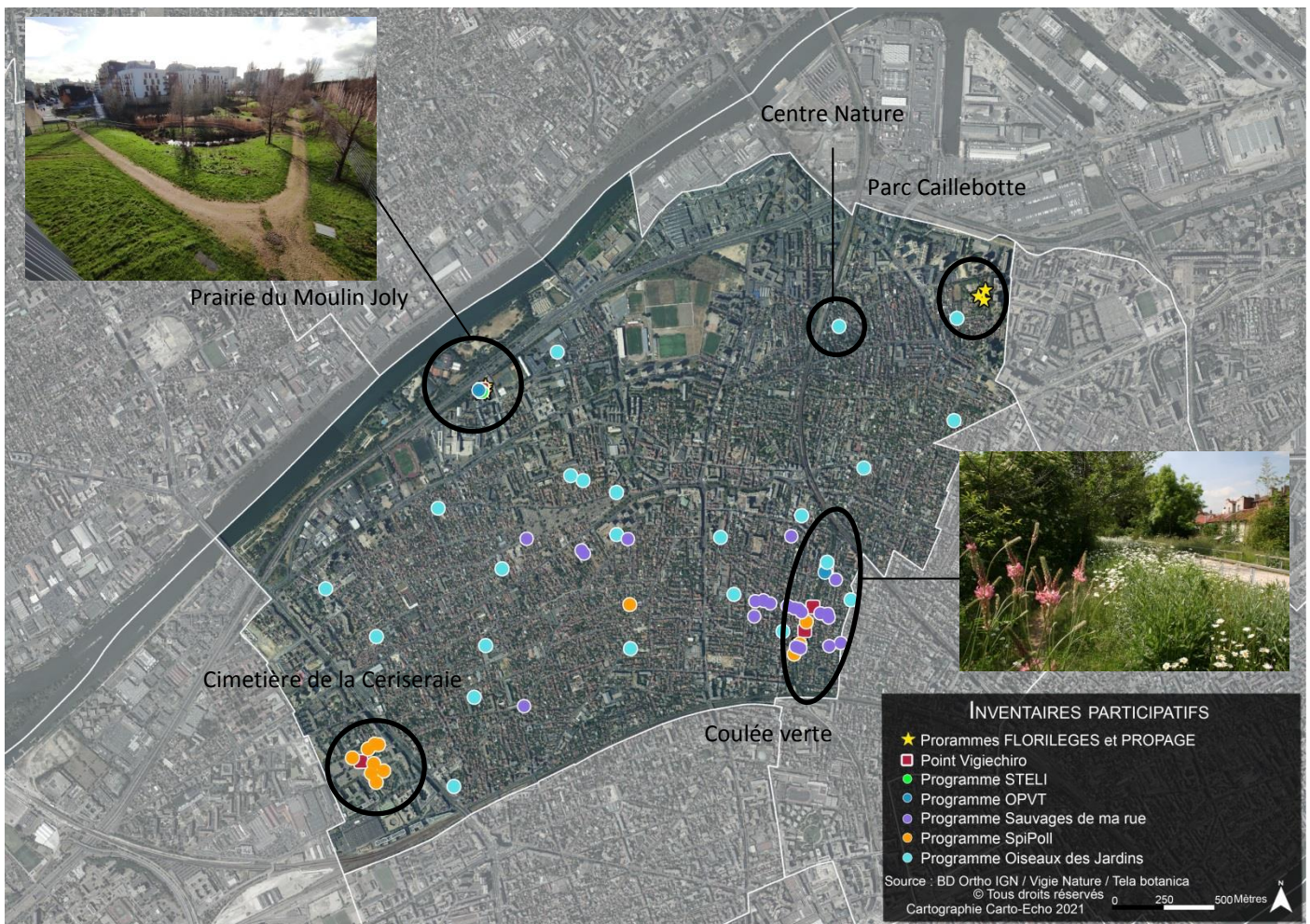


Figure 10: Localisation des données issues des autres bases de données (Carto-Echo 2021 d'après Vigie-nature, MNHN, OPVT, Tela botanica)

Photo : Laurent Thibedore – Ville de Colombes

BIODIVERSITE COMMUNALE

(Sur la base des données bibliographiques)

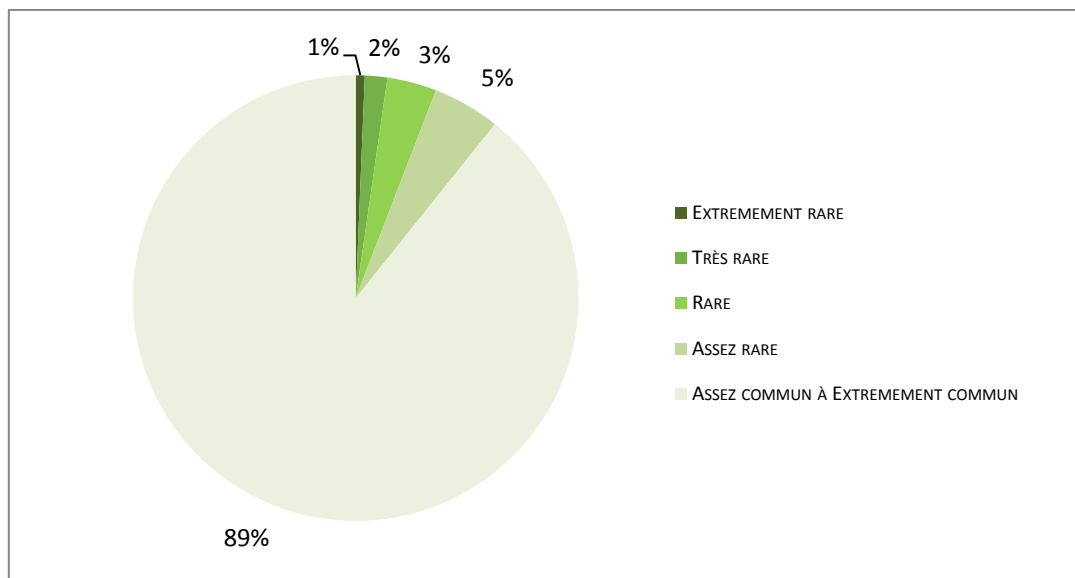
FLORE ET HABITATS

FLORE RECENSEE

Les données initiales intégrées proviennent du programme Florilège, Propage, Sauvages de ma rue, ainsi que des bases de données INPN, Flora et Cettia IdF.

Sur la commune de Colombes 408 espèces sont issues des différentes sources mais seulement 382 espèces sont citées depuis 2000. (Annexe 1)

Parmi ces 382 espèces contemporaines, 307 sont indigènes, soit un taux d'indigénat de 80%, ce qui est attendu pour une commune en secteur urbanisé. Le cortège d'espèces indigènes Assez Communes à Extrêmement Communes s'élève à 89% de l'ensemble, ce qui révèle une spécificité assez faible des milieux dans la commune.



En considérant les espèces remarquables avec un statut de rareté commençant à Assez Rare (AR), nous pouvons relever 34 espèces remarquables. Parmi celles-ci nous retrouvons les espèces patrimoniales ayant un statut de protection régionale, les espèces inscrites sur les listes rouges d'espèces de flore menacée à l'échelle régionale et/ou nationale, ainsi que les espèces déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France.

Néanmoins, certaines espèces apparaissent comme des espèces cultivées voire des erreurs de saisie car il est très peu probable qu'elles soient présentes sous leur forme spontanée sur la commune de Colombes. Elles ne seront donc pas prises en compte dans l'évaluation des enjeux pour la commune (grisée dans le tableau). Il s'agit de :

L'Ancolie vulgaire (*Aquilegia vulgaris*), **l'Hippuris commun** (*Hippuris vulgaris*), le **Polystic à frondes soyeuses** (*Polystichum setiferum*), la **Phalangère rameuse** (*Anthericum ramosum*) et la **Digitale jaune** (*Digitalis lutea*), deux espèces typiques des pelouses calcaires, et la **Vigne cultivée** (*Vitis vinifera*), pour cette dernière la sous-espèce sauvage n'a pas été mentionnée à Colombes (Jauzein & Nawrot 2011, Flore d'Île-de-France). De fait, ces six espèces ne sont pas concernées par l'évaluation des enjeux pour la commune.

Liste des espèces remarquables sur la commune de Colombes :

Nom_taxon	Nom_vernaculaire	Stat1_Ré gion (1)	RR (1)	PN (2a)	PR (2b)	LR IdF (3)	Dét_ZNIE FF (4)	Cot_EEE_R égion (1)	Ar_ZH (1)
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	Indigène	AR			LC			
<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	<i>Phalangère rameuse</i>	Indigène	RR			NT	Déterminant ZNIEFF		
Anthriscus caucalis M.Bieb., 1808	Cerfeuil vulgaire à fruits glabres	Indigène	AR			LC			
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	<i>Ancolie vulgaire, Clochette</i>	Indigène	R			LC			
Aristolochia clematitis L., 1753	Aristolochie clématite, Poison de terre	Indigène	R			LC			Ar. ZH
Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire, Chou noir	Indigène	R			LC			
Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiente	Indigène	AR		PR	LC			
Carduus tenuiflorus Curt., 1793	Chardon à petites fleurs	Indigène	R			LC			
Chenopodium murale (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode des murs	Indigène	RR			NT			
Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772	Cirse laineux, Cirse aranéeux	Indigène	AR			LC			
Cynoglossum officinale L., 1753	Cynoglosse officinale	Indigène	R			NT			
<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	<i>Digitale jaune</i>	Indigène	RRR			EN	Déterminant ZNIEFF		
Diplotaxis tenuifolia (L.) DC., 1821	Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune	Indigène	AR			LC			
Galium parisiense L., 1753	Gaillet de Paris	Indigène	R			VU	Déterminant ZNIEFF		
Hippuris vulgaris L., 1753	Hippuris commun	Indigène	RRR			EN	Déterminant ZNIEFF		
Lathyrus sylvestris L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse	Indigène	R			LC			
Leonurus cardiaca L., 1753	Agripaume cardiaque	Indigène	RR			EN			
Lepidium ruderales L., 1753	Passerage des décombres	Indigène	RR			LC			
Parietaria officinalis L., 1753	Pariétaire officinale	Indigène	RR			LC			
Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woy., 1913	Polystic à frondes soyeuses	Indigène	AR			LC	Déterminant ZNIEFF		
Potamogeton nodosus Poir., 1816	Potamot noueux	Indigène	R			LC			
Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts	Indigène	AR			LC			Ar. ZH
Rosa rubiginosa L., 1771	Rosier rubiginoux	Indigène	R?			DD			
Sagittaria sagittifolia L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur	Indigène	AR			LC			Ar. ZH
Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	Indigène	AR			LC			
Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Sétaire naine	Indigène	AR			LC			
Thalictrum flavum L., 1753	Pigamon jaune	Indigène	AR			LC			Ar. ZH
Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788	Torilis noueuse	Indigène	AR			LC			
Tragopogon dubius Scop., 1772	Grand salsifis, Salsifis douteux	Indigène	R			LC			
Ulex europaeus L., 1753	Ajonc d'Europe	Indigène	AR			LC			
Verbascum densiflorum Bertol., 1810	Molène faux-bouillon-blanc	Indigène	AR			LC			
Verbascum pulverulentum Vill., 1779	Molène pulvérulente	Indigène	R			LC			
Vitis vinifera L., 1753	Vigne cultivée	Indigène	?			CR			
Vulpia unilateralis (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Indigène	AR			LC			



Espèces douteuses (cultivées/ erreurs de saisie)

LEGENDES :

(1) : Perriat F., Vallet J. et Filoche S. - 2020. Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France, version 3-novembre 2020:

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(2a) : Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (2b) : Arrêté du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Ile-de-France complétant la liste nationale

(3) : Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France (Filoche, S. 2014 – Mise à jour de la Liste rouge de la Flore vasculaire de l'Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 12 p.) :

- CR : En danger critique d'extinction
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- RE : Espèce éteinte en métropole
- DD : Insuffisamment documenté

(4) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (2018) - Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF

ESPECES PATRIMONIALES ET REMARQUABLES

16 espèces représentent un enjeu pour la commune (Fort, Assez Fort et Modéré), et 12 sont à enjeu Faible.

- Enjeu **FORT** : **Cardamine impatiente** (*Cardamine impatiens*), **Gaillet de Paris** (*Galium parisiense*), vus en 2013, **Agripaume cardiaque** (*Leonurus cardiaca*) vu en 2019
- Enjeu **ASSEZ FORT** : **Cynoglosse officinale** (*Cynoglossum officinale*) vu en 2019, **Chénopode murale** (*Chenopodium murale*) et **Gesse des bois** (*Lathyrus sylvestris*) vus en 2004, **Pariétaire officinale** (*Parietaria officinalis*) vu en 2020,
- Enjeu **MODERE** : **Cirse laineux** (*Cirsium eriophorum*), **Vulpie unilatérale** (*Vulpia unilateralis*), **Pigamon jaune** (*Thalictrum flavum*), **Molène pulvérulente** (*Verbascum pulverulentum*) et **Molène faux-bouillon blanc** (*Verbascum densiflorum*) vus en 2013, **Rorippe des forêts** (*Rorippa sylvestris*) vu en 2004, **Ajonc d'Europe** (*Ulex europaeus*) et **Chardon à petites fleurs** (*Carduus tenuiflorus*) vus en 2019, **Moutarde noire** (*Brassica nigra*), vu en 2009.

Nom_taxon	Nom_vernaculaire	Stat1_Région (1)	RR (1)	PN (2a)	PR (2b)	LR IdF (3)	Dét_ZNI EFF (4)	Ar_Z H (1)	Enjeu
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	Indigène	AR			LC			FAIBLE
Anthriscus caucalis M.Bieb., 1808	Cerfeuil vulgaire à fruits glabres	Indigène	AR			LC			FAIBLE
Aristolochia clematitis L., 1753	Aristolochie clématite	Indigène	R			LC		Ar. ZH	FAIBLE
Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire	Indigène	R			LC			MODÉRÉ
Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiente	Indigène	AR		PR	LC			FORT
Carduus tenuiflorus Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs	Indigène	R			LC			MODÉRÉ
Chenopodium murale (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode des murs	Indigène	RR			NT			ASSEZ FORT
Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772	Cirse laineux	Indigène	AR			LC			MODÉRÉ
Cynoglossum officinale L., 1753	Cynoglosse officinale	Indigène	R			NT			ASSEZ FORT
Diploptaxis tenuifolia (L.) DC., 1821	Diploptaxe vulgaire	Indigène	AR			LC			FAIBLE
Galium parisiense L., 1753	Gaillet de Paris	Indigène	R			VU	X		FORT
Lathyrus sylvestris L., 1753	Gesse des bois	Indigène	R			LC			ASSEZ FORT
Leonurus cardiaca L., 1753	Agripaume cardiaque	Indigène	RR			EN			FORT
Lepidium ruderales L., 1753	Passerage des décombres	Indigène	RR			LC			FAIBLE
Parietaria officinalis L., 1753	Pariétaire officinale	Indigène	RR			LC			ASSEZ FORT
Potamogeton nodosus Poir., 1816	Potamogeton noueux	Indigène	R			LC			FAIBLE
Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts	Indigène	AR			LC		Ar. ZH	MODÉRÉ
Rosa rubiginosa L., 1771	Rosier rubigineux	Indigène	R?			DD			FAIBLE
Sagittaria sagittifolia L., 1753	Flèche d'eau	Indigène	AR			LC		Ar. ZH	FAIBLE
Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	Indigène	AR			LC			FAIBLE
Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque	Indigène	AR			LC			FAIBLE

Nom_taxon	Nom_vernaculaire	Stat1_Ré gion (1)	RR (1)	PN (2a)	PR (2b)	LR IdF (3)	Dét_ZNI EFF (4)	Ar_Z H (1)	Enjeu
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune	Indigène	AR			LC		Ar. ZH	MODÉRÉ
<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis noueuse	Indigène	AR			LC			FAIBLE
<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Grand salsifis	Indigène	R			LC			FAIBLE
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe	Indigène	AR			LC			MODÉRÉ
<i>Verbascum densiflorum</i> Bertol., 1810	Molène faux-bouillon-blanc	Indigène	AR			LC			MODÉRÉ
<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Molène pulvérulente	Indigène	R			LC			MODÉRÉ
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Indigène	AR			LC			MODÉRÉ

La flore recensée à Colombes peut être classée en trois catégories :

- Les espèces de flore liées à la Seine** : nous retrouvons les herbiers, qui sont de nouveau répandus dans le chenal, avec notamment la Flèche d'eau (*Sagittaria sagittifolia*), les annuelles des grèves alluviales qui se retrouvent en berge de Seine avec la Moutarde noire (*Brassica nigra*) et la Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*) (photo ci-contre – source : Wikicommon), les cariçaies qui sont des espèces assez fréquentes mais qui restent menacées avec la Rorippe des forêts (*Rorippa sylvestris*), et le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) les espèces caractéristiques des hauts de berge dits frais qui sont encore présentes mais menacées avec l'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*) qui est une archéophyte ou encore la Pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*). Un doute demeure sur cette dernière car elle est souvent confondue ou introgressée par la Pariétaire de Judée. Enfin dans les espèces liées à la Seine nous retrouvons celles caractéristiques des hauts de berge dits secs (berge anthropique minéralisée) avec l'Aristolochie clématite (*Aristolochia clematidis*) qui est assez fréquente sur les berges de Seine et la Molène pulvérulente (*Verbascum pulverulentum*) ;



- Les espèces de flore liées aux friches** : nous retrouvons dans ce cortège les espèces caractéristiques des friches thermophiles (vivaces et biannuelles) avec le Chardon à petites fleurs (*Carduus tenuiflorus*), le Cirse laineux (*Cirsium eriophorum*), le Cynoglosse officinale (*Cynoglossum officinale*) et le Grand salsifis (*Tragopogon dubius*) qui est un archéophyte plutôt commun notamment en contexte urbain. De plus cette dernière espèce est souvent confondue avec le Salsifis des prés. Enfin dans les espèces liées aux friches nous retrouvons des annuelles urbanophiles avec le Brome à deux étamines (*Anisantha diandra*), le Cerfeuil vulgaire à fruits glabre (*Anthriscus caucalis*) qui est devenu courant, le Chénopode rudérale (*Chenopodium murale*) qui est une annuelle rudérale, le Gaillet de Paris (*Galium parisiense*) (photo ci-contre – source pharmanatur.com) qui est une annuelle typique des friches ferroviaires, le Passerage des décombres (*Lepidium rudérale*) qui est courant en contexte urbain et souvent confondu avec d'autres espèces du genre Lepidium qui sont exogènes, le Sénéçon visqueux (*Senecio viscosus*) assez commun en contexte urbain également, le Sétaire glauque (*Setaria pumila*) qui est en expansion et le Torilis noueux (*Torilis nodosa*) qui est aussi commun en contexte urbain ;



- Les espèces relictuelles de milieux anciens (ourlet, pelouse, etc.)** : la Gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*) (photo ci-contre – source : wikicommon) qui fréquente les ourlets basophiles et peut se maintenir dans des bermes rudéralisée, l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) qui est une espèce remarquable si celle-ci n'est pas cultivée et enfin le Rosier rubiginoux (*Rosa rubiginosa*) dont le statut est incertain. La répartition de cette espèce est très certainement sous-estimée, elle est probablement assez courante.



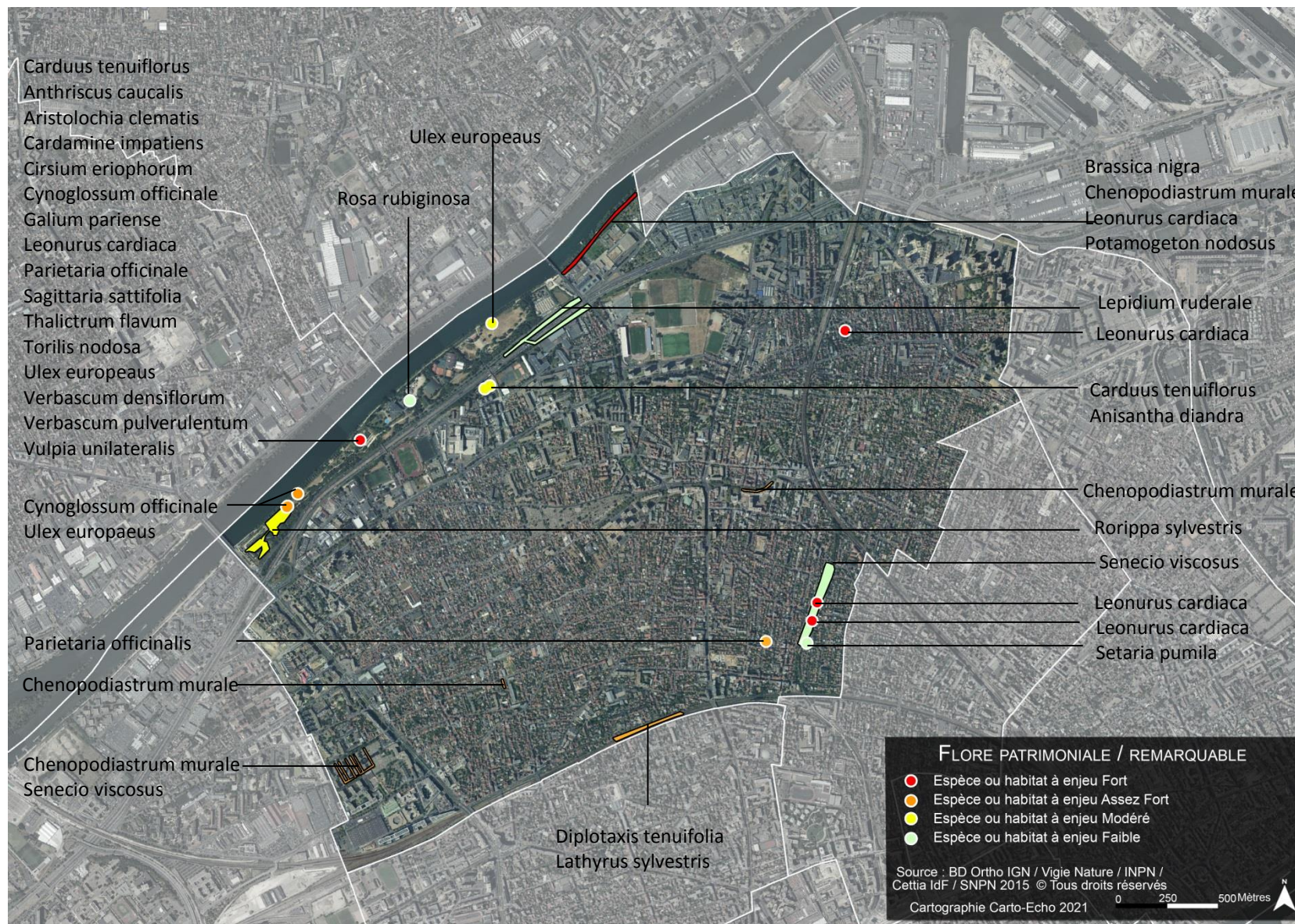


Figure 11: Localisation de la flore remarquable / patrimoniale (Carto-Echo 2021)

ESPECES INVASIVES

21 espèces sont considérées comme invasives sur le site. Les seules espèces pouvant présenter une problématique sur lesquelles on puisse agir concernent les trois espèces ligneuses : *Ailanthus altissima*, *Buddleja davidii* et *Robinia pseudoacacia*. Ces espèces doivent tout simplement être éradiquées lors des aménagements et au fur et à mesure lors de la gestion des sites sachant qu'étant très répandues dans le milieu urbain et en particulier le long des corridors ferrés, il ne saurait être question d'espérer leur disparition.

Les autres espèces herbacées sont également largement répandues. Elles peuvent tout simplement être fauchées avant épiaison, action à mener sur le long terme.

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont considérées comme des espèces naturalisées pouvant poser problème en impactant les milieux. Le degré de préoccupation a été hiérarchisé suivant les critères du CBNBP en catégories :

- Liste d'espèces invasives avérées émergentes : espèce dont l'invasion biologique commence
- Liste d'espèces invasives avérées implantées : espèce invasive répandue sur le territoire
- Liste d'espèces invasives potentielles implantées : se compose principalement d'espèces à caractère envahissant mais n'impactant pour l'heure que des milieux rudéralisés mais dont le comportement pourrait changer à l'avenir (colonisation de milieux naturels).
- Liste d'espèces invasives potentielles émergente ou absente du territoire. Cette liste est qualifiée de « Liste d'alerte ». Elle regroupe les espèces émergentes ou absentes du territoire ayant été identifiées comme présentant un risque d'invasion fort

Nom_taxon	Nom_vernaculaire	Stat1_Région (1)	Stat2_Région (1)	Rar_Région (1)	Cot_EEE_Région (2)
Acer negundo L., 1753	Érable negundo	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	AC	Avérées implantées
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante	Eurynaturalisé		AC	Avérées implantées
Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot	Eurynaturalisé		R	Potentielles implantées
Berberis aquifolium Pursh, 1814	Faux Houx	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	AC	Potentielles implantées
Bidens frondosa L., 1753	Bident à fruits noirs	Eurynaturalisé		AR	Potentielles implantées
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	C	Potentielles implantées
Epilobium ciliatum Raf., 1808	Épilobe cilié	Eurynaturalisé		AR	Potentielles implantées
Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	Eurynaturalisé		C	Potentielles implantées
Erigeron canadensis L., 1753	Conyze du Canada	Eurynaturalisé		CCC	Potentielles implantées
Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	Eurynaturalisé		C	Potentielles implantées
Galega officinalis L., 1753	Sainfoin d'Espagne	Eurynaturalisé		AC	Avérées implantées
Lycium barbarum L., 1753	Lyciet commun	Sténonaturalisé	Subspontané	RR	Potentielles implantées
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Eurynaturalisé		AC	Avérées implantées
Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise	Eurynaturalisé	Planté/Cultivé	AC	Potentielles implantées
Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	Eurynaturalisé		CC	Avérées implantées
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	Eurynaturalisé		CCC	Avérées implantées
Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	Eurynaturalisé		AC	Potentielles implantées
Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada	Eurynaturalisé		C	Avérées implantées
Solidago gigantea Aiton, 1789	Solidage géant	Eurynaturalisé		AC	Avérées implantées
Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile	Sténonaturalisé		RR	Liste d'alerte
Syringa vulgaris L., 1753	Lilas	Eurynaturalisé	Subspontané	R	Avérées implantées

LEGENDES :

(1) : Perriat F., Vallet J. et Filoche S. - 2020. Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France, version 3-novembre 2020:

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(2) : Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France – V2.0, mai 2018, CBNBP

INSECTES

Les insectes sont assez bien documentés sur la ville de Colombes avec 242 espèces tous ordres confondus actuellement connus de la commune.

LEPIDOPTERES

71 lépidoptères sont cités sur la commune de Colombes. Les données sont issues de la base de données Cettia IdF, de celle de l'INPN, du programme Propage de Vigie nature et de l'Opération Papillon des Jardins de Vigie nature.

Quatre espèces sont issues de la base de données INPN et n'ont pas été revues récemment (*en italique dans le tableau*). Elles ne seront donc pas prises en compte dans les enjeux. De même, les données issues du programme participatif Papillons des jardins de Vigie nature (OPJ) comportent des espèces susceptibles d'être des erreurs de saisie. Après confirmation auprès des services de la ville, ces espèces ne seront également pas prises en compte dans les enjeux de la commune. (*Grisée dans le tableau*). En effet, les espèces grisées sont des espèces qui n'ont pas été vues sur la commune avant cette mention et pour lesquelles les populations connues sont très éloignées de la commune.

Certaines espèces, quant à elles, sont potentiellement présentes même si elles n'ont pas été observées sur la commune avant la mention dans ce programme. En effet, les populations connues de ces espèces ne sont pas très éloignées de la commune et leur expansion est possible. (*Souligné dans le tableau*).

L'évaluation porte donc sur 61 espèces de lépidoptères.

- Deux espèces patrimoniales protégées en Île-de-France dont une espèce potentiellement présente,
- Aucune ne présente un statut de conservation défavorable (toutes sont considérées comme préoccupation mineure en Liste Rouge francilienne),
- Deux sont déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France,
- Sept ont un statut de rareté Peu commun (PC) à Assez Rare (RR), dont une est potentiellement présente. Le Brun des pelargonium (*Cacyreus marshallii*), considéré comme très rare (RR), est un lycène exotique originaire d'Afrique du sud, introduit et en voie d'expansion en France, qui ne représente pas d'enjeu de conservation.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IDF (1)	RR (2)	PN (3) PR IdF (4)	DHFF (5)	ZNIEFF IdF (6)	C	I	P	OPJ	Dernière mention	Enjeu
<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx à tête de mort			-	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Aedia funesta</i>				-	-	-		X			1975	NON EVALUE
<i>Aglais urticae</i>	La Petite-Tortue	LC	CC	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Agrius convolvuli</i>	Sphinx du liseron			-	-	-				X	2017	FAIBLE
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	C	-	-	-				X	2017	FAIBLE
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	PC	-	-	Z	X			X	2019	MODÉRÉ
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC	AC	-	-	-				X	2017	FAIBLE
<i>Apodia bifractella</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	RE	RR	PR	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Araschnia levana</i>	La Carte géographique	LC	AC	-	-	-				X	2017	FAIBLE
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	C	-	-	-				X	2017	FAIBLE
<i>Borkhausenia minutella</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IDF (1)	RR (2)	PN (3) PR IdF (4)	DHFF (5)	ZNIEFF IdF (6)	C	I	P	OPJ	Dernière mention	Enjeu
<i>Brintesia circe</i>	Silène	LC		-	-					X	2017	NON EVALUE
<i>Cacyreus marshalli</i>	Brun des Pélagonium	LC	RR	-	-	-	X	X		X	2020	NON EVALUE
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la ronce	LC	PC	-	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	PC	-	-	-	X	X			2019	MODÉRÉ
<i>Catocala nupta</i>				-	-	-		X			1968	NON EVALUE
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	LC	C	-	-	-	X	X			2019	FAIBLE
<i>Charaxes jasius</i>	Nymphale de l'Arbousier			-	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Chiasmia clathrata</i>	Géomètre à barreaux			-	-	-	X	X			2017	FAIBLE
<i>Clepsis consimilana</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	NT	PC	-	-	Z				X	2017	NON EVALUE
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	C	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	NT	PC	-	-	Z				X	2017	NON EVALUE
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	AC	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Colias hyale</i>	Soufré			-	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Crassa tinctella</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Endotricha flammealis</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Euclidia glyphica</i>				-	-	-	X	X			2018	FAIBLE
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée			-	An. II	-	X	X		X	2017	FAIBLE
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	C	-	-	-	X	X		X	2017	FAIBLE
<i>Hemaris fuciformis</i>				-	-	-		X			2020	FAIBLE
<i>Idaea rusticata</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Idaea seriata</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Aglais io</i>	Paon du jour	LC	CC	-	-	-	X	X	X	X	2020	FAIBLE
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	NT	AC	PR	-	Z	X			X	2019	MODÉRÉ
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	AC	-	-	-	X			X	2020	FAIBLE
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré	LC	AC	-	-	-	X	X		X	2017	FAIBLE
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Sphinx colibri			-	-	-	X	X		X	2020	FAIBLE
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	CC	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	LC	C	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Mesoligia furuncula</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Mimas tiliae</i>				-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	RE		-	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Mormo maura</i>	Maure			-	-	-		X			1980	NON EVALUE
<i>Noctua pronuba</i>	Hibou			-	-	-	X	X			2015	FAIBLE
<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio	EN	R	PR	-	-				X	2017	NON EVALUE
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	LC	PC	PR	-	-				X	2017	MODÉRÉ Potentiel
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	AC	-	-	-	X	X			2019	FAIBLE
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	C	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Paradrina clavipalpis</i>				-	-	-		X			1974	NON EVALUE
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	CC	-	-	-	X	X	X	X	2020	FAIBLE
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou	LC	C	-	-	-	X	X			2019	FAIBLE
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	LC	C	-	-	-	X	X			2018	FAIBLE
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	LC	C	-	-	-	X	X			2020	FAIBLE
<i>Aricia agestis</i>	Argus brun	LC	AC	-	-	-	X	X			2019	FAIBLE
<i>Pleuroptya ruralis</i>				-	-	-	X	X			2016	FAIBLE
<i>Polygona c-album</i>	Robert-le-Diable	LC	CC	-	-	-	X	X		X	2020	FAIBLE
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu	LC	C	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	C	-	-	-				X	2017	FAIBLE potentiel
<i>Pyropteron chrysidiforme</i>				-	-	-	X	X			2017	FAIBLE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IDF (1)	RR (2)	PN (3) PR IdF (4)	DHFF (5)	ZNIEFF IdF (6)	C	I	P	OPJ	Dernière mention	Enjeu
<i>Saturnia pavonia</i>	Petit Paon-de-nuit			-	-	-				X	2017	FAIBLE potentiel
<i>Saturnia pyri</i>	Grand Paon-de-nuit			CR	-	-				X	2017	ASSEZ FORT Potentiel
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	LC	PC	-	-	-				X	2017	MODÉRÉ
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	LC	PC	-	-	-	X				2019	FAIBLE
<i>Thaumetopoea pityocampa</i>				-	-	-	X				2020	FAIBLE
<i>Tyria jacobaeae</i>	Goutte de sang			-	-	-				X	2017	FAIBLE
<i>Tyta luctuosa</i>				-	-	-	X				2019	FAIBLE
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	CC	-	-	-	X	X	X	X	2020	FAIBLE
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-Dame	LC	CC	-	-	-	X	X		X	2019	FAIBLE
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la Filipendule	LC	PC	-	-	-	X	X			2017	MODÉRÉ

C = *Cettia* / I = INPN / P = Propage / OPJ = Observatoire Papillon des Jardins

NB : Les données de l'observatoire Papillons des jardins ne sont pas géolocalisées.



Espèces douteuses (cultivées/ erreurs de saisie)

Genre espèce : Espèce potentiellement présente

Genre espèce : Données anciennes

LEGENDE :

(1): Liste rouge Régionale des insectes (Natureparif 2016 – Rhopalocères et Zygènes)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source OPIE :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3): IdF Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale

(4): Fr : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

(5) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages.

(6) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de- France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition



Le **Petit Mars changeant** (*Apatura ilia*) est une espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France. Cette espèce fréquente les milieux frais et humides forestiers comme les peupleraies, les saulaies, etc. Le maintien et le développement des ripisylves sont essentiels au bon maintien de ses populations. L'espèce a été contactée en bord de Seine en 2015 et sur la coulée verte en 2019, il présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

Photo : wikicommons



Le **Flambé** est une espèce thermophile qui affectionne les milieux bien exposés buissonnants. La chenille se nourrit principalement sur les prunelliers. Cette espèce protégée en Ile-de-France est présente sur l'ensemble de la région avec des abondances supérieures sur la moitié sud. Elle est également déterminante ZNIEFF. L'espèce a été vue en 2017 et 2019 dans le parc départemental Pierre Lagravère. Il présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

Photo : Carto-Echo



L'**Hespérie de l'Alcée** (*Carcharodus alceae*) est une espèce plutôt thermophile, inféodée aux prairies et pelouses, généralement à végétation basse. Elle est présente de manière assez homogène au sein de la région mais offre rarement des populations abondantes. L'espèce a été vue de 2013 à 2019 dans les espaces bordant la Seine et les prairies du Moulin Joly. L'Hespérie de l'Alcée présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

Photo : wikicommons



L'**Hespérie du Dactyle** (*Thymelicus lineolus*) n'a pas de statut de protection particulier mais cette espèce est très localisée. L'Hespérie du Dactyle affectionne les milieux herbacés. L'espèce a été vue en 2017. L'observation provient de l'observatoire des papillons de jardins. La donnée n'est pas localisée. L'espèce présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

Photo : wikicommons



La **Zygène des Lotiers** (*Zygaena filipendulae*) est une espèce de papillon déterminante ZNIEFF en Île-de-France. Il affectionne les clairières et les milieux humides. Il est en forte régression avec un morcellement de son aire de répartition. L'espèce a été observée en 2014 en bord de Seine puis en 2017 dans les prairies du Moulin Joly. Il présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

Photo : wikicommons

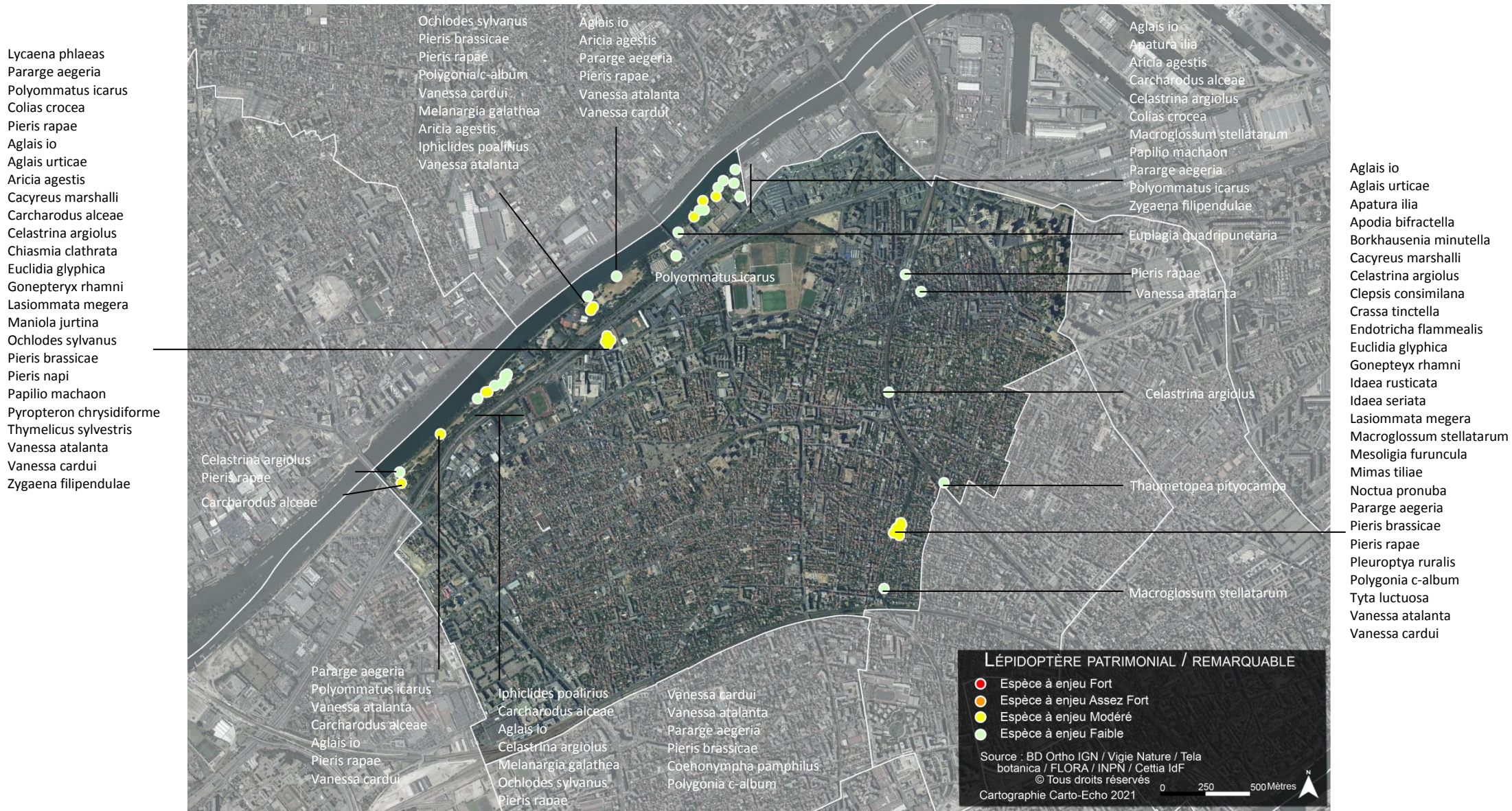


Figure 12: Localisation des lépidoptères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021)

ODONATES

Le groupe des odonates est bien documenté. 22 espèces fréquentent la commune de Colombes, dont 14 sont présentes sur les prairies du Moulin Joly. Seul le Leste fiancé (*Lestes sponsa*) est mentionné avant 2000 (1998) (en italique dans le tableau), il ne sera pas pris en compte dans l'évaluation des enjeux de la commune. Si l'espèce était retrouvée sur la commune lors d'inventaires complémentaires, elle représenterait un enjeu à minima **MODÉRÉ**. Les données sont issues des bases de données INPN et Cettia Idf ainsi que du programme STELI.

- Deux espèces sont patrimoniales car protégées en Île-de-France,
- Aucune ne présente un statut de conservation défavorable (toutes sont considérées comme préoccupation mineure en Liste Rouge francilienne),
- Deux sont déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France, mais
- Quatre ont un statut de rareté Peu commun (PC) à Assez Rare (AR).



L'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) est une demoiselle protégée à l'échelle francilienne et considérée comme peu commune en Île-de-France. Cette espèce affectionne les eaux stagnantes, ensoleillées et colonisées par des hydrophytes affleurant à la surface. Elle peut se trouver à l'occasion sur des bassins artificiels aux bordures envahies d'hélophytes. L'espèce est directement menacée par le comblement ou l'embroussaillage des mares, ainsi que par le faucardage des plans d'eau qui lui ôte la végétation affleurante dont elle a besoin. En 2015, deux individus ont été observés dans la prairie du Moulin Joly. L'espèce représente un enjeu **ASSEZ FORT** pour la commune. (Photo : wikimedia)



L'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) est une demoiselle protégée à l'échelle régionale. Elle est répartie de manière hétérogène en fonction des biotopes disponibles, elle est présente sur l'ensemble de la région mais reste tout de même Assez Rare (AR) à l'échelle francilienne. Espèce pionnière apparaissant rapidement sur les pièces d'eau récentes peu profondes, elle peut alors rapidement former des populations importantes localement. Néanmoins, sans remaniement du milieu la population peut disparaître également rapidement du site nouvellement colonisé. Une femelle a été vue en 2015 dans la prairie du Moulin Joly. En l'absence de données plus récentes, il est possible que l'espèce ne soit plus présente. L'espèce représente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune. - (Photo : wikimedia)



L'Aeschna affine (*Aeshna affinis*) est une espèce de libellule déterminante de ZNIEFF en Île-de-France et considérée comme peu commune à l'échelle régionale. Cette grande espèce est en expansion vers le nord de l'Europe en raison du réchauffement climatique. Elle fréquente les eaux stagnantes, même temporaires. Il conviendra de maintenir son habitat en eau jusqu'à la fin du printemps pour lui assurer des conditions optimales de développement. L'espèce a été observée en 2003 en bord de Seine dans le parc Départemental Pierre Lagravère. Les conditions de déterminance n'étant pas atteintes (preuve d'autochtonie ou effectif de 5 adultes), l'espèce n'est pas considérée déterminante de ZNIEFF et présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune. (Photo : wikimedia)



La **Libellule quadrimaculée** (*Libellula quadrimaculata*) est une espèce Assez Commune (AC) et déterminante de ZNIEFF sous condition à l'échelle régionale. Elle fréquente les eaux stagnantes de toute nature : mare, étang, marais, lacs, fossé, etc., tant que le milieu est riche en plantes aquatiques immergées pour la ponte. Espèce ubiquiste, elle n'est pas menacée mais la disparition des roselières lui est néfaste. En 2015, un individu a été observé dans le parc Départemental Pierre Lagravère. En l'absence de preuve d'autochtonie, l'espèce n'est pas considérée comme déterminante de ZNIEFF et ne présente pas d'enjeu pour la commune. (Photo : wikimedia)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	ZNIEFF IdF 2017 (6)	PN (3) PR IDF (4)	DHFF (5)	RR IDF (2)	LR IDF 2014 (1)	C	I	S	Dernière mention	Enjeu
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine	Z*	-	-	PC	LC		X		2003	MODÉRÉ
<i>Aeshna cyanea</i>	L'Aeschne bleue	0	-	-	AC	LC	X	X		2015	FAIBLE
<i>Aeshna mixta</i>	L'Aeschne mixte	0	-	-	AC	LC	X			2019	FAIBLE
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	0	-	-	C	LC	X	X	X	2019	FAIBLE
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	0	-	-	C	LC	X	X		2018	FAIBLE
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	0	-	-	C	LC		X		2013	FAIBLE
<i>Coenagrion puella</i>	L'Agrion jeune	0	-	-	C	LC	X	X		2016	FAIBLE
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	0	PR	-	PC	LC	X	X		2015	ASSEZ FORT
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	0	-	-	AC	LC	X	X	X	2017	FAIBLE
<i>Enallagma cyathigerum</i>	L'Agrion porte-coupe	0	-	-	C	LC	X	X	X	2017	FAIBLE
<i>Erythromma lindenii</i>	Agrion de Vander Linden	0	-	-	AC	LC	X	X	X	2018	FAIBLE
<i>Erythromma viridulum</i>	La Naïade au corps vert	0	-	-	AC	LC	X	X	X	2018	FAIBLE
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	0	-	-	CC	LC	X	X	X	2019	FAIBLE
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	0	PR	-	AR	LC	X	X		2015	MODÉRÉ
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	Z	-	-	AR	DD		X		1998	NON EVALUÉ
<i>Libellula depressa</i>	La Libellule déprimée	0	-	-	C	LC	X			2005	FAIBLE
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule quadrimaculée	Z*	-	-	AC	LC	X			2015	FAIBLE
<i>Orthetrum cancellatum</i>	L'Orthétrum réticulé	0	-	-	C	LC	X	X	X	2018	FAIBLE
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	0	-	-	C	LC	X	X		2017	FAIBLE
<i>Pyrrosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	0	-	-	AC	LC	X	X		2016	FAIBLE
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympetrum rouge sang	0	-	-	C	LC	X	X	X	2018	FAIBLE
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum à côtés striés	0	-	-	AC	LC	X	X	X	2019	FAIBLE

C = *Cettia* / I = INPN / S = Programme STELI

Genre espèce : Données anciennes

LEGENDE :

(1): Liste rouge Régionale des insectes (ARB 2018 – Odonates)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACÉE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source OPIE :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3): IdF Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale

(4): Fr : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

(5) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages.

(6) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

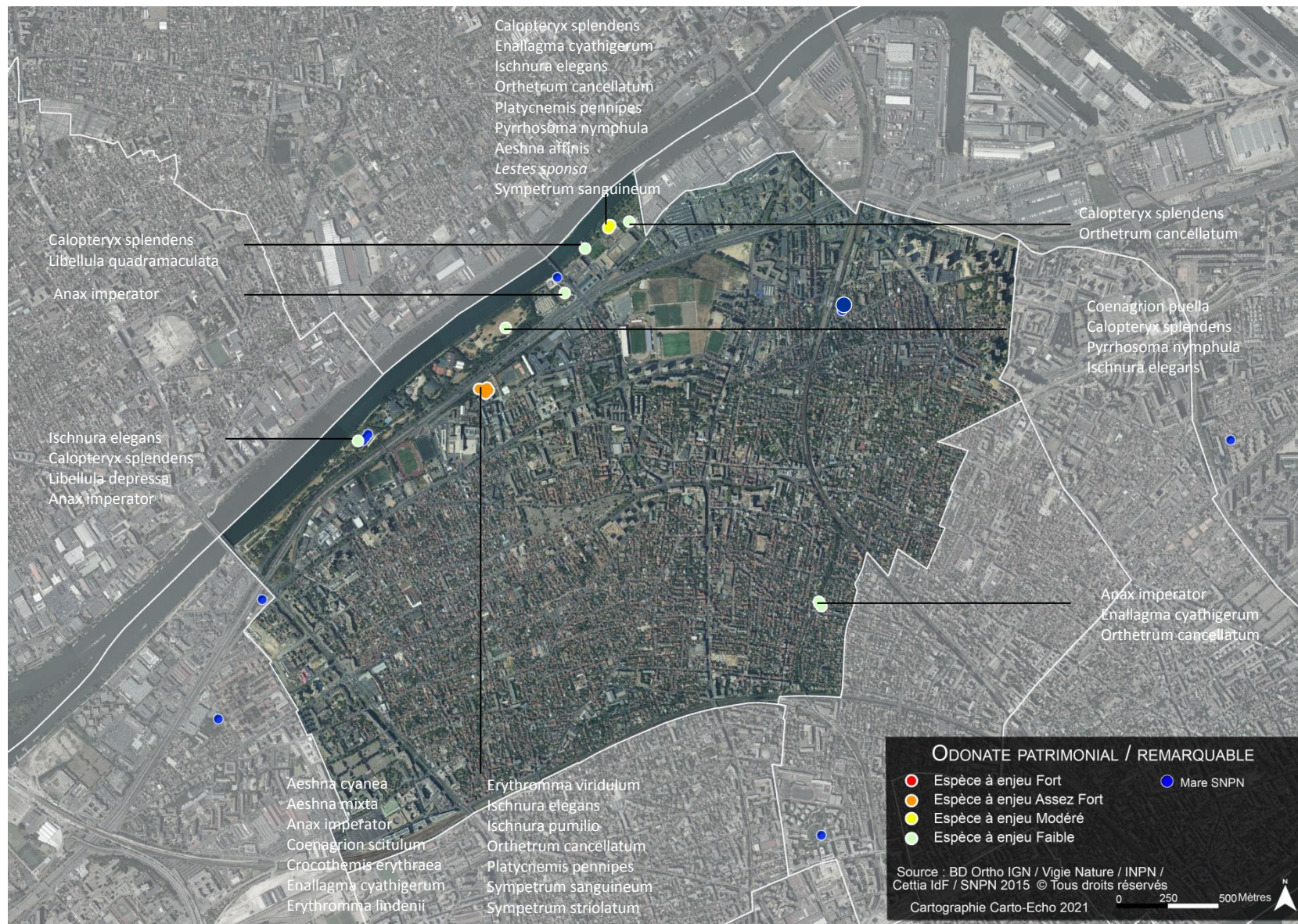


Figure 13: Localisation des odonates remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021)

ORTHOPTERES ET MANTOPTERES

Il y a 20 espèces d'orthoptères et 1 espèce de mantoptère qui sont présentes à Colombes. Toutes les données sont post 2000 et proviennent des bases de données Cettia IdF et INPN.

- Quatre espèces sont patrimoniales car protégées en Île-de-France,
- Aucune ne présente un statut de conservation défavorable (toutes sont considérées comme préoccupation mineure en Liste Rouge francilienne), et aucune n'est déterminante de ZNIEFF en Île-de-France,
- Cinq ont un statut de rareté Peu commun (PC).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IDF 2017 (1)	rareté 2017	PN (3) PR IdF (4)	DHFF (5)	znieff IDF (6)	C	I	Dernière mention	Enjeux
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraude	LC	PC				X		2019	MODÉRÉ
Chorthippus biguttulus	Criquet mélodieux	LC	C				X	X	2019	FAIBLE
Chorthippus brunneus	Criquet duettiste	LC	AC				X	X	2019	FAIBLE
Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine	LC	AC				X	X	2019	FAIBLE
Pseudochorthippus parallelus	Criquet des pâtures	LC	C				X	X	2019	FAIBLE
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré	LC	C				X	X	2019	FAIBLE
Euchorthippus declivus	Criquet des mouillères	LC	AC					X	2013	FAIBLE
Eumodicogryllus bordigalensis		LC	PC				X		2017	FAIBLE
Leptophyes punctatissima	Leptophye ponctuée	LC	AC				X		2019	FAIBLE
Meconema meridionale	Méconème fragile	LC	PC				X		2019	MODÉRÉ
Roeseliana roeselii	Decticelle bariolée	LC	C				X	X	2019	FAIBLE
Nemobius sylvestris	Grillon des bois	LC	C				X	X	2019	FAIBLE
Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie	LC	AC	PR			X		2019	MODÉRÉ
Oedipoda caerulea	L'Oedipode turquoise	LC	AC	PR			X	X	2019	MODÉRÉ
Phaneroptera falcata	Phanéoptère commun	LC	AC					X	2019	FAIBLE
Phaneroptera nana	Phanéoptère méridional	LC	PC				X		2006	FAIBLE
Pholidoptera griseoaptera	Decticelle cendrée	LC	C				X	X	2014	FAIBLE
Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux	LC	AC	PR			X	X	2019	MODÉRÉ
Tetrix subulata	Tetrix riverain	LC	PC				X		2019	MODÉRÉ
Tettigonia viridissima	Grande sauterelle verte	LC	CC				X	X	2019	FAIBLE
Mantis religiosa	Mante religieuse	LC	AC	PR			X	X	2013	MODÉRÉ

C = Cettia / I = INPN

LEGENDE :

(1): Liste rouge Régionale des insectes (OPIE 2018 – Orthoptères)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source OPIE :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3): IdF Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Ile-de-France complétant la liste nationale

(4): Fr : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

(5) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages.

(6) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de-France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

Eumodicogryllus bordigalensis, bien que Peu commun en Île-de-France, est en expansion régionalement. De même **Phaneroptera nana**, espèce méridionale, est en expansion. Elle est régulièrement observée en Île-de-France, y compris dans Paris intra-muros. Ces deux espèces ne peuvent être considérées comme des enjeux MODÉRÉ à l'instar d'**Aiolopus thalassinus** et **Meconema meridionale**, vus au parc Départementale Pierre Lagravère, ou encore **Tetrix subulata**, présent sur la coulée verte.



Le **Grillon d'Italie** (*Oecanthus pellucens*) est un orthoptère protégé en Île-de-France mais en forte expansion. Il affectionne les lisières ensoleillées ainsi que les milieux à hautes herbes telles que les friches. Plusieurs individus ont été vus dans le parc Départemental Pierre Lagravère en 2019 dans des résidus de fauche. Il présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

(Photo : wikimedia)



L'**Oedipode turquoise** (*Oedipoda caerulea*) est **protégé** en Île-de-France. Espèce typique des milieux dits xéro-thermophiles : milieux très secs, souvent à végétation rase ou clairsemée. Plusieurs individus ont été vus dans le parc Départemental Pierre Lagravère en 2019. Il présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

(Photo : wikimedia)



Le **Conocéphale gracieux** (*Ruspolia nitidula*) est un orthoptère déterminant ZNIEFF et protégé en Île-de-France. On le retrouve principalement dans les prairies humides qui sont devenues un habitat menacé dont la raréfaction influe sur les effectifs de l'espèce. Plusieurs individus ont été entendus dans le parc Départemental Pierre Lagravère en 2019. Il présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.

(Photo : wikimedia)



La **Mante religieuse** (*Mantis religiosa*), est protégée en Ile-de-France et déterminante ZNIEFF. C'est une espèce inféodée aux friches et milieux à hautes herbes gérés de manière extensive en raison de son cycle biologique long (2 ans). Pour permettre à l'espèce de s'installer sur la commune de Colombes, il faudrait développer les prairies pérennes ou les accotements herbacés gérés de manière extensive (non fauché). La Mante religieuse, qui a failli disparaître de la région francilienne dans les années 80, est le seul représentant des mantoptères en Ile-de-France. Elle est mentionnée sur la commune en 2013 (Biotope) dans le parc Départementale Pierre Lagravère. Elle présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune. (Photo : Carto-Echo)

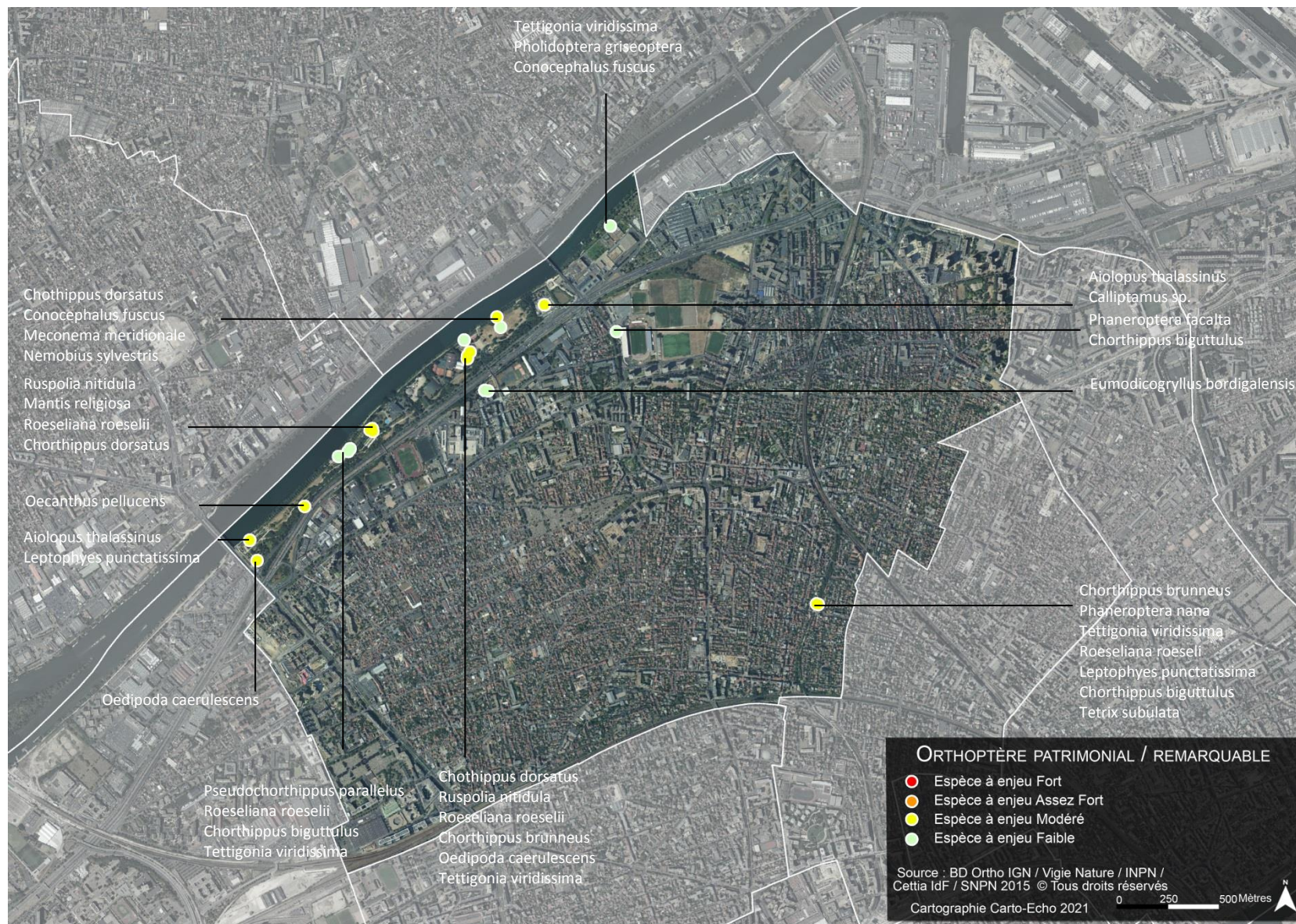


Figure 14; Localisation des orthoptères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021)

COLEOPTERES

82 espèces sont présentes sur la commune de Colombes. Toutes les données sont récentes, excepté *Anaspis frontalis*, issue de la base de l'INPN mentionné en 1905 (*En italique dans le tableau*). Ainsi 81 espèces seront évaluées pour les enjeux de la commune.

- Aucune n'est protégée au niveau national ou régional
- Une espèce est déterminante de ZNIEFF en Île-de-France
- Une espèce est présente à l'annexe II de la Directive Habitat
- Onze ont un statut de rareté régional Assez Rare (AR) à Très Rare (RR) (source : Cettia IdF)

Les espèces qui ont leur statut de rareté grisé dans le tableau sont des espèces dont la présence est douteuse : confusion, erreur de saisie, ou encore origine non indigène. Elles ne seront donc pas comprises dans l'évaluation des enjeux pour la commune. En l'absence d'inventaires complémentaires l'évaluation des coléoptères ne peut être exhaustive.

Aphidecta oblitterata, la Coccinelle oblitérée, est une petite coccinelle typique des forêts de conifères et zones montagneuses.

Ceratomegilla undecimnotata, la Coccinelle à 11 points, est une espèce utilisée dans la lutte contre les pucerons. Elle est vendue en jardinerie.

Lindorus lophanthae est une petite coccinelle originaire d'Australie qui a été introduite en Europe au XXème siècle pour lutter contre les cochenilles. Elle est apparue en France à la moitié du XXème siècle.

Scymnus oertzeni est une petite coccinelle qui fréquente les forêts de conifères (essence *Abies spp.*). *Scymnus oertzeni* n'est connu que de quatre pays européens (France, Italie, Croatie et Grèce). L'unique mention pour la France était, jusqu'à récemment, constituée par les exemplaires conservés dans la collection Rey, datant du XIX siècle et décrits par J-M Gourreau en 1970. (Sylvain Barbier, « SCYMNUS (PULLUS) OERTZENI WEISE 1886 EN FRANCE, ETAT DES CONNAISSANCES ET PERSPECTIVES »). Les rares données recueillies semblent montrer qu'elle peut être trouvée tout au long de l'année. Ces constats permettent de supposer une répartition beaucoup plus large de l'espèce et sa présence dans d'autres départements où elle est passée inaperçue jusqu'à aujourd'hui. Des recherches ciblées aboutiront sans doute à combler ces lacunes dans les années à venir.

Ceratopion armatum est cité 4 fois selon la base de l'INPN en France. La plus proche de la région parisienne a été faite à proximité d'Orléans en 2012. En 2019 deux observations ont été faite par le bureau d'étude Ramboll SA. Des compléments d'inventaires permettraient de vérifier la présence de cette espèce sur la commune.

Genre espèce : Données anciennes

R

Espèces douteuses, non évaluées

Nom scientifique	RR (1)	DHFF (2)	ZNIEFF IdF (3)	C	I	Dernière mention	Enjeux
<i>Adalia bipunctata</i>	AC			X		2019	FAIBLE
<i>Adalia decempunctata</i>	AC			X		2019	FAIBLE
<i>Agabus bipustulatus</i>				X		2016	FAIBLE
<i>Agelastica alni</i>	AC			X		2019	FAIBLE
<i>Alphitophagus bifasciatus</i>				X		2008	FAIBLE
<i>Amphimallon majale</i>				X		2016	FAIBLE
<i>Anaspis frontalis</i>					X	1905	NON EVALUEE
<i>Aphidecta oblitterata</i>	R			X		2019	NON EVALUEE
<i>Attagenus pelli</i>				X	X	2001	FAIBLE
<i>Axinotarsus pulicarius</i>				X		2019	FAIBLE
<i>Bruchidius siliquastri</i>				X		2019	FAIBLE
<i>Calvia quatuordecimguttata</i>	AR			X		2019	FAIBLE

Nom scientifique	RR (1)	DHFF (2)	ZNIEFF IdF (3)	C	I	Dernière mention	Enjeux
Cartodere bifasciata				X	X	2019	FAIBLE
Ceratapion armatum	R			X		2019	NON EVALUEE
Ceratapion damryi				X		2019	FAIBLE
Ceratomegilla undecimnotata	RR			X		2019	NON EVALUEE
Cercyon				X		2019	FAIBLE
Cetonia aurata	C			X		2019	FAIBLE
Clanoptilus elegans				X		2019	FAIBLE
Clytra laeviuscula	C			X		2019	FAIBLE
Clytra quadripunctata	AC			X	X	2015	FAIBLE
Clytus arietis				X	X	2000	FAIBLE
Coccinella septempunctata	CC			X	X	2019	FAIBLE
Cryptocephalus moraei	AC			X		2019	FAIBLE
Cryptocephalus pygmaeus	AR			X		2019	FAIBLE
Cteniopus sulphureus	AC			X		2019	FAIBLE
Curculio nucum	AC			X		2019	FAIBLE
Dacne bipustulata				X	X	2009	FAIBLE
Dermestes haemorrhoidalis				X		2019	FAIBLE
Dorcus parallelipedus	C			X		2016	FAIBLE
Drapetes cinctus				X	X	2012	FAIBLE
Epitrix atropae				X	X	2009	FAIBLE
Exochomus quadripustulatus	C			X		2019	FAIBLE
Galerucella				X		2019	FAIBLE
Grammoptera ruficornis				X	X	2009	FAIBLE
Harmonia axyridis	CC			X	X	2019	FAIBLE
Harmonia quadripunctata	AR			X		2019	FAIBLE
Hemicoelus costatus				X		2019	FAIBLE
Hemicrepidius hirtus				X		2019	FAIBLE
Hippodamia variegata	AC			X		2019	FAIBLE
Hypera postica	AC			X		2019	FAIBLE
Hypera zoilus				X	X	2008	FAIBLE
Lindorus lophanthae	R			X		2019	NON EVALUEE
Lucanus cervus	AC	An. II		X		2019	MODÉRÉ
Malachius bipustulatus				X		2019	FAIBLE
Malvapion malvae				X	X	2009	FAIBLE
Mogulones geographicus	AC		Z	X		2019	FAIBLE
Nanophyes marmoratus	AC			X		2019	FAIBLE
Nathrius brevipennis				X	X	2009	FAIBLE
Nedyus quadrimaculatus	C			X		2019	FAIBLE
Ocypus aethiops				X	X	2007	FAIBLE
Oedemera nobilis	C			X	X	2019	FAIBLE
Oenopia conglobata	AC			X		2019	FAIBLE
Opsilia coerulescens	AR			X		2019	FAIBLE
Oryctes nasicornis	AR			X		2019	FAIBLE
Otiorhynchus raucus	C			X	X	2016	FAIBLE
Oxythyrea funesta	C			X		2019	FAIBLE
Pachyrhinus lethierryi				X	X	2001	FAIBLE
Pentarthrum huttoni				X	X	2009	FAIBLE
Phloeophagus lignarius				X	X	2009	FAIBLE
Phyllopertha horticola	C			X	X	2016	FAIBLE
Platydacus stercorarius				X	X	2016	FAIBLE
Podagrica fuscicornis	AR			X		2019	FAIBLE
Propylea quatuordecimpunctata	C			X		2019	FAIBLE
Psyllobora vigintiduopunctata	C			X		2019	FAIBLE
Rhagonycha fulva				X	X	2019	FAIBLE
Rhyncholus (Eremotes) reflexus				X	X	2009	FAIBLE
Rhyncholus (Hexarthrum) culinaris				X	X	2009	FAIBLE
Rhyncholus punctatulus				X		2008	FAIBLE

Nom scientifique	RR (1)	DHFF (2)	ZNIEFF IdF (3)	C	I	Dernière mention	Enjeux
Rhyzobius chrysomeloides	C			X		2019	FAIBLE
Rhyzobius litura	C			X		2019	FAIBLE
Rutpela maculata	C			X		2019	FAIBLE
Salpingus planirostris	C			X		2019	FAIBLE
Scymnus				X		2019	FAIBLE
Scymnus oertzeni	RR			X		2019	NON EVALUEE
Scymnus rubromaculatus	C			X		2019	FAIBLE
Sphaeroderma testaceum	C			X		2019	FAIBLE
Stictoleptura fulva	C			X		2019	FAIBLE
Tasgius morsitans				X	X	2016	FAIBLE
Trichius gallicus	C			X		2019	FAIBLE
Tytthaspis sedecimpunctata	AC			X		2019	FAIBLE
Vibidia duodecimguttata	AC			X		2019	FAIBLE

C = Cettia / I = INPN

LEGENDE :

(1): Indices de rareté Ile-de-France, source OPIE :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(2) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages.

(3) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de- France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition



Mogulones geographicus est un coléoptère déterminant de ZNIEFF en île-de-France. Cette espèce est utilisée dans la lutte biologique contre certaines espèces exotiques envahissantes (*Echium plantagineum*) (source : telabotanica, 2014). Selon le site de l'OPIE, cette espèce ne présente pas d'intérêt particulier en Île-de-France et ne peut donc pas être considérée comme remarquable. Elle ne présente pas d'enjeu pour la commune. Plusieurs individus ont été vus dans le le parc Départemental Pierre Lagravère en 2019 dans des résidus de fauche.

(Photo : wikimedia)



Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) est un des plus grands coléoptères d'Europe.

Le mâle porte de spectaculaires mandibules qui évoquent des « bois de cerf » tandis que la femelle, plus petite, en est dépourvue.

Si on peut observer les adultes volant au crépuscule, la larve, elle, vit dans le sol. Enterrée au contact des souches de feuillus morts, avec une prédilection pour le Chêne et parfois les fruitiers, elle se développe pendant quatre à six ans en consommant le bois mort avant de se transformer en adulte volant. C'est la durée de la vie larvaire qui va conditionner la taille de l'adulte, qui peut varier entre 35 et 85 mm chez le mâle. Le Lucane cerf-volant privilégie les grands espaces forestiers mais il fréquente également les bois de moindre importance, les bosquets, parcs, haies bocagères et même les jardins, pourvu qu'ils contiennent de vieux feuillus, du bois mort et des souches.

Bien qu'inscrit à l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore, il est considéré comme Assez commun en Ile-de-France et constitue un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune. En 2019, deux adultes ont été observés sur la coulée verte de la commune par Laurent Thibedore. L'espèce est probablement présente dans plusieurs autres localités au sein des jardins privés ou publics comprenant de vieux feuillus. La

préservation de l'espèce passera par le maintien en place des souches des chênes abattus, tant dans les espaces publics que privés. - (Photo : wikimedia)

- Adalia bipunctata
- Adalia decempunctata
- Aphidecta oblitterata
- Agelastica alni
- Ceratopion armatum
- Ceratopion damryi
- Ceratomegilla undecimnotata
- Cryptocephalus moraei
- Cryptocephalus pygmaeus - 58
- Demestes haemorrhoidalis
- Exochomus quadripustulatus
- Galerucella sp.
- Hamonia axyridis
- Hamonia quadripunctata
- Hemicoelus costatus
- Hippodamia variegata
- Hypera postica
- Mogulones geographicus
- Oedemera nobilis
- Opsilia coerulescens
- Oxythyrea funesta
- Propylea quatuordecimpunctata
- Psyllobora vigintiduopunctata
- Rhagonycha fulva
- Rhizobius chrysomeloides
- Lindorus lophanthae
- Scymnus rubromaculatus
- Scymnus sp.
- Sphaeroderma testaceum
- Tytthaspis sedecimpunctata
- Vibidia duodecimguttata



- Adalia bipunctata
- Adalia decempunctata
- Aphidecta oblitterata
- Calvia quatuordecimguttata
- Cartodera bifasciata
- Ceratopion armatum
- Cianoptilus elegans
- Ctenopus sulphureus
- Curculio nucum
- Exochomus quadripustulatus
- Hamonia axyridis
- Hemicrepidius hirtus
- Malachius bipustulatus
- Nedysus quadrimaculatus
- Oedemera nobilis
- Oenopia conglobata
- Podagrica fuscicornis
- Propylea quatuordecimpunctata
- Psyllobora vigintiduopunctata
- Rhagonycha fulva
- Rhizobius chrysomeloides
- Lindorus lophanthae
- Salpingus planirostris
- Scymnus oertzeni
- Trichius gallicus
- Tytthaspis sedecimpunctata
- Vibidia duodecimguttata

- Hippodamia variegata
- Cetonia aurata

- Hamonia axyridis
- Oedemera nobilis
- Rhagonycha fulva
- Oryctes nasicornis
- Cetonia aurata

- Ceratomegilla undecimnotata
- Coccinella septempunctata
- Stictoleptura fulva

- Ceratomegilla undecimnotata

Oryctes nasicornis

- Lucanus cervus
- Coccinella septempunctata
- Clydra quadripunctata
- Otiorynchus raucus
- Phyllopertha horticola
- Platydracus stercorarius
- Tasgius morsitans
- Dorcus parallelipedus
- Amphimallon majale
- Platydracus stercorarius
- Agabus bipustulatus

- Hamonia axyridis
- Adalia bipunctata
- Agelastica alni
- Axinotarsus pulicarius
- Bruchidius siliquastri
- Cercyon sp.

- Clytra laeviuscula
- Coccinella septempunctata
- Nanophyes marmoratus
- Podagrica fuscicornis
- Rhizobius litura
- Vibidia duodecimguttata

Figure 15: Localisation des coléoptères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021)

AUTRES INSECTES

55 espèces d'autres insectes (hyménoptères, hémiptères, diptères) fréquentent la ville de Colombes. Les données proviennent des bases de données Cettia IdF et INPN, ainsi que des points SpiPoll.



Une seule espèce est considérée comme très rare régionalement, la **Cigale grise** (*Cicada orni*). Cette espèce d'affinité méridionale est une curiosité. L'espèce est citée dans la fiche descriptive de la ZNIEFF de type 1 Berges de la Seine à Nanterre, et en 2018 sur la zone d'étude. Cette espèce, bien loin de son biotope naturel, est normalement absente d'Île-de-France, son origine est supposé anthropique.

(Photo : wikimedia)

Aucune espèce n'a de statut réglementaire (protection à l'échelle Européenne, France, Régionale). En l'absence de document spécifique à ces taxons (liste rouge, etc.), l'évaluation des autres insectes sur la commune de Colombes n'est pas réalisable.

Nom scientifique	RR (1)	C	I	Dernière mention	Enjeux
Aedes albopictus		X		2019	NON EVALUEE
Aelia acuminata		X	X	2019	NON EVALUEE
Andrena cineraria		X	X	2017	NON EVALUEE
Anthidium septemspinosum		X		2019	NON EVALUEE
Apis mellifera		X	X	2019	NON EVALUEE
Arocatus roeselii		X		2019	NON EVALUEE
Bombus hypnorum	C	X		2012	NON EVALUEE
Bombus lapidarius	CC	X		2019	NON EVALUEE
Bombus pascuorum	CC	X		2019	NON EVALUEE
Bombus terrestris	CC	X		2019	NON EVALUEE
Cercopis intermedia		X		2019	NON EVALUEE
Chrysoperla carnea		X	X	2015	NON EVALUEE
Cicada orni	RR	X	X	2018	NON EVALUEE
Colletes cunicularius		X	X	2017	NON EVALUEE
Colletes succinctus		X		2021	NON EVALUEE
Dolycoris baccarum		X		2019	NON EVALUEE
Episyrrhus balteatus		X		2010	NON EVALUEE
Euroleon nostras	CC	X	X	2016	NON EVALUEE
Eurydema oleracea		X		2019	NON EVALUEE
Eurydema ornata		X		2019	NON EVALUEE
Eurygaster maura		X		2019	NON EVALUEE
Geocoris erythrocephalus		X		2019	NON EVALUEE
Graphosoma italicum		X		2019	NON EVALUEE
Halyomorpha halys		X		2019	NON EVALUEE
Hermetia illucens		X		2018	NON EVALUEE
Himacerus mirmicoides		X	X	2017	NON EVALUEE
Ilyocoris cimicoides		X	X	2019	NON EVALUEE
Lasius alienus		X	X	2011	NON EVALUEE
Lasius emarginatus		X		2019	NON EVALUEE
Myathropa florea		X		2019	NON EVALUEE
Mystacides azureus		X		2015	NON EVALUEE
Nepa cinerea		X		2018	NON EVALUEE
Nephrotoma crocata		X	X	2015	NON EVALUEE
Nothochrysa capitata		X	X	2016	NON EVALUEE
Notonecta viridis		X	X	2016	NON EVALUEE
Osmia bicornis		X		2021	NON EVALUEE
Osmia cornuta		X	X	2021	NON EVALUEE
Palomena prasina		X		2019	NON EVALUEE
Pediaspis aceris		X	X	2015	NON EVALUEE
Peribalus strictus vernalis		X		2019	NON EVALUEE
Piezodorus lituratus		X		2019	NON EVALUEE
Porcellio scaber		X	X	2013	NON EVALUEE
Pseudomalus auratus		X		2019	NON EVALUEE

Nom scientifique	RR (1)	C	I	Dernière mention	Enjeux
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)		X	X	2020	NON EVALUEE
<i>Rhogogaster viridis</i>		X	X	2016	NON EVALUEE
<i>Rhyparochromus phoeniceus</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Sciocoris homalonotus</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Syromastus rhombeus</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Temnothorax unifasciatus</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Trichrysis cyanea</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Vespa velutina</i>		X	X	2020	NON EVALUEE
<i>Vespa germanica</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Vespa vulgaris</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Volucella zonaria</i>		X		2019	NON EVALUEE
<i>Xylocopa violacea</i>		X		2019	NON EVALUEE

C = Cettia / I = INPN

R Espèces douteuses

LEGENDE :

(1): Indices de rareté Ile-de-France, source Cettia IdF :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(2) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages.

(3) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de- France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

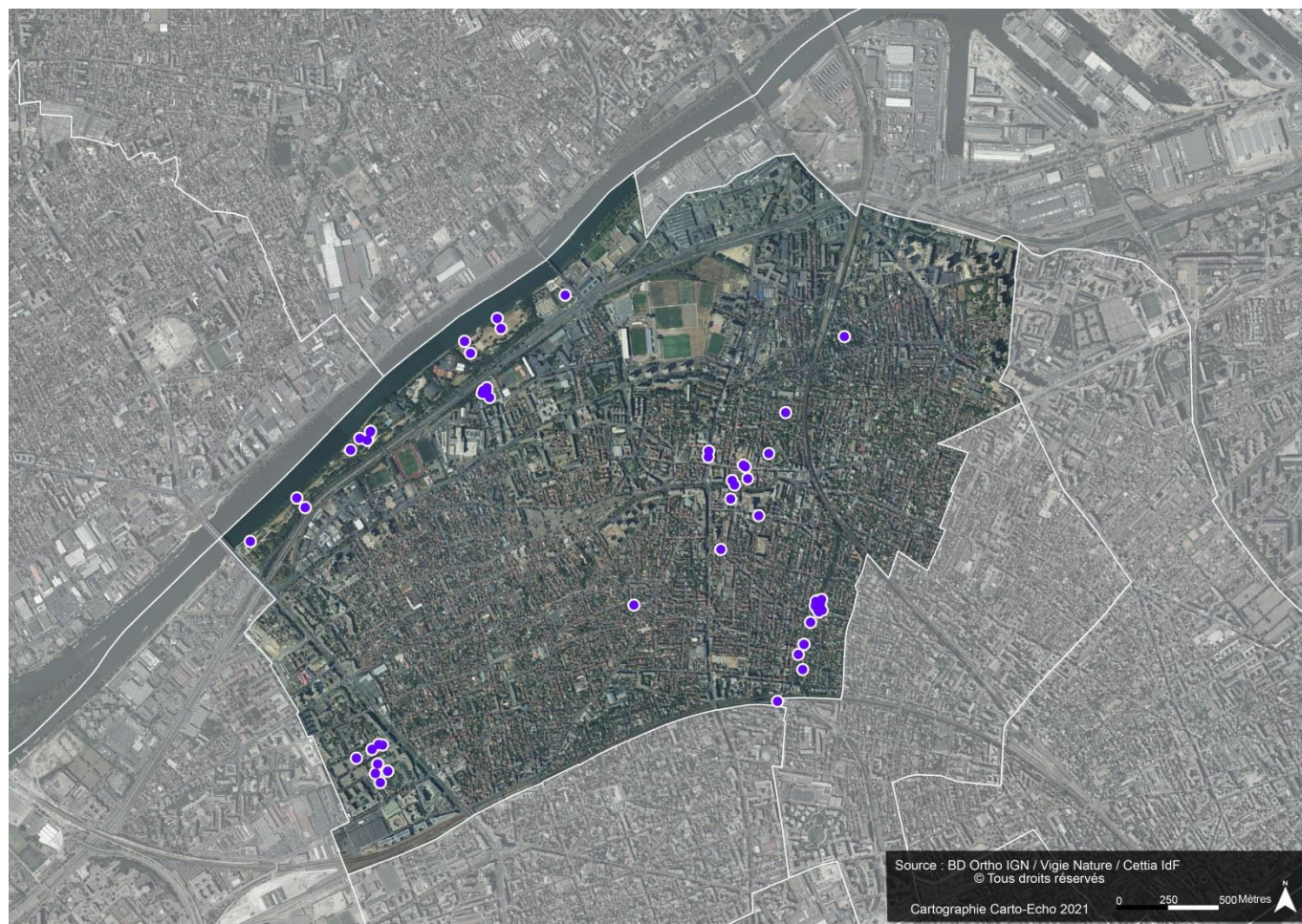


Figure 16: Localisation des données d'autres insectes sur la commune (Carto-Echo 2021)

AMPHIBIENS

La quasi-totalité des amphibiens présents en Ile-de-France est protégée. Les amphibiens sont bien documentés sur la commune avec la présence de 9 espèces, dont une identifiée au niveau du groupe. Les données proviennent des bases de données Cettia IdF et INPN.

Six peuvent être considérées comme patrimoniales / remarquables. La Grenouille rieuse (*Rana ridibundus*) ne présente pas un enjeu pour la commune. En effet, elle est protégée lorsqu'elle est dans son aire de répartition naturelle (vallée du Rhin), ce qui n'est pas le cas des populations franciliennes qui sont toutes issues d'introductions (élevage) et ne présentent pas d'enjeu de conservation.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr (1)	RR (2)	PN (3)	DHFF (4)	ZNIEFF IdF (5)	C	I	Dernière mention	Enjeu
Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Crapaud accoucheur	LC		Art 2	An. IV			X	2019	ASSEZ FORT
Bufo bufo (Linné, 1758)	Crapaud commun	LC		Art 3			X	X	2020	FAIBLE
Ichthyosaura alpestris (Laurenti 1768)	Triton alpestre	LC		Art 3		Z*	X		2019	MODÉRÉ
Lissotriton vulgaris (Linné, 1758)	Triton ponctué	NT		Art 3		Z	X		2019	ASSEZ FORT
Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte	NT					X		2005	NON EVALUABLE
Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse	LC		Art 3			X		2019	NON EVALUABLE
Pelophylax sp.	Groupe "Grenouille verte"						X		2019	NON EVALUABLE
Rana temporaria Linné, 1758	Grenouille rousse	LC					X	X	2019	FAIBLE
Triturus helveticus (Razoumowski, 1789)	Triton palmé	LC		Art 3			X		2019	FAIBLE

C = Cettia / I = INPN

LEGENDE :

(1): Liste Rouge des espèces menacées en France : Reptiles et Amphibiens de France Métropolitaine. UICN-MNHN – SHF 2015)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source Cettia IdF :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3) Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection, NOR : TREL2034632A, JO, 11 février. L'article 2 de l'arrêté étend la protection des espèces à leur habitat

(4) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages

(5) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de- France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition



L'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) est un crapaud protégé à l'échelle nationale par l'article 2. De fait la protection englobe l'habitat de l'espèce. Ce crapaud utilise une des sites terrestres (pierrier, rochers, terriers, etc.) généralement peu éloignés des pièces d'eau qui lui servent à la reproduction. Il fréquente facilement des milieux urbains comme les cimetières, parcs et jardins, etc. Sur la commune de Colombes il a été vu en 2019 par un usager, mais la donnée, issue de l'INPN, n'est pas localisée. La donnée proviendrait d'un jardin situé rue des Voies du Bois. La

présence de cette espèce, même approximativement localisée, représente un enjeu **ASSEZ FORT**. - Photo : INPN.mnhn (F. Serre Collet)



Le **Triton ponctué** (*Triturus vulgaris*) est un amphibien protégé sur l'ensemble du territoire. Il se rencontre dans des habitats forestiers humides pourvus de végétation lui offrant des zones de refuge ou de ponte type étangs forestiers ou mares forestières. Il peut également se retrouver dans des eaux libres de faible courant. L'espèce a été identifiée une fois dans le parc départemental Pierre Lagravère en 2019 par la technique d'ADN environnemental (Ramboll SA). Il représente un enjeu **ASSEZ FORT** pour la commune. Photo : wikimedia



Le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) est un petit urodèle protégé à l'échelle nationale et déterminant ZNIEFF en Île-de-France. Il fréquente les mares végétalisées, et peut se retrouver dans des bassins et parcs urbains. L'espèce a été contactée au Centre nature de Colombes en 2019, et même en ce printemps 2021 (*comm. Pers Fabien BEAUFILS*). Il représente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune. Photo : wikimedia



Le **Triton palmé** (*Triturus helveticus*) est une espèce aquatique protégé sur le territoire qui est peu exigeant en termes d'habitat. Il se retrouve dans les étangs, mares forestières, plans d'eau, etc. Sur la commune de Colombes il a été observé 2 fois en 2019, au Centre nature de Colombes et dans le parc départemental Pierre Lagravère. Il représente un enjeu **FAIBLE** pour la commune.

Photo : wikimedia



Pelophylax sp. Les espèces du genre Pelophylax ne sont pas évaluables en l'état des connaissances. En effet, vu la difficulté de détermination des espèces de ce groupe, il apparaît complexe de statuer sur les enjeux sans validation des données.

Photo: (Pelophylax kl. Esculentus) wikimedia

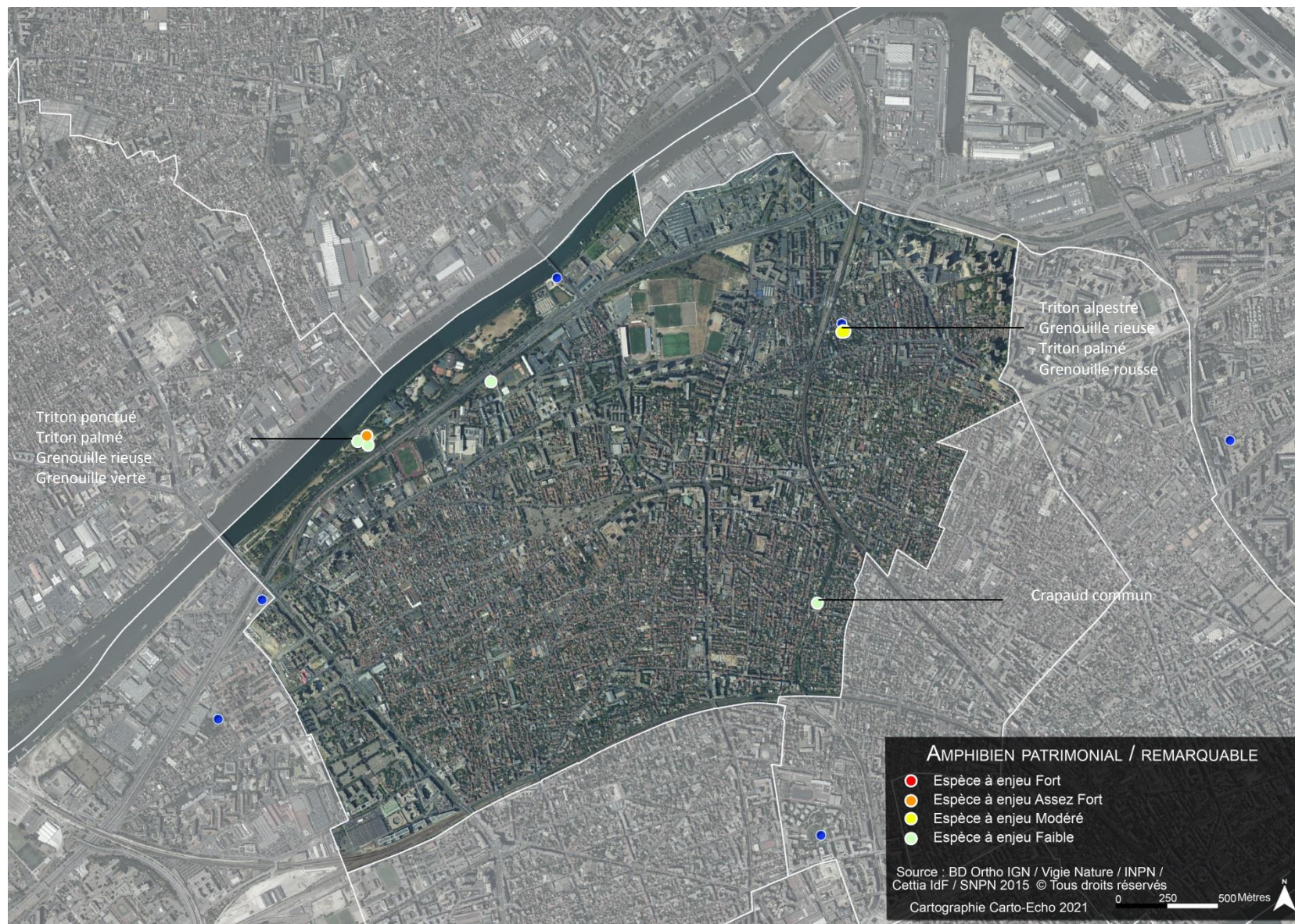


Figure 17: Localisation des amphibiens patrimoniaux / remarquables (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF, INPN)

REPTILES

La quasi-totalité des reptiles présents en Ile-de-France est protégée. Les reptiles sont mal documentés avec la présence de seulement deux espèces ce qui n'est pas très surprenant en contexte urbain. Ces deux espèces sont protégées à l'échelle nationale, et représentent un enjeu pour la commune. Les données proviennent des bases de données Cettia IdF et INPN.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr (1)	RR (2)	PN (3)	DHFF (4)	ZNIEFF IdF (5)	C	I	Dernière mention	Enjeu
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles ogien (Le)	LC	CC	Art. 2-	An. IV	-	X	X	2021	FAIBLE
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile (L')	LC		Art. 3			X		2005	FAIBLE

C = Cettia / I = INPN

LEGENDE :

(1): Liste Rouge des espèces menacées en France : Reptiles et Amphibiens de France Métropolitaine. UICN-MNHN – SHF 2015)

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

EN : EN DANGER

VU : VULNERABLE

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Insuffisamment documenté

(2) : Indices de rareté Ile-de-France, source Cettia IdF :

- R : espèce Rare
- AR : espèce Assez Rare
- PC : espèce Peu commune
- AC : espèce Assez commune
- C : espèce Commune
- CC : espèce Très commune

(3) Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection, NOR : TREL2034632A, JO, 11 février. L'article 2 de l'arrêté étend la protection des espèces à leur habitat

(4) : Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages

(5) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de-France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
- Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition



Podarcis muralis, le Lézard des murailles, est inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats et protégé en France. Ses habitats sont également protégés au titre de l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007. Il affectionne les micro-habitats secs comme les murets et pierriers. Il se rencontre également dans des friches ou prairies, ainsi que le long des accotements de voies de communication s'ils sont végétalisés et bien exposés. Il a été observé plusieurs fois et fréquente le parc départemental Pierre Lagravère ainsi que les espaces de la Coulée verte. Il représente un enjeu **FAIBLE** pour la commune. Photo : Carto-Echo



Anguis fragilis, l'Orvet fragile, est un lézard apode à l'aspect de serpent protégé en France par l'article 3. Il affectionne les habitats frais et ombragés comme les prairies à végétation haute, les boisements, etc. Il a été observé une fois en 2005 dans le parc départemental Pierre Lagravère et plus récemment sur la Coulée verte. Il représente un enjeu **FAIBLE** pour la commune.

Photo :

wikimedia

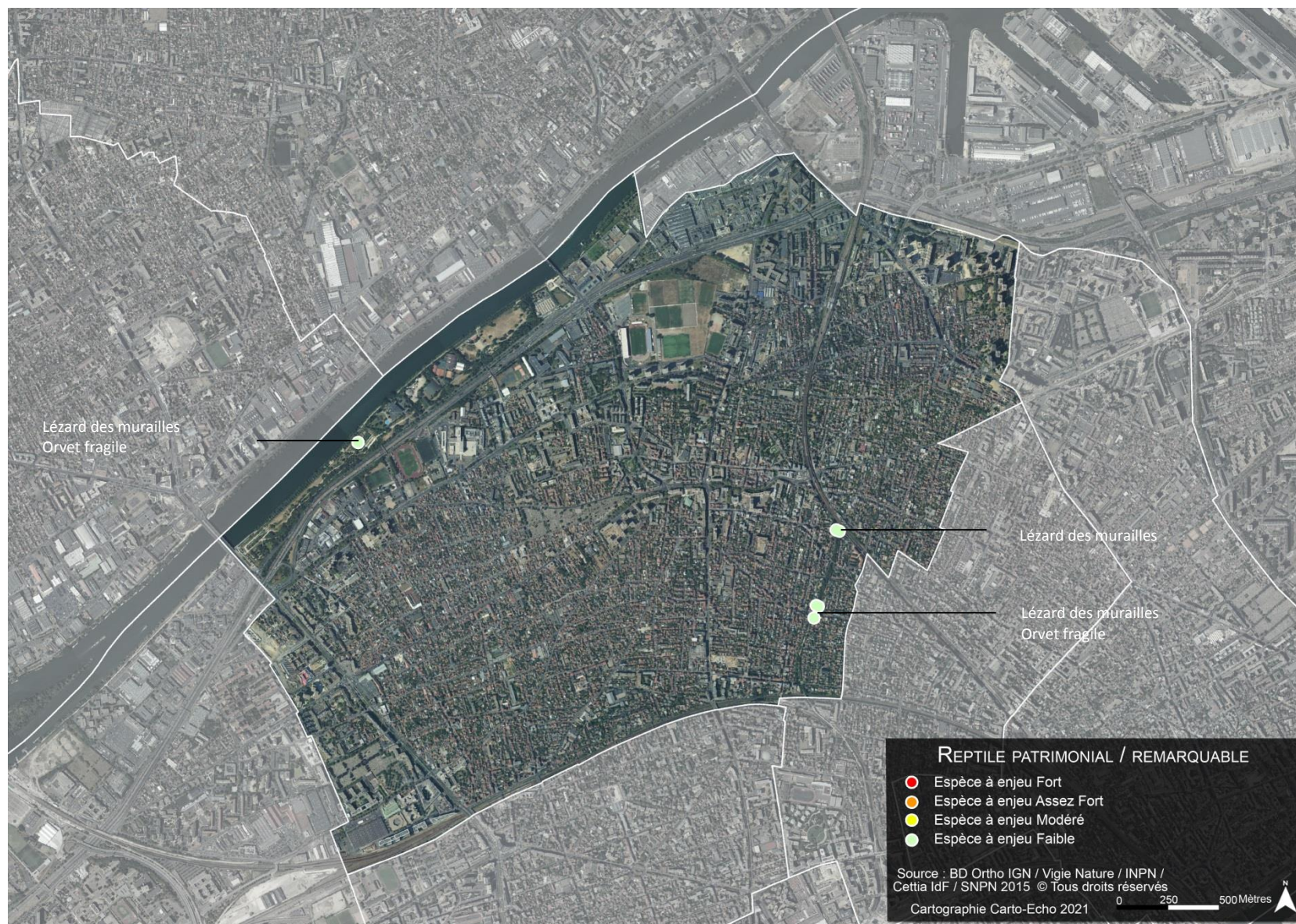


Figure 18: Localisation des reptiles remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF et INPN)

AUTRES TAXONS

D'autres espèces sont citées de la bibliographie. Il s'agit principalement d'araignées, de poissons, de vers de terre et d'escargots. Les données sur les escargots proviennent essentiellement du programme Escargot des jardins de Vigie nature, et celles de vers de terre de l'OPVT. Les données du programme escargot ne sont pas exploitables en l'état car non informatisées. Néanmoins certaines données ont été versées dans la base de données Cettia IdF et /ou INPN.

Ces espèces ne peuvent être considérées comme remarquables ou patrimoniales pour la commune puisqu'elles n'ont pas de statut réglementaire. L'état des connaissances de ces taxons est insuffisant et ne permet pas de faire une hiérarchisation des enjeux.

D'après les données géolocalisées, les espaces inventoriés sont le parc départemental Pierre Lagravère au nord, les espaces prairiaux du Moulin Joly, le parc Caillebotte à l'est, ainsi que les espaces de la Coulée verte.

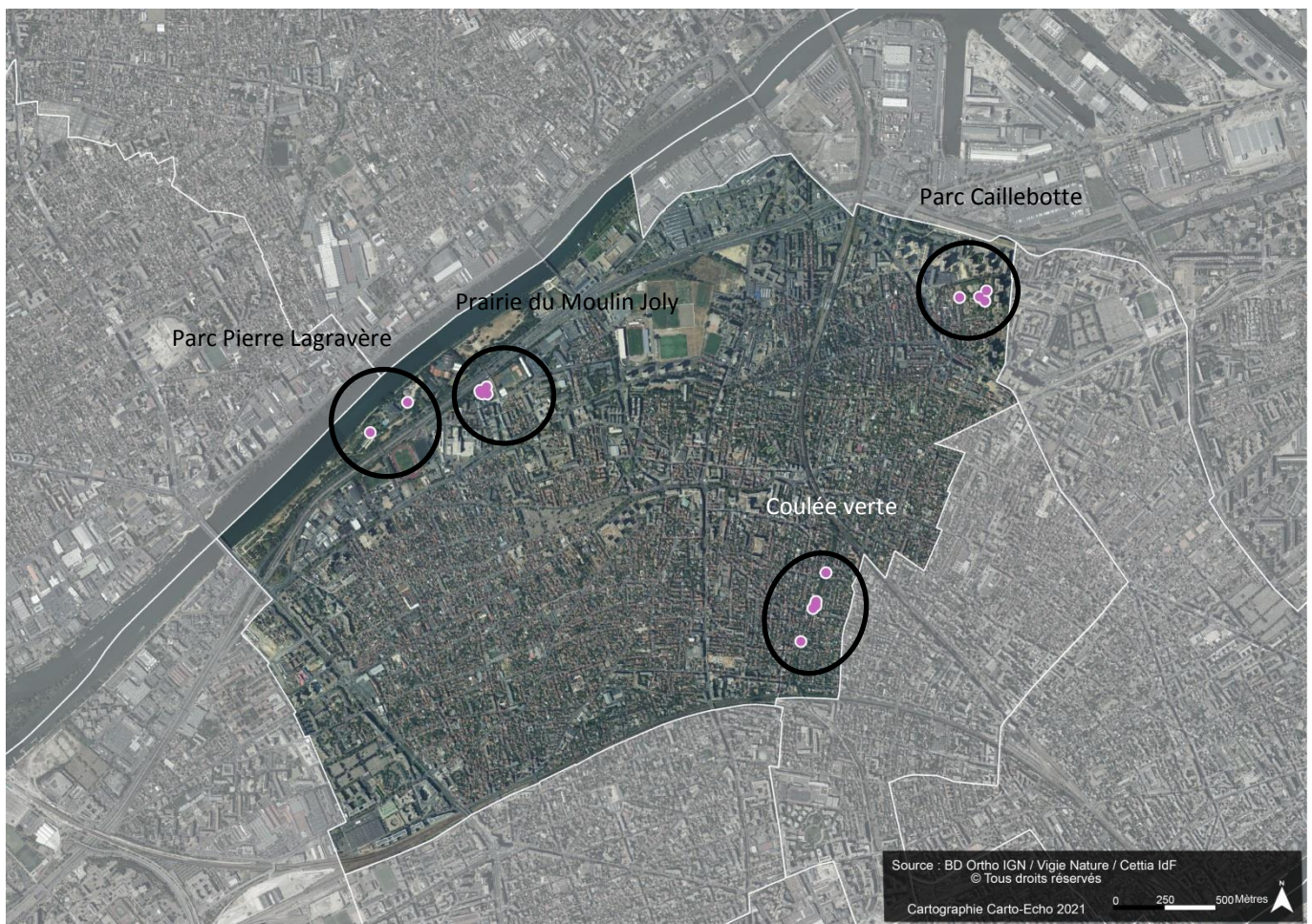


Figure 19: Localisation des autres taxons sur la commune de Colombes (Carto-Echo 2021)

OISEAUX

1603 données d'oiseaux sont issues des bases de données Cettia IdF et INPN, ainsi que du programme participatif Oiseaux des jardins de Vigie nature. Ces données correspondent à 71 espèces d'oiseaux qui fréquentent la commune de Colombes. Toutes ces espèces ont été observées après 2000.

Les enjeux caractérisés concernent des oiseaux dont le statut nicheur est avéré. En l'absence de cette information, les enjeux pour ce taxon ne sont pas exploitables en l'état, et demeurent potentiels. Des inventaires complémentaires précisant à minima le statut de des espèces sont indispensables. De même certaines espèces représentant des enjeux avec un statut nicheur ne sont pas géolocalisées comme la Tourterelle des bois (INPN 2019). Ainsi, l'évaluation des enjeux est potentielle, sous réserve du statut nicheur pour les espèces concernées.

- 52 espèces d'oiseaux protégés à l'échelle nationale au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- 5 espèces inscrites à la Directive Oiseaux,
- 12 oiseaux déterminants de ZNIEFF en Île-de-France sous conditions (nicheurs et hivernants),
- 18 espèces présentent un statut de conservation défavorable (NT/VU/CR/EN) à l'échelle francilienne.

Nom français	Nom scientifique	RR (1) Nic h 2017	RR (1) Migr 2017	RR (1) Hiv2017	LR IdF (2a)	LR Fr (2b)	PN (3)	Dir. Ois. (4)	ZNIEFF IdF (5)	C	I	O D J	Dernière mention	Enjeu Potentiel
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PC	PC	PC	LC		art.3			X		X	2019	FAIBLE
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	*MPC	*HTR	NA	NT	art.3		ZN	X			2019	Non Nicheur – NON EVALUE
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	C			NT	LC	art.3			X		X	2021	MODÉRÉ
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	PC	R	R	LC	VU	art.3	An. I	ZN*	X			2019	ASSEZ FORT
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	C	C	C	LC		cha		ZH*	X			2019	FAIBLE
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	TC	TC	-	LC	NT	art.3			X		X	2021	FAIBLE
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PC	PC	PC	LC		art.3		ZH*	X			2019	FAIBLE
Jaseur boréal*	<i>Bombycilla garrulus</i>	-	*MO	*HO						X			2008	NON EVALUEE
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	PC			NA	NAa	cha			X			2015	FAIBLE
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PC	PC	PC	LC		art.3			X			2016	FAIBLE
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	C	C	C	VU	VU	art.3			X			2015	ASSEZ FORT
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	C	C	C	NT	VU	art.3			X	X	X	2021	MODÉRÉ
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	O	C	C	NA	NT	art.3			X	X		2018	FAIBLE
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	TC			LC	LC	art.3			X	X		2019	FAIBLE
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	TC	TC	TC	VU	VU	art.3			X	X		2021	MODÉRÉ
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PC	TC	TC	LC	NT	art.3			X	X		2019	FAIBLE
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	-	*MPC	*HTR			art.3	An. I		X	X		2016	Migration - NON EVALUE
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	C	TC	TC	LC					X	X	X	2021	FAIBLE
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	C	C	C	LC	LC				X	X		2019	FAIBLE
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	TC	TC	TC	LC	LC				X	X	X	2021	FAIBLE
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	TC	TC	TC	LC	LC	cha			X	X	X	2021	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	C	C	C	LC	LC	art.3				X	X	2019	FAIBLE
Mésange bleue	<i>Cyanistes</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE

Nom français	Nom scientifique	RR (1) Nic h 2017	RR (1) Migr 2017	RR (1) Hiv2017	LR IdF (2a)	LR Fr (2b)	PN (3)	Dir. Ois. (4)	ZNIEFF IdF (5)	C	I	O D J	Derni ère menti on	Enjeu Potentiel
	<i>caeruleus</i>													
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	PC	-	PC	LC	NAa	art.3			X	X		2019	FAIBLE
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	C			LC	LC	art.3			X	X		2021	FAIBLE
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PC			VU	VU	art.3			X	X		2016	ASSEZ FORT
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	PC			LC	LC	art.3	An. I	ZN*	X	X		2020	ASSEZ FORT
Rougegorge familier	<i>Erethacus rubecula</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PC	PC	PC	NT	NT	art.3			X	X		2021	ASSEZ FORT
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	*MC	*HC			art.3			X	X	X	2017	FAIBLE
Gallinule Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	C	C	C	LC	LC				X	X		2019	FAIBLE
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	C	PC		LC	LC	cha			X	X	X	2021	FAIBLE
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	C	C	-	NT	LC	art.3			X			2018	FAIBLE
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	C	C	-	VU	NT	art.3			X		X	2021	MODÉRÉ
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyæetus melanocephalus</i>	PC	PC	TR	NT	LC	art.3	An. I		X			2016	ASSEZ FORT
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	R	C	C	LC	NT	art.3			X	X		2015	FAIBLE
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	TR	PC	PC	NA	LC	art.3			X			2019	FAIBLE
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	C			LC	LC	art.3			X	X		2018	FAIBLE
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	C	C	PC	NT	LC	art.3			X	X	X	2019	FAIBLE
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PC	PC	PC	LC	LC	art.3			X	X		2019	FAIBLE
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	TC			VU	LC	art.3			X	X	X	2021	MODÉRÉ
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PC	PC	PC	LC	NT	art.3			X	X	X	2020	MODÉRÉ
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PC	PC	PC	LC		art.3 / cha		ZH*	X	X		2019	FAIBLE
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	TC	TC	R	LC	LC	art.3			X	X	X	2019	FAIBLE
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	C			LC	LC	art.3				X		2019	FAIBLE
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	TC			LC	LC	art.3			X	X	X	2020	FAIBLE
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	C	C	-	EN	NT	art.3			X	X		2019	ASSEZ FORT
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	TC			LC	LC				X	X	X	2021	FAIBLE
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	C			LC	LC	art.3			X	X		2021	FAIBLE
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	C			LC	LC	art.3			X	X		2019	FAIBLE
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	TC	TC	TC	NT	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	PC			NA					X	X	X	2021	FAIBLE
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PC	PC	PC	LC	LC	art.3			X			2021	FAIBLE
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	C	C	C	LC	NT	art.3			X	X		2021	FAIBLE
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	R	PC	PC	NT	LC			ZN	X	X		2016	Migration – NON EVALUE
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	C	C	PC	EN	VU	art.3			X	X	X	2017	ASSEZ FORT
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	TC			LC	LC	art.3			X			2006	FAIBLE
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	PC	PC	-	VU	LC	art.3	An. I	ZN*	X			2021	De passage – NON EVALUE
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	TC			LC	LC				X	X	X	2021	FAIBLE
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	C	C	-	EN	VU					X		2019	ASSEZ FORT
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	TC	TC	TC	LC	LC				X	X	X	2020	FAIBLE
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	TC	TC	R	LC	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE

Nom français	Nom scientifique	RR (1) Nicheur 2017	RR (1) Migr 2017	RR (1) Hiv2017	LR IdF (2a)	LR Fr (2b)	PN (3)	Dir. Ois. (4)	ZNIEFF IdF (5)	C	I	ODJ	Dernière mention	Enjeu Potentiel
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	TC	TC	-	LC	LC	art.3			X			2005	FAIBLE
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	TC	TC	TC	LC	LC	art.3			X	X	X	2021	FAIBLE
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	*MTC	*HTC		LC				X	X		2006	FAIBLE
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	TC	TC	TC	LC	LC				X	X	X	2021	FAIBLE
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	TC	TC	TC	LC	LC				X	X	X	2021	FAIBLE
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	C	C	C	LC	LC					X		2017	FAIBLE
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	TR	TR	-	EN	LC	art.3		ZN	X	X		2017	Non Nicheur – NON EVALUE

C = Cettia / I = INPN / ODJ = Oiseaux des jardins

LEGENDES :

(1) CORIF (2017) Atlas des oiseaux d'Ile-de-France (2009-2014).

Degré de rareté :

Nicheur :

O : occasionnel
 TR : très rare, de 1 à 20 couples
 R : rare, de 21 à 200 couples
 PC : peu commun, de 201 à 2000 couples
 C : de 2001 à 20 000 couples
 TC : de 20 001 couples à 100 000 couples

Migrateur et hivernant

O : occasionnel
 TR : très rare, de 1 à 50 individus
 R : rare, de 51 à 500 ind.
 PC : peu commun, de 501 à 5 000 ind.
 C : commun, de 5 001 à 50 000 ind.
 TC : très commun, de 50 001 à 250 000 ind.

(2a) Liste Rouge des espèces menacées en France : Oiseaux nicheurs de France Métropolitaine. UICN-MNHN – SEOF – ONCFS 2016

(2b) Réactualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2016 :

Espèces menacées de disparition de France

CR : En danger critique d'extinction
 EN : En danger
 VU : Vulnérable

RE : Espèce éteinte en métropole

(3) Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 5 décembre 2009

(4) Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseau » : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

(5) Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (2002) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF



Photographies : Wikimedia

Les trois fringilles inscrits en catégorie vulnérable (VU) au niveau national (Chardonneret élégant (1), Verdier d'Europe (2) et Serin cini (3)) pâtissent des modifications récentes des pratiques agricoles (abandon des rotations qui permettent la présence de friches riches en espèces à graines). A l'inverse elles sont certainement mieux loties en couronne parisienne, sauf dans les parties où la densification urbaine est la plus importante. Un secteur très favorable est donc l'association de cultures et de friche.

Sur la commune de Colombes le Verdier d'Europe et le Chardonneret élégant ont été observés régulièrement en période de nidification avec des codes atlas permettant de dire que ces deux espèces nichent sur la commune (parade, juvénile, chant, etc.). Ils représentent des enjeux **MODÉRÉS** pour la commune. Les populations de Serin cini sont en nette régression en France, notamment en petite couronne francilienne. L'espèce a été contactée en 2017 au niveau de la coulée verte. Le statut nicheur n'est pas avéré d'autant plus que l'espèce a été observée en février. Elle a également été observée en mars 2013 au centre de nature de Colombes. Des investigations complémentaires permettraient de statuer sur l'espèce. Si le Serin cini est nicheur sur la commune de Colombes, il représentera un enjeu **ASSEZ FORT**.



Le **Martin-pêcheur** (*Alcedo atthis*) est un oiseau inféodé aux cours d'eau calmes, de hautes berges et peu profond. Cette espèce est présente sur l'Annexe I de la Directive européenne Oiseau. Un individu fréquente régulièrement depuis 2015 la prairie du Moulin Joly. L'espèce représente un enjeu **FORT** s'il s'avère qu'elle niche sur la commune.

Photo : wikimedia



Le **Pic noir** (*Dryocopus martius*) est inscrit à l'Annexe I de la Directive européenne Oiseau, et est considéré comme un nicheur peu commun en Île-de-France. Il s'agit d'une espèce forestière qui s'accommode relativement bien à tout type de boisements (conifère/feuillus) tant qu'il dispose d'arbres de grandes tailles et espacés. Il a été observé en juillet 2020 dans la coulée verte. Si l'espèce s'avère nicheuse, elle représentera un enjeu **FORT** pour la commune. Photo : wikimedia



La **Sterne pierregarin** (*Sterna hirundo*) est un oiseau protégé à l'échelle du territoire, déterminant ZNIEFF en Île-de-France et inscrit en annexe 1 de la Directive Oiseaux. Cette espèce se retrouve dans divers milieux aquatiques, rivières, marais, étangs, etc. On la voit aussi dans des habitats moins naturels comme les gravières et les bassins. Elle installe son nid sur les îlots ou les bancs de sable et de galets et, parfois, sur des supports artificiels tels que les digues, les embarcadères ou les piles de ponts désaffectés. Elle adopte volontiers les radeaux mis à sa disposition. Elle se nourrit essentiellement de poissons. Elle ajoute à son menu des petits crustacés tels que des crevettes et plus rarement des insectes. En Ile-de-France, la Sterne pierregarin niche, pour 75% de ses effectifs, dans les gravières des boucles de la

Marne, de la Seine et de ses affluents. Elle utilise aussi les radeaux prévus à son intention dans les anciennes sablières et les étangs. C'est une espèce nicheuse et migratrice peu commune avec des populations actuellement stables. Sur la commune de Colombes elle a été observée régulièrement depuis 2005. Sans statut nicheur avéré, l'espèce est considérée de passage et n'est pas évaluée. - Photo : wikimedia

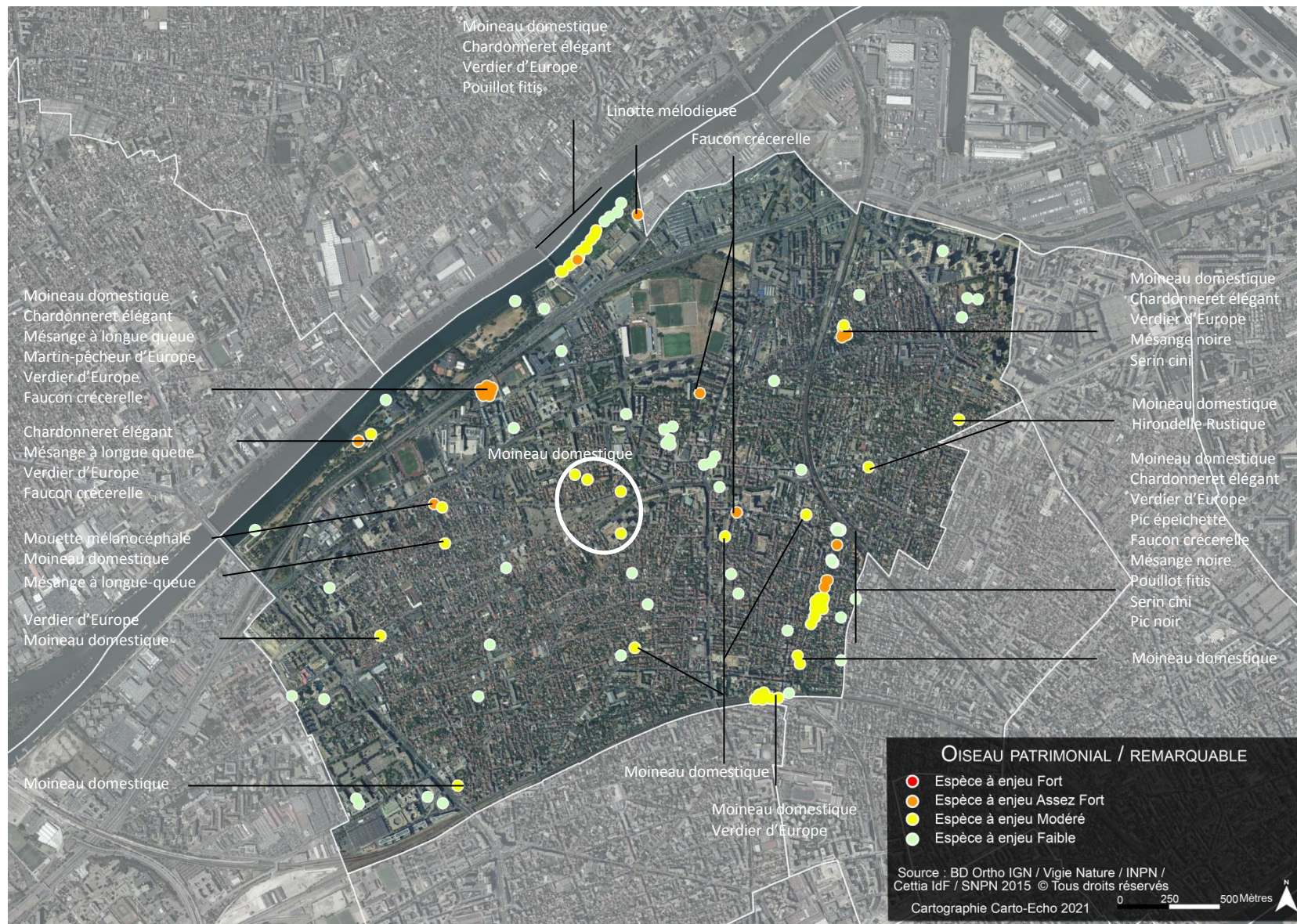


Figure 20: Localisation des oiseaux potentiellement remarquables / patrimoniaux sur la commune (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF, INPN, Vigie nature)

NB : Pour faciliter la lecture, seules les espèces à minima MODÉRÉ ont des étiquettes.

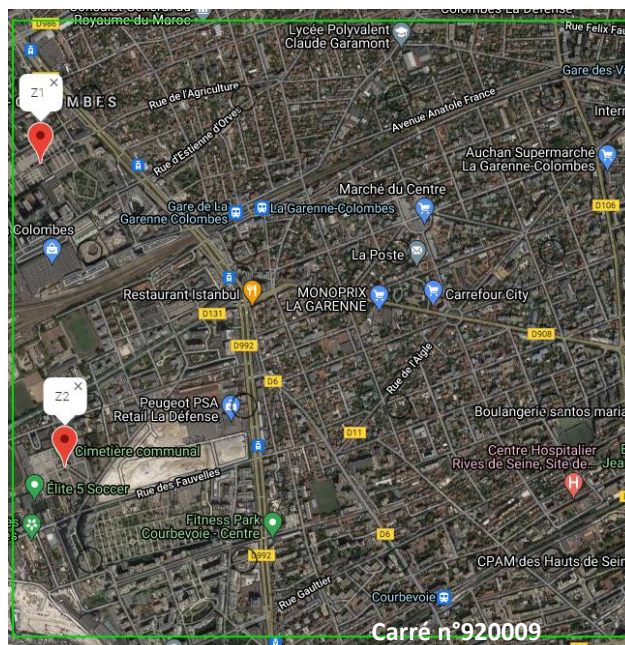
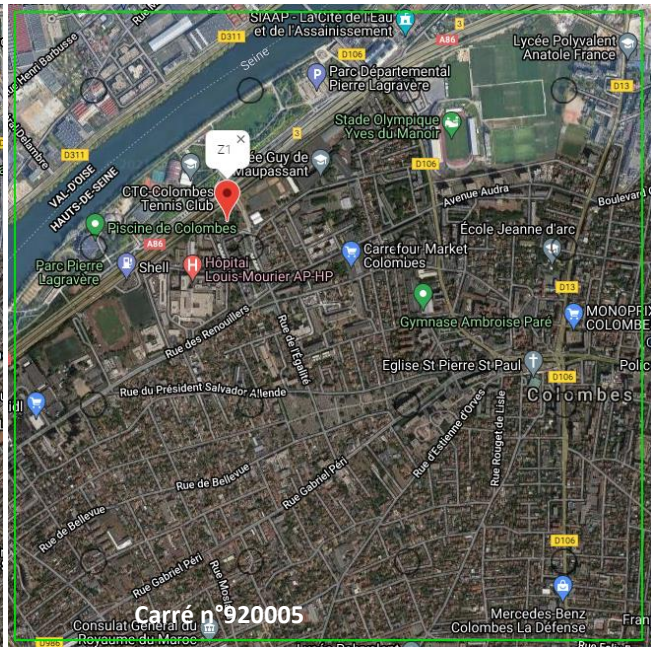
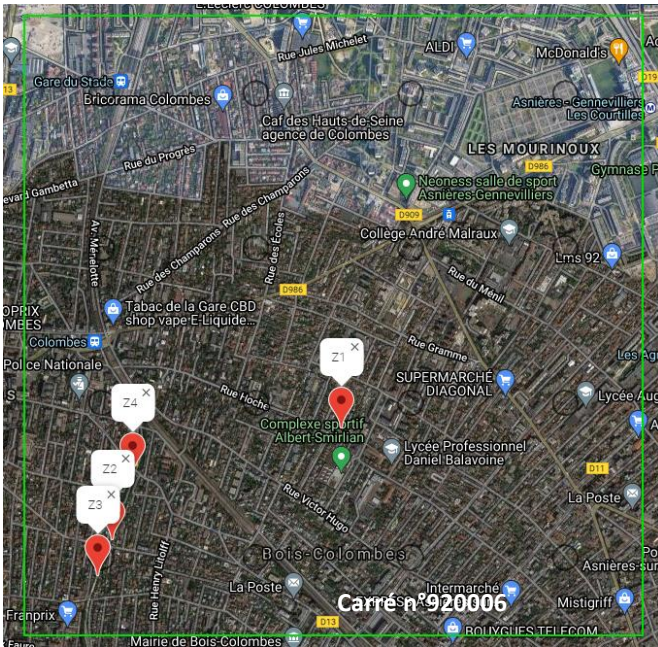
MAMMIFERES

Les 154 données de mammifères proviennent des bases de données Cettia IdF, ININ et Vigie chiro. Elles correspondent à 16 espèces. Parmi ces 16 espèces 6 sont patrimoniales. Les données de chiroptères sont concentrées sur les berges de la Seine, ce qui n'est pas représentatif de l'activité des chauves-souris sur la commune de Colombes.

- Deux mammifères terrestres protégés à l'échelle nationale : Ecureuil roux et Hérisson d'Europe
- Quatre chiroptères à minima protégés en France

NB : La pipistrelle de Nathusius n'a pas été identifiée de manière certaine. Seul le complexe Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Nathusius est cité. Des investigations complémentaires permettraient de mettre en évidence la présence de cette espèce sur la commune.

La commune de Colombes est concernée par 3 carrés Vigie chiro : 920005, 920006 et 920009. Ces carrés ont fait l'objet de suivi depuis 2016 pour le carré n°920006. Le carré 920009 est suivi dans le cadre de l'étude COOL – Cimetières vivants, menée par l'Institut Paris région. Cette étude devrait s'achever en 2023.



Nom	nom commun	PN (1)	LR Fr 2017 (2)	LR IdF (5)	D.H. (3)	znieff IDF (4)	C	I	V	Dernière mention	Enjeu
Crocodyrus russula	Crocodyrus musette		LC			-	X	X		2015	FAIBLE
Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe	X	LC			-	X	X		2021	MODÉRÉ
Felis catus						-	X			2015	SANS ENJEU
Martes foina	Fouine		LC			-	X	X		2020	FAIBLE
Microtus arvalis	Campagnol des champs		LC			-	X	X		2016	FAIBLE
Mus musculus	Souris grise		LC			-	X			2021	FAIBLE
Myocastor coypus						-	X			2015	SANS ENJEU
Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	X	NT	NT	An. IV	Z	X		X	2020	ASSEZ FORT
Nyctalus noctula	Noctule commune	X	VU	NT	An. IV	Z	X			2019	FORT
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne		NT			-	X	X		2019	FAIBLE
Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	X	LC	LC	An. IV	Z	X		X	2020	MODÉRÉ
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	X	NT	NT	An. IV	-	X		X	2020	MODÉRÉ
Rattus rattus	Rat noir		LC			-	X			2020	FAIBLE
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux	X	LC			-	X			2019	MODÉRÉ
Sorex coronatus	Musaraigne couronnée		LC			-	X	X		2016	FAIBLE
Vulpes vulpes	Renard roux		LC			-	X			2006	FAIBLE

C = Cettia / I = INPN / V = Vigie chiro

NB : Certaines données sont identifiées jusqu'au complexe Noctule de Leisler / Noctule commune. Ces pseudo-taxons laissent penser à une présence plus importante de Noctule commune. Des investigations complémentaires permettraient de statuer sur la présence et l'activité de ces deux espèces à l'écologie proche sur la commune.

LEGENDE :

(1) : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - NOR:DEVN0752752A -JORF n°108 du 10 mai 2007

(2) : UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France Catégories UICN / (3) : LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Ile-de-France. Pantin : Natureparif. 152 p

CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION
 EN : EN DANGER
 VU : VULNERABLE
 Autres catégories :
 RE : Espèce éteinte en métropole
 NT : QUASI MENACEE (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
 DD : Insuffisamment documenté

(4) Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de la flore sauvages. L'annexe IV fixe la liste des espèces protégées au niveau européen

(5) : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de-France (2018) Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France. Cachan, éditions DIREN IDF /

- Z : déterminante de ZNIEFF
 - Z* : espèce déterminante de ZNIEFF sous condition

(6) : Plan National d'Actions Chiroptères – source : Arthur L., Lemaire M., 2015.

TR : Espèce Très rare
 R : Espèce Rare ou Assez rare
 PC : Espèce Peu commune ou localement commune
 C : Espèce Assez commune à Très commune



La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) est une espèce déterminante ZNIEFF en Île-de-France, protégée sur l'ensemble du territoire et présente à l'annexe IV de la Directive européenne Faune Flore et Habitat. Elle est également considérée comme quasi menacée d'extinction en Île-de-France. Ce chiroptère est inféodé aux espaces forestiers. Inféodée aux espaces forestiers, elle gîte en été dans des cavités arboricoles, préférentiellement les cavités creusées par les Pics à une dizaine de mètres de haut. Elle affectionne les fûts de chênes supérieurs à 50 cm, mais il est possible, en contexte urbain, qu'elle colonise des platanes. Sur la commune elle n'est mentionnée qu'une fois dans le parc départemental Pierre Lagravère en bord de Seine. L'espèce y a été contactée en 2019 en chasse. Cette activité de chasse confère à l'espèce le niveau d'enjeu **FORT** pour la commune. - Photo : wikicommons



Photo : wikicommons

La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) est une espèce déterminante ZNIEFF en Île-de-France, protégée sur l'ensemble du territoire et présente à l'annexe IV de la Directive européenne Faune Flore et Habitat. Elle est également considérée comme quasi menacée d'extinction en Île-de-France. C'est une espèce typiquement forestière qui fréquente aussi bien les massifs de feuillus et les résineux. Elle a une écologie assez semblable à la Noctule commune. L'espèce a été contactée en bord de Seine au niveau du parc départemental Pierre Lagravère, ainsi qu'au cimetière de la Ceriseraie en 2020. Elle présente un enjeu **ASSEZ FORT** pour Colombes.



Photo : wikicommons

La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est la plus abondante des Chiroptères en France. Cette espèce fréquente aussi bien les vallées, les boisements, les plateaux agricoles que les sites urbains. Elle suit les linéaires du paysage pour chasser et se déplacer tels que les cours d'eau, les haies, etc. L'espèce a été mentionnée plus de 80 fois depuis 2013 en transit et en chasse. Toutes les données sont concentrées dans le parc départemental Pierre Lagravère en bord de Seine. L'espèce est susceptible de fréquenter l'ensemble de la commune. La Pipistrelle commune représente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune.



Photo : wikicommons

La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) est une espèce déterminante ZNIEFF en Île-de-France, présente à l'annexe IV de la Directive européenne Faune Flore et Habitat et protégée sur l'ensemble du territoire. Cette chauve souris chasse dans des milieux variés tels que les zones humides, lisières de boisements ou des espaces ouverts plus secs. Elle est beaucoup présente que la Pipistrelle commune avec qui elle partage les habitats. Moins de 10 contacts depuis 2013 sont mentionnés de la bibliographie. Elle représente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune de Colombes.



L'**Écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) est un petit rongeur arboricole et diurne. Il est protégé en France et son habitat est protégé également. Il fréquente les forêts, bois, parcs et jardins pourvu que le continuum arboré lui offre une aire vitale suffisante, de l'ordre de deux hectares. L'espèce a été observée en 2019 dans le parc départemental Pierre Lagravère. L'écureuil présente un enjeu **MODÉRÉ** pour la commune. *Photo : Carto-Echo*



Le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) est un mammifère terrestre qui bénéficie d'une protection sur l'ensemble du territoire. Il se rencontre dans de nombreux habitats, et est une fréquente victime de la circulation. Il est cité régulièrement sur la commune de Colombes depuis 2005, et plus récemment en mars 2021, dans le parc départemental Pierre Lagravère, dans la prairie du Moulin Joly, mais également de manière sporadique en ville. L'espèce se reproduit à Colombes, des jeunes ont été déjà observés. Ces éléments confèrent à l'espèce un niveau d'enjeu **MODÉRÉ**. - *Photo : wikicommons*

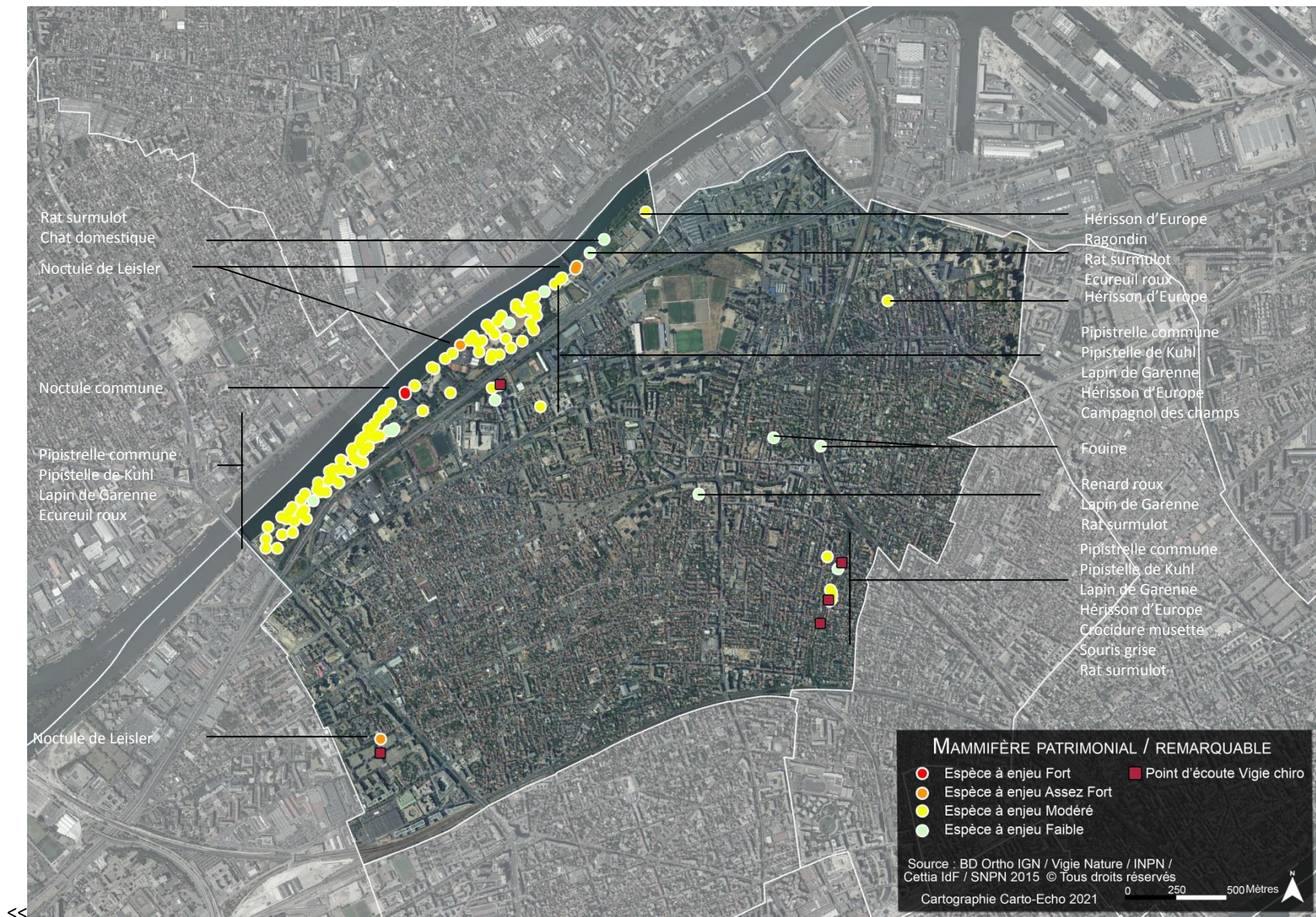


Figure 21: Localisation des mammifères remarquables / patrimoniaux (Carto-Echo 2021 d'après Cettia IdF, INPN, Vigie chiro)

SYNTHESE DES CONNAISSANCES

(Sur la base des données bibliographiques)

Au vu des données précédentes, et en comparaison à dire d'expert avec le niveau de connaissance attendu pour les groupes habituellement utilisés lors d'étude écologique, sur Colombes, le niveau de connaissance n'est pas constant d'un taxon à l'autre.

Niveau de connaissance	Taxon
BON	Flore Odonate Autres insectes Amphibien Autres taxons
MODÉRÉ	Lépidoptère Orthoptère et Mantoptère Coléoptère Oiseaux Mammifère terrestre
FAIBLE	Reptile Chiroptère

La commune de Colombes est concernée par un très grand nombre de données naturalistes, plus de 10 000 données, sur l'ensemble des groupes habituellement étudiés. Ces données proviennent de plusieurs sources : bases de données naturalistes, programmes participatifs ; et sont relativement récentes, la majorité sont post 2000.

Les colombiens sont très engagés dans les différents programmes participatifs animés par le service Écologie urbaine. Même si ces programmes ont l'avantage de générer de la donnée naturaliste, ils ont l'inconvénient de n'avoir aucun contrôle a posteriori. En effet, des erreurs de saisie, de taxonomie, ou de reconnaissance de l'espèce sont alors possibles, et contribuent à l'apparition d'espèces douteuses comme c'est le cas pour la flore et les lépidoptères principalement. Certaines données ne sont pas localisées, bien que les espèces soient remarquables ou patrimoniales, comme c'est le cas pour l'Alyte accoucheur ou la Tourterelle des bois par exemple. Des informations complémentaires sont parfois manquantes bien que primordiales pour une évaluation des enjeux écologiques, comme la preuve de reproduction d'une espèce sur la commune, le comportement, etc., comme par exemple pour les chiroptères ou les taxons liés aux milieux aquatiques / humides (amphibiens, odonates).

Ainsi, même si un taxon apparaît avec un niveau de connaissance bon il reste malgré tout lacunaire sur certains aspects.

Deux taxons apparaissent sous-évalués : les reptiles et les chiroptères. Les reptiles sont de bons indicateurs de connectivité notamment des voies ferrées. Les voies ferrées sont un vecteur de déplacement en soi, mais la juxtaposition d'espaces de friches ferroviaires, cimetières et délaissés urbains, forme une suite de milieux très favorables aux espèces des milieux ouverts. Les

chiroptères sont également de bons indicateurs de connectivité. Ces espèces utilisent les éléments structurants du paysage pour se déplacer et les espaces ouverts à semi-ouverts (friches, cimetières, parcs, etc.) pour se nourrir. La connaissance sur l'utilisation qu'elles font d'un site se révèle être essentielle dans l'analyse de la connectivité des milieux.

Le parc départemental Pierre Lagravère apparaît comme bien prospecté (Etude Biotope, Alisea, Ramboll SA, etc.). Les données sont assez récentes et portent sur plusieurs taxons. Les espaces suivis par les services de la ville ont un niveau de connaissance bon. Il s'agit des prairies du Moulin Joly, des prairies Caillebotte et des espaces de la Coulée verte. Le cimetière de la Ceriseraie fait également l'objet de suivis dans le cadre de l'étude « COOL – Cimetière vivant » de l'IPR. Exceptés ces espaces, **la connaissance demeure lacunaire dans le reste de la commune de Colombes pour la plupart des taxons**. Les espaces ceinturant les voies ferrées, le cimetière communal Gabriel Péri notamment sont sous-prospectés. La pression d'observation doit être plus homogène. De même, Il y a une **réelle nécessité à centraliser les données générées sur la commune** afin de pouvoir produire de manière plus efficiente des synthèses, et éviter la perte de données.

Dans la continuité de ce portrait de la biodiversité, la commune de Colombes souhaite s'engager dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Certaines actions apparaissent comme prioritaires pour certains taxons.

	Flore	Lépidoptère	Odonate	Orthoptère et Mantoptère	Coléoptère	Autre insecte	Amphibien	Reptile	Autre taxon	Oiseau	Mammifère terrestre	Chiroptère
Localiser géographiquement les espèces patrimoniales / remarquables recensées sur la base du portrait	Green						Green					
Confirmer la présence des espèces douteuses sur la base du portrait	Green				Green					Green		
Confirmer le statut de <u>toutes</u> les espèces (nicheur, hivernant, autochtonie) sur la base du portrait			Green							Red		
Confirmer le type d'activité des espèces sur la base du portrait												Yellow
Effort de prospection dans les espaces sous-inventoriés	Red			Red	Yellow			Red		Yellow		Red
Réaliser un suivi au niveau des mares identifiées du SNPN			Green				Green					
Réaliser des études ciblées sur certains taxons								Yellow				Yellow
Centralisation des données naturalistes dans une seule base de données	Yellow											

BIBLIOGRAPHIE

- Arthur L., Lemaire M., 2015. – Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2ème éd., 544 p.
- BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. et Natureparif, (2012) - *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France* - Paris (France), 72 p.
- Conseil des Communautés Européennes, 1992. — *Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages*. Journal officiel des Communautés européennes, L 206 (22-VII-1992) : 7-49.
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN IDF) et Direction Régionale de l'Environnement d'Île-de-France (DIREN IDF), (2017) - *Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Île-de-France*.
- Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, 2018 – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France
- DEWULF L. & HOUARD X. (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- HOUARD X. & MERLET F. (coord.), (2014) - Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France - Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie, Paris (France), 80 p.
- HOUARD X. Liste rouge régionale des orthoptères d'Île-de-France (2018), OPIE
- JAUZEIN P. et NAWROT O., (2011) - *Flore d'Île-de-France* - Editions Quae, 969 p.
- LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin : Natureparif. 152 p
- Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2007. — *Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des Insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection*. Journal officiel de la République française, n° 106 : 8091, texte n° 33 (6 mai 2007).
- Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2021 - *Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection*, NOR : TREL2034632A, JO, 11 février. L'article 2 de l'arrêté étend la protection des espèces à leur habitat
- *Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Ile-de-France – Tome 2 : Enjeux et plan d'actions*. 164 p
- UICN France, MNHN, Opie & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.
- UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France

- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

Bases de données consultées

- Plateforme Nationale du SINP, données transmises par l'INPN, extraction d'avril 2021
- Base de données Flora – CBNBP-MNHN 2021
- Base de données Cettia Île-de-France – Institut Paris Région, extraction juin 2021
- Base de données de l'enquête nationale de l'Écureuil roux - <https://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale/>
- Inventaire des mares d'Île-de-France : Snpn.mare-idf.fr
- Base de données de l'Observatoire Participatif des vers de terre (OPVT), extraction 2021
- Les espèces exotiques envahissantes : vers ne meilleure gestion - <https://www.tela-botanica.org/2014/05/article6349/>
- Programmes participatifs Vigie Nature : STELI, Florilèges, Propage, Opération Escargots, Oiseaux des jardins, Opération Papillons, Sauvages de ma rue, SPIPOLL, VigieChiro

ANNEXE

Annexe 1 : Liste de la flore recensée sur la commune de Colombes (post 2000)

CD_REF	Nom_taxon	Nom_vernaculaire	Stat1_Région	Rar_Région	Première_obs	Dernière_obs	Prot_Nat	Prot_Région	Cot_UICN_Nat	Cot_UICN_Région	Dir_Hab	Dét_ZNIEFF	Cot_EEE_Région	Cot_EE_Eur	Ar_ZH
79734	Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acérais	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC					
79766	Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	Eurynatalisé	AC	1858	2019			NA				Avérées implantées		
79779	Acer platanoides L., 1753	Érable plane, Plane	Eurynatalisé	CC	1727	2019			LC						
79783	Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	Eurynatalisé	CCC	1635	2019			LC						
79908	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcil-de-Vénus	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
80410	Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine, Francormier	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
80591	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	Indigène	CC	1799	2019			LC	LC					
80759	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC					Ar. ZH
80824	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante, Ailanthe	Eurynatalisé	AC	1883	2019			NA				Avérées implantées		
81295	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
81544	Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard	Indigène	C	1635	2019			LC	LC					
81569	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
81648	Alopecurus myosuroides Huds., 1762	Vulpin des champs, Queue-de-renard	Indigène	CC	1883	2017			LC	LC					
81978	Amaranthus deflexus L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée	Eurynatalisé	AR	1858	2019			NA						

819 92	Amaranthus hybridus L., 1753	Amarante hybride	Eurynatu ralisé	AC	1871	2019			NA						
820 18	Amaranthus retroflexus L., 1753	Amarante réfléchie, Amarante à racine rouge, Blé rouge	Eurynatu ralisé	AC	1836	2019			NA						
821 30	Ammi majus L., 1753	Ammi élevé, Grand ammi	Eurynatu ralisé	AR	1635	2019			LC	LC					
822 88	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	Indigène	C	1708	2019			LC	LC					
827 38	Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
827 50	Anisanthadiandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	Indigène	AR	1910	2019			LC	LC					
827 53	Anisanthamadridensis (L.) Nevski, 1934	Brome de Madrid	Sténonat uralisé	RR	1872	2019			LC						
827 57	Anisanthasterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Indigène	CCC	1883	2019			LC	LC					
829 09	Anthericum ramosum L., 1753	Phalangère rameuse, Anthéricum ramifié	Indigène	RR	1635	2019			LC	NT		Déterm inant ZNIEFF			
829 31	Anthriscus caucalis M.Bieb., 1808	Cerfeuil vulgaire à fruits glabres, Persil sauvage	Indigène	AR	1708	2019			LC	LC					
829 52	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	Indigène	CCC	1708	2018			LC	LC					
831 56	Aperaspica-venti (L.) P.Beauv., 1812	Jouet-du-Vent	Indigène	C	1799	2017			LC	LC					
832 67	Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	Indigène	R	1698	2017			LC	LC					
832 72	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames	Indigène	CC	1836	2019			LC	LC					
834 99	Arctium lappa L., 1753	Grande bardane, Bardane commune	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
835 02	Arctium minus (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits	Indigène	CC	1883	2019			LC	LC					

		capitules													
836 53	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	Indigène	C	1885	2019			LC	LC					
837 77	<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Aristolochie clématite, Poison de terre	Indigène	R	1635	2018			LC	LC					Ar. ZH
839 12	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
839 38	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	Eurynatu ralisé	R	1907	2019			NA						
840 57	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	Eurynatu ralisé	R	1821	2019			NA				Potentiell es implanté es		
840 61	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Indigène	CCC	1727	2018			LC	LC					
841 10	<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	Eurynatu ralisé	AC	1845	2019			LC						
841 12	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tâcheté, Chandelle	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
842 79	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Indigène	CC	1635	2017			LC	LC					
845 21	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles	Indigène	CC	1635	2018			LC	LC					
845 34	<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
851 02	<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	Indigène	C	1708	2017			LC	LC					
851 12	<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche hastée	Indigène	C	1708	2019			LC	LC					
855 02	<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire	Indigène	C	1836	2019			LC	LC					
132 060	<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote du Midi	Indigène	C	1883	2018			LC						
761 965	<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	Indigène	CC	1731	2019			LC	LC					

857 40	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
857 63	Berberis aquifolium Pursh, 1814	Faux Houx	Eurynatu ralisé	AC	1906	2019			NA					Potentiell es implanté es	
857 95	Berteroa incana (L.) DC., 1821	Alysson blanc, Alysse blanche	Eurynatu ralisé	R	1871	2018			NA						
859 04	Betula pubescens Ehrh., 1791	Bouleau blanc, Bouleau pubescent	Indigène	C	1836	2019			LC	LC					Ar. ZH
859 57	Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Eurynatu ralisé	AR	1821	2019			NA					Potentiell es implanté es	Ar. ZH
863 05	Brachypod ium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypod e des bois, Brome des bois	Indigène	CCC	1881	2019			LC	LC					
863 99	Brassica napus L., 1753	Colza	Planté/c ultivé	.	1846	2019			NA						
864 00	Brassica nigra (L.) W.D.J.Koc h, 1833	Moutarde noire, Chou noir	Indigène	R	1708	2019			LC	LC					
865 12	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Indigène	C	1727	2018			LC	LC					
159 572	Bryonia cretica L., 1753		Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
154 743	Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968	Racine- vierge	Indigène	CC	1635	2019									
868 69	Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Eurynatu ralisé	C	1923	2019			NA					Potentiell es implanté es	
871 43	Buxus sempervir ens L., 1753	Buis commun, Buis sempervire nt	Eurynatu ralisé	AC	1635	2019			LC						
878 49	Capsella bursa- pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à- pasteur, Bourse-de- capucin	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC					
878 62	Capsella rubella Reut., 1854	Bourse-à- pasteur rougeâtre	Indigène	?	1883	2019									
879 30	Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	Indigène	CCC	1799	2019			LC	LC					

879 33	Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente , Herbe au diable	Indigène	AR	1799	2019		PR	LC	LC					
881 04	Carduus crispus L., 1753	Chardon crépu	Indigène	C	1961	2017			LC	LC					
810 968	Carduus crispus subsp. multiflorus (Gaudin) Franco, 1975	Chardon à fleurs nombreus es	Indigène	C?	1961	2018			LC						
881 91	Carduus pycnoceph alus L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses	Sténonat uralisé	RRR	1856	2014			LC						
882 07	Carduus tenuiflorus Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules	Indigène	R	1883	2018			LC	LC					
884 83	Carex divulsa Stokes, 1787	Laïche écartée	Indigène	CC	1698	2019			LC	LC					
885 69	Carex hirta L., 1753	Laïche hérissée	Indigène	CC	1881	2019			LC	LC					
887 66	Carex pendula Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante	Indigène	C	1799	2019			LC	LC					Ar. ZH
892 00	Carpinus betulus L., 1753	Charme, Charmille	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
893 38	Catapodiu m rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazéri e rigide	Indigène	C	1890	2019			LC	LC					
896 19	Centaurea jacea L., 1753	Centauree jacée, Tête de moineau, Ambrette	Indigène	AC	1885	2019			LC	LC					
896 53	Centaurea nigra L., 1753	Centauree noire	Sans objet	.	1635	2018			DD	LC					
898 88	Centranth us ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge	Eurynatu ralisé	R	1836	2017			LC						
900 08	Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commune	Indigène	CCC	1708	2018			LC	LC					
133 108	Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun , Mouron d'alouette	Indigène	CCC	1708	2019			LC						
900 17	Cerastium glomeratu m Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
903 56	Chaerophy llum	Chérophyll e penché,	Indigène	CCC	1881	2017			LC	LC					

	temulum L., 1753	Couquet													
90669	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclaire	Indigène	CCC	1698	2019				LC	LC				
717137	Chenopodium hybridum (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode à feuilles de Stramoine	Indigène	AC	1836	2019				LC	LC				
717138	Chenopodium murale (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode des murs	Indigène	RR	1708	2018				LC	NT				
90681	Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	Indigène	CCC	1708	2018				LC	LC				
91169	Cichorium intybus L., 1753	Chicorée amère, Barbe-de-capucin	Indigène	AC	1698	2019				LC	LC				
91289	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	Indigène	CCC	1883	2018				LC	LC				
91327	Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772	Cirse laineux, Cirse aranéeux	Indigène	AR	1698	2017				LC	LC				
91430	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Indigène	CCC	1836	2019				LC	LC				
91886	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Indigène	CCC	1635	2019				LC	LC				
92196	Colutea arborescens L., 1753	Baguenaudier, Arbre à vessies	Eurynaturalisé	R	1890	2019				LC					
92302	Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	Indigène	CCC	1635	2017				LC	LC				
92353	Convolvulus sepium L., 1753	Liset, Liseron des haies	Indigène	CCC	1635	2019				LC	LC				
92497	Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	Indigène	C	1635	2019				LC	LC				
92501	Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	Indigène	CCC	1635	2019				LC	LC				
92546	Coronilla varia L., 1753	Coronille changeante	Indigène	C	1836	2019				LC	LC				
92606	Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	Indigène	CCC	1635	2019				LC	LC				
92864	Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles	Indigène	C	1635	2019				LC	LC				

928 76	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC				
930 20	<i>Crepis bursifolia</i> L., 1753	Crépide à feuilles de capselle	Sténonat uralisé	RRR	2015	2019			NA					
930 23	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC				
931 34	<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérissée	Indigène	CC	1861	2019			LC	LC				
933 08	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisettes, Croisette commune	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC				
937 63	<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	Indigène	CC	1821	2019			LC	LC				
938 03	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	Indigène	AC	1708	2019			LC	LC				
938 40	<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse officinale	Indigène	R	1635	2019			LC	NT				
941 64	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC				
942 07	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Indigène	CCC	1846	2019			LC	LC				
944 89	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale	Eurynatu ralisé	AC	1845	2019			NA					
945 03	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC				
949 45	<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	Indigène	RRR	1698	2018			LC	EN		Déterm inant ZNIEFF		
949 95	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	Indigène	CC	1876	2019			LC	LC				
951 11	<i>Diplotaxis erucoides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette, Roquette blanche	Accident el	.	1871	2005			LC					
951 36	<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune	Indigène	AR	1883	2019			LC	LC				
951 49	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC				

953 72	Draba verna L., 1753	Drave de printemps	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
955 67	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
956 71	Echinochlo a crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Échinochlo é Pied-de- coq, Pied- de-coq	Indigène	CCC	1836	2019			LC	LC					
957 93	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	Indigène	C	1876	2019			LC	LC					
959 22	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	Indigène	AC	1799	2019			LC	LC					Ar. ZH
960 46	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant	Indigène	CCC	1836	2017			LC	LC					
961 49	Epilobium ciliatum Raf., 1808	Épilobe cilié	Eurynatu ralisé	AR	1972	2019			NA				Potentiell es implanté es		
961 80	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
962 29	Epilobium parvifloru m Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CCC	1698	2019			LC	LC					Ar. ZH
962 71	Epilobium tetragonu m L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	Indigène	CCC	1698	2019			LC	LC					
964 47	Epipactis helleborin e (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
965 08	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de- renard	Indigène	CCC	1838	2018			LC	LC					
966 13	Eragrostis minor Host, 1809	Éragrostis faux- pâturin, Petit Éragrostis	Eurynatu ralisé	C	1727	2019			LC						
967 39	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Eurynatu ralisé	C	1871	2019			NA				Potentiell es implanté es		
967 46	Erigeron bonariensi s L., 1753	Érigéron crépu	Sténonat uralisé	RRR	1941	2019			NA						
967 49	Erigeron canadensis L., 1753	Conyze du Canada	Eurynatu ralisé	CCC	1876	2017			NA				Potentiell es implanté es		
968 14	Erigeron sumatrensi s Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	Eurynatu ralisé	C	1995	2019			NA				Potentiell es implanté es		
968 95	Erodium cicutarium (L.) L'Hér.,	Érodium à feuilles de ciguë, Bec	Indigène	CC	1799	2019			LC	LC					

	1789	de grue, Cicutaire													
969 19	Erodium malacoide s (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse- Mauve, Érodium à feuilles de Mauve	Accident el	.	1871	1872			LC						
970 84	Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée, Ers velu	Indigène	CC	1883	2019			LC						
971 28	Ervum tetrasper m L., 1753	Lentillon	Indigène	CC	1883	2019			LC	LC					
971 41	Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre	Indigène	CC	1821	2019			LC	LC					
609 982	Euonymus europaeus L., 1753	Bonnet- d'évêque	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
974 34	Eupatori m cannabinu m L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Indigène	CCC	1635	2017			LC	LC					Ar. ZH
974 90	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit- cyprès, Euphorbe faux Cyprès	Indigène	AC	1635	2019			LC	LC					
975 37	Euphorbia helioscopi a L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	Indigène	CC	1635	2018			LC	LC					
975 71	Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	Eurynatu ralisé	R	1861	2019			NA						
976 09	Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
979 47	Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre, Fouteau	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
985 12	Festuca rubra L., 1753	Fétuque rouge	Indigène	C	1698	2019			LC	LC					
986 51	Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
987 17	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
987 56	Foeniculu m vulgare Mill., 1768	Fenouil commun	Eurynatu ralisé	AR	1635	2018			LC						
988 65	Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
989 21	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
992 60	Galega officinalis L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin	Eurynatu ralisé	AC	1799	2019			NA					Avérées implanté es	

		d'Espagne, Rue de chèvre													
993 59	Galinsoga quadriradi ata Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga cilié	Eurynatu ralisé	AC	1930	2019			NA						
993 66	Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
993 73	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC					
994 96	Galium parisiense L., 1753	Gaillet de Paris	Indigène	R	1799	2018			LC	VU		Déterm inant ZNIEFF			
100 045	Geranium columbinu m L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon	Indigène	CC	1886	2019			LC	LC					
100 052	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Indigène	CCC	1886	2019			LC	LC					
100 059	Geranium endressii J.Gay, 1832	Géranium d'Endress	Planté/c ultivé	.	2005	2016			VU	NA					
100 104	Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
100 133	Geranium pusillum L., 1759	Géranium fluet, Géranium à tiges grêles	Indigène	CCC	1882	2019			LC	LC					
100 136	Geranium pyrenaicu m Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	Indigène	CCC	1841	2017			LC	LC					
100 142	Geranium robertianu m L., 1753	Herbe à Robert	Indigène	CCC	1877	2019			LC	LC					
135 069	Geranium robertianu m subsp. robertianu m L., 1753	Herbe à Robert	Sans objet	.	1994	2018									
100 144	Geranium rotundifoli um L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	Indigène	CC	1727	2019			LC	LC					
100 225	Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
100 310	Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	Indigène	CCC	1861	2019			LC	LC					
100 787	Hedera helix L., 1753	Lierre grim pant, Herbe de saint Jean	Indigène	CCC	1883	2019			LC	LC					
101 210	Helmintho theca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC					
101 221	Helosciadi um	Ache nodiflore	Indigène	C	1836	2019			LC	LC					Ar. ZH

	nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824														
101300	Heracleum sphondylium L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
102797	Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglossose à odeur de bouc	Indigène	C	1635	2019			LC	LC					
102870	Hippuris vulgaris L., 1753	Pesse, Pesse d'eau, Hippuris commun	Indigène	RRR	1636	2019			NT	EN		Déterminant ZNIEFF			
102876	Hirschfeldia incana (L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie grisâtre, Roquette bâtarde	Eurynaturalisé	R	1727	2019			LC						
102900	Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	Indigène	CCC	1881	2017			LC	LC					
102974	Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC					
103031	Humulus lupulus L., 1753	Houblon grim pant	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
103316	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
103375	Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
103514	Ilex aquifolium L., 1753	Houx	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
103772	Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux acore, Iris des marais	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
610646	Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	Indigène	CCC	1635	2018			LC	LC					
104144	Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds	Indigène	CC	1843	2019			LC	LC					Ar. ZH
104214	Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	Indigène	CC	1836	2019			LC	LC					Ar. ZH
104353	Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	Eurynaturalisé	CC	1870	2019			NA						
104516	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
610995	Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	Pendrille	Indigène	C	1698	2019			LC	LC					
104775	Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole, Escarole	Indigène	CCC	1850	2017			LC	LC					

104 854	Lamium album L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	Indigène	CCC	1847	2019				LC	LC				
104 855	Lamium amplexica ule L., 1753	Lamier amplexica ule	Indigène	C	1873	2019				LC	LC				
104 903	Lamium purpureu m L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	Indigène	CCC	1873	2018				LC	LC				
105 017	Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	Indigène	CCC	1881	2019				LC	LC				
105 211	Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace	Eurynatu ralisé	C	1901	2019				LC					
105 266	Lathyrus sylvestris L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse	Indigène	R	1727	2018				LC	LC				
105 273	Lathyrus tuberosus L., 1753	Macusson, Gland-de- terre	Indigène	AC	1708	2019				LC	LC				
105 548	Leonurus cardiaca L., 1753	Agripaume cardiaque, Queue-de- lion	Indigène	RR	1635	2019				NT	EN				
105 615	Lepidium didymum L., 1767	Corne-de- cerf didyme	Sténonat uralisé	RR	1836	2019				NA					
105 621	Lepidium draba L., 1753	Passerage drave , Pain-blanc	Eurynatu ralisé	AC	1635	2019				LC					
105 641	Lepidium latifolium L., 1753	Passerage à feuilles larges, Grande Passerage	Sténonat uralisé	RR	1708	2019				LC					
105 671	Lepidium rudérale L., 1753	Passerage des décombres , Passerage rudérale	Indigène	RR	1836	2019				LC	LC				
105 680	Lepidium squamatu m Forssk., 1775	Corne-de- cerf écailleuse , Sénébière Corne-de- cerf	Indigène	C	1708	2019				LC	LC				
105 817	Leucanthe mum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthè me commun	Indigène	CCC	1635	2019				DD	LC				
105 966	Ligustrum vulgare L., 1753	Troène, Raisin de chien	Indigène	CCC	1635	2019				LC	LC				
106 234	Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune	Indigène	CCC	1635	2019				LC	LC				
717 294	Lipandra polysperm a (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Limoine	Indigène	C	1883	2019				LC	LC				
106 497	Lolium multifloru m Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	Eurynatu ralisé	AR	1727	2019				LC					

106 499	Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC						
106 581	Lonicera periclymen um L., 1753	Chèvrefeu lle des bois, Cranquillie r	Indigène	CCC	1635	2018			LC	LC						
106 653	Lotus corniculat us L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de- la-mariée	Indigène	CCC	1635	2018			LC	LC						
106 965	Lycium barbarum L., 1753	Lyciet commun	Sténonat uralisé	RR	1861	2018			NA					Potentiell es implanté es		
107 027	Lycopsis arvensis L., 1753	Lycopsid e des champs	Indigène	C	1727	2017			LC	LC						
107 038	Lycopus europaeus L., 1753	Lycop e d'Europe, Chanvre d'eau	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC						Ar. ZH
610 909	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC						
107 090	Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC						Ar. ZH
107 117	Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC						Ar. ZH
107 282	Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	Indigène	C	1727	2019			LC	LC						
107 284	Malva neglecta Wallr., 1824	Petite mauve	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC						
107 318	Malva sylvestris L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	Indigène	CC	1871	2019			LC	LC						
107 440	Matricaria chamomill a L., 1753	Matricaire Camomille	Indigène	CC	1635	2017			LC	LC						
107 574	Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC						
107 649	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC						
107 711	Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC						
107 886	Melilotus albus Medik., 1787	Mélicot blanc	Indigène	C	1727	2019			LC	LC						
107 942	Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	Mélicot jaune	indigène	AC	1799	2019				LC						
108 166	Mentha spicata L., 1753	Menthe en épi, Menthe	Subspons ané	.	1711	2018			LC							Ar. ZH

		verte														
108 351	Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	Indigène	CCC	1836	2019			LC	LC						
108 597	Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride	Indigène	AC	1698	2019			LC	LC						
108 874	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	Indigène	AC	1838	2019			LC	LC						
108 996	Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Indigène	CCC	1711	2019			LC	LC						
109 084	Myosotis ramosissi ma Rochel, 1814	Myosotis rameux	Indigène	C	1886	2018			LC	LC						
109 091	Myosotis scorpioide s L., 1753	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion	Indigène	C	1635	2019			LC	LC						Ar. ZH
109 291	Narcissus poeticus L., 1753	Narcisse des poètes	Planté/c ultivé	.	1727	2018			LC							
110 244	Onopordu m acanthium L., 1753	Onopordo n faux- acanthie, Chardon aux ânes	Indigène	AC	1708	2019			LC	LC						
110 335	Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille	Indigène	C	1708	2019			LC	LC						
111 289	Origanum vulgare L., 1753	Origan commun	Indigène	CCC	1635	2018			LC	LC						
111 628	Orobanche picridis F.W.Schult z, 1830	Orobanche de la picride, Orobanche du Picris	Indigène	C	1850	2019			LC	LC						
111 876	Oxalis corniculata L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune	Eurynatu ralisé	AC	1836	2019			LC							
112 195	Panicum miliaceum L., 1753	Panic faux- millet	Sténonat uralisé	RR	1871	2018			NA							
112 355	Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	Indigène	CCC	1720	2019			LC	LC						
112 410	Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	Indigène	CC	1708	2019			LC	LC						
112 413	Parietaria officinalis L., 1753	Pariétaire officinale, Herbe à bouteille	Indigène	RR	1821	2019			LC	LC						
112 463	Parthenoci ssus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne- vierge commune	Eurynatu ralisé	AC	1992	2019			NA							Avérées implanté es
112 465	Parthenoci ssus quinquefol	Vigne vierge à cinq	Sans objet	.	1883	2018			NA							

	ia (L.) Planch., 1887	feuilles, Vigne- vierge													
112 550	Pastinaca sativa L., 1753	Panais cultivé, Pastinacier	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
112 727	Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821	Persicaire flottante	Indigène	CC	1838	2019			LC	LC					Ar. ZH
112 745	Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée Persicaire	Indigène	CCC	1635	2017			LC	LC					
112 975	Phalaris arundinace a L., 1753	Baldingère faux- roseau, Fromentea u	Indigène	CC	1698	2018			LC	LC					Ar. ZH
113 221	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés	Indigène	CC	1698	2019			LC	LC					
113 260	Phragmite s australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	Indigène	CC	1727	2019			LC	LC					Ar. ZH
113 474	Picris hieracioide s L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseau x	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC					
113 525	Pilosella officinaru m F.W.Schult z & Sch.Bip., 1862	Piloselle	Indigène	C	1635	2019			LC	LC					
113 683	Pinus nigra J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche	Subspons ané	.	1836	2019			LC						
113 703	Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre	Euryratu ralisé	C	1635	2019			LC						
113 842	Plantago coronopus L., 1753	Plantain Corne-de- cerf, Plantain corne-de- bœuf, Pied-de- corbeau	Indigène	C	1635	2018			LC	LC					
113 893	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
113 904	Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
138 903	Plantago major subsp. pleiosper ma Pilg., 1937	Plantain intermédia ire	Indigène	AC	1836	2019			LC						Ar. ZH
114 114	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	Indigène	CCC	1708	2017			LC	LC					
114 297	Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	Indigène	CCC	1727	2017			LC	LC					
114	Poa	Pâturin des	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC					

332	pratensis L., 1753	prés															
114 416	Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Indigène	CCC	1846	2019			LC	LC							
114 517	Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles	Sténonaturalisé	RR	1799	2017			LC								
114 611	Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC							
114 658	Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînée	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC							
115 031	Polypogon viridis (Gouan) Breistr., 1966	Polypogon vrai, Polypogon vert	Sténonaturalisé	RRR	2001	2018			LC								Ar. ZH
115 076	Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides	Indigène	AR	1866	2019			LC	LC			Déterminant ZNIEFF				
115 145	Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Indigène	AC	1635	2019			LC	DD							Ar. ZH
115 215	Portulaca oleracea L., 1753	Pourpier cultivé, Porcelane	Eurynaturalisé	CC	1871	2019			LC								
115 282	Potamogeton nodosus Poir., 1816	Potamot nouveaux	Indigène	R	1988	2019			LC	LC							
115 527	Potentilla indica (Andrews) Th.Wolf, 1904	Fraisier de Duchesne, Fraisier d'Inde	Eurynaturalisé	AC	1950	2019			NA								
115 624	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC							
115 789	Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC							
116 012	Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC							
116 089	Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Eurynaturalisé	AC	1941	2019			NA				Potentiell es implanté es				
116 109	Prunus padus L., 1753	Cerisier à grappes, Putier, Merisier à grappes, Putier	Eurynaturalisé	R	1878	2019			LC								Ar. ZH
116	Prunus	Épine	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC							

142	spinosa L., 1753	noire, Prunellier, Pelossier													
116 903	Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
116 952	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	Indigène	CC	1883	2019			LC	LC					
117 201	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
117 224	Ranunculus sceleratus L., 1753	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri	Indigène	C	1886	2017			LC	LC					Ar. ZH
117 353	Raphanus raphanistrum L., 1753	Ravenelle, Radis sauvage	Indigène	AC	1872	2019			LC	LC					
117 428	Reseda alba L., 1753	Réséda blanc	Sténonat uralisé	RR	1891	2019			LC						
117 458	Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard	Indigène	CC	1883	2017			LC	LC					
117 459	Reseda luteola L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers, Mignonnette jaunâtre	Indigène	C	1836	2019			LC	LC					
117 503	Reynoutria japonica Hoult., 1777	Renouée du Japon	Eurynat uralisé	CC	1928	2019			NA					Avérées implantées	
117 774	Ribes rubrum L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
117 860	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Eurynat uralisé	CCC	1878	2019			NA					Avérées implantées	
117 933	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	Indigène	C	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
117 951	Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts, Rorippe des bois	Indigène	AR	1850	2019			LC	LC					Ar. ZH
118 474	Rosa rubiginosa L., 1771	Rosier rubigineux, Rosier à odeur de pomme	Indigène	R?	1886	2019			LC	DD					
118 872	Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971	Fausse fléole, Rostraria à crête, Koélérie fausse Fléole	Sténonat uralisé	RR	1871	2019			LC						
118 993	Rubus caesius L., 1753	Rosier bleu, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	Indigène	CCC	1698	2019			LC	LC					Ar. ZH
119	Rubus	Ronce	Indigène	CCC	1727	2018				LC					

097	fruticosus L., 1753	commune															
119 373	Rubus ulmifolius Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme	Indigène	C	1898	2017			LC	LC							
119 418	Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	Indigène	CCC	1708	2018			LC	LC							
119 473	Rumex crispus L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC							
119 550	Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	Indigène	CCC	1836	2019			LC	LC							
119 558	Rumex patientia L., 1753	Épinard-oseille	Sténonat uralisé	RR	1836	2018			NA								
119 595	Rumex thrysiflorus Fingerh., 1829	Oseille à oreillettes	Eurynat uralisé	R	1961	2018			NA								
119 780	Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales	Indigène	CC	1881	2019			LC	LC							
119 818	Sagina procumbens L., 1753	Sagine couchée	Indigène	C	1708	2019			LC	LC							
119 860	Sagittaria sagittifolia L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau	Indigène	AR	1838	2019			LC	LC							Ar. ZH
119 915	Salix alba L., 1753	Saule blanc, Saule commun	Indigène	CC	1843	2019			LC	LC							Ar. ZH
119 991	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	Indigène	CC	1836	2019			LC	LC							Ar. ZH
120 717	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéchie r	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC							
120 824	Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	Indigène	CC	1635	2019			LC								
121 201	Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC							
121 334	Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombarie	Indigène	AC	1635	2019			LC	LC							
717 533	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	Indigène	CCC	1727	2019			LC	LC							
121 479	Schedonorus pratensis (Huds.)	Fétuque des prés	Indigène	AC	1843	2017			LC	LC							

	P.Beauv., 1812														
122 069	Scutellaria galericulata L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	Indigène	C	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
122 101	Sedum acre L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre	Indigène	CC	1876	2019			LC	LC					
122 106	Sedum album L., 1753	Orpin blanc	Indigène	C	1836	2019			LC	LC					
122 630	Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	Eurynaturalisé	AC	1989	2019			NA				Potentiell es implanté es		
122 744	Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	Indigène	AR	1821	2019			LC	LC					
122 745	Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC					
718 292	Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Indigène	CC	1846	2019			LC	LC					
123 141	Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Sétaire naine	Indigène	AR	1799	2018			LC	LC					
123 154	Setaria verticillata (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée, Panic verticillé	Indigène	CC	1727	2019			LC	LC					
123 164	Sherardia arvensis L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri	Indigène	C	1698	2019			LC	LC					
123 522	Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC					
123 683	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	Indigène	CC	1635	2018			LC	LC					
123 711	Sinapis alba L., 1753	Moutarde blanche	Sténonaturalisé	RR	1635	2019			LC						
123 713	Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche	Indigène	CC	1635	2017			LC	LC					
123 841	Sisymbrium irio L., 1753	Vélaret, Sisymbre Irio	Sténonaturalisé	RR	1708	2019			LC						
123 863	Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
124 034	Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère, Bronde	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					Ar. ZH
124 080	Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	Indigène	CCC	1708	2019			LC	LC					
124	Solidago	Solidage	Eurynaturalisé	C	1860	2019			NA				Avérées		

164	canadensis L., 1753	du Canada, Gerbe-d'or	ralisé										implantés		
124 168	Solidago gigantea Aiton, 1789	Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Eurynaturalisé	AC	1958	2019				NA			Avérées implantés		
124 205	Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs	Indigène	C	1635	2018				LC	LC				
124 233	Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	Indigène	CCC	1846	2018				LC	LC				
124 261	Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	Indigène	CCC	1883	2019				LC	LC				
124 308	Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage	Indigène	AC	1708	2017				LC	LC				
124 346	Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier	Indigène	C	1698	2019				LC	LC				
124 719	Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	Sténonaturalisé	RR	1999	2019				NA			Liste d'alerte		
125 014	Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	Indigène	CCC	1708	2019				LC	LC				
125 355	Symphytum officinale L., 1753	Grande consoude	Indigène	CC	1635	2018				LC	LC				Ar. ZH
125 391	Syringa vulgaris L., 1753	Lilas	Eurynaturalisé	R	1727	2019				NA			Avérées implantés		
125 474	Tanacetum vulgare L., 1753	Tanaïse commune, Sent-bon	Indigène	CC	1635	2019				LC	LC				
717 630	Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	Indigène	CCC?	1727	2019				LC					
126 124	Thalictrum flavum L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noircissant	Indigène	AR	1799	2019				LC	LC				Ar. ZH
126 650	Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Indigène	CC	1635	2019				LC	LC				
126 846	Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Indigène	C	1727	2019				LC	LC				
126 859	Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil, Grattau	Indigène	CCC	1708	2017				LC	LC				
126 865	Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788	Torilis à fleurs glomérulées, Torilis noueuse	Indigène	AR	1708	2017				LC	LC				
127 005	Tragopogon dubius	Grand salsifis,	Indigène	R	1708	2019				LC	LC				

	Scop., 1772	Salsifis douteux													
127 029	Tragopogo n pratensis L., 1753	Salsifis des prés	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
127 230	Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de- lièvre	Indigène	AC	1799	2019			LC	LC					
127 294	Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	Indigène	CC	1728	2019			LC	LC					
127 314	Trifolium fragiferum L., 1753	Trèfle Porte- fraises	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
127 439	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
127 454	Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Indigène	CCC	1823	2019			LC	LC					
127 613	Tripleuros permum inodorum (L.) Sch.Bip., 1844	Matricaire inodore	Indigène	CCC	1698	2019			LC	LC					
127 660	Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè commune, Avoine dorée	Indigène	C	1883	2018			LC	LC					
128 042	Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
128 077	Typha latifolia L., 1753	Massette à larges feuilles	Indigène	CC	1698	2019			LC	LC					Ar. ZH
128 114	Ulex europaeus L., 1753	Ajonc d'Europe,	Indigène	AR	1635	2018			LC	LC					
128 175	Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
128 268	Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque,	Indigène	CCC	1708	2018			LC	LC					
128 298	Urtica urens L., 1753	Ortie brulante, Ortie grièche	Indigène	AC	1708	2019			LC	LC					
128 419	Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale,	Indigène	C	1635	2019			LC	LC					
128 476	Valerianell a locusta (L.) Laterr., 1821	Mache douce, Mache	Indigène	CC	1876	2017			LC	LC					
128 567	Verbascum densifloru m Bertol., 1810	Molène faux- bouillon- blanc, Molène à fleurs denses	Indigène	AR	1799	2018			LC	LC					
128 633	Verbascum pulverulen	Molène pulvérulen	Indigène	R	1836	2018			LC	LC					

	tum Vill., 1779	te													
128 660	Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon- blanc, Herbe de saint Fiacre	Indigène	CC	1635	2018			LC	LC					
128 754	Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	Indigène	CCC	1635	2019			LC	LC					
128 801	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	Indigène	CCC	1836	2019			LC	LC					
128 880	Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
128 956	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	Eurynatu ralisé	CCC	1834	2019			NA						
129 003	Veronica serpyllifoli a L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	Indigène	CC	1635	2017			LC	LC					
129 083	Viburnum lantana L., 1753	Viorne mancienne	Indigène	CC	1883	2019			LC	LC					
129 087	Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique	Indigène	CC	1635	2019			LC	LC					
129 147	Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca, Jarosse	Indigène	CC	1708	2019			LC	LC					
129 298	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poissette	Eurynatu ralisé	CCC	1635	2019			NA						
129 302	Vicia segetalis Thuill., 1799	Vesce des moissons	Indigène	AC	1881	2019			LC						
129 305	Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	Indigène	CC	1883	2019			LC	LC					
129 506	Viola arvensis Murray, 1770	Pensée des champs	Indigène	CC	1897	2019			LC	LC					
129 586	Viola hirta L., 1753	Violette hérissée	Indigène	C	1836	2019			LC	LC					
129 632	Viola odorata L., 1753	Violette odorante	Indigène	CCC	1864	2019			LC	LC					
129 669	Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus	Indigène	CC	1883	2019			LC	LC					
129 906	Viscum album L., 1753	Gui des feuillus	Indigène	CC	1821	2018			LC	LC					
129 968	Vitis vinifera L., 1753	Vigne cultivée	Indigène	?	1906	2018			LC	CR					
130 028	Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de- rat	Indigène	CC	1892	2019			LC	LC					
130 046	Vulpia unilateralis (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Indigène	AR	1836	2019			LC	LC					



Carto-Echo

25 rue Jules Michelet - 33200 Bordeaux
a_douillard@outlook.fr